

à propos

La tragédie du DC-3



après l'écrasement

— pages 2 et 3

De 9.00 h. à midi

LAISSEZ ENTRER

avec

Michel Duclos et Guy Aubry



LE SOLEIL

SjRP
QUEBEC 1060

MÉTÉO

Québec : ensoleillé

Maximum : 70

Demain : ensoleillé

Régions de l'Outaouais, Pontiac - Témiscamingue, Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec, Trois-Rivières: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 70. Aperçu pour demain: Ensoleillé.

Régions de Sept-Îles, Baie-Comeau, Rimouski et Gaspé: dégagement partiel dans la matinée et ensoleillé avec quelques passages nuageux dans l'après-midi. Maximum 65. Aperçu pour demain: Ensoleillé.

Régions du Lac St-Jean, Chibougamau, Haute-Mauricie et Abitibi: dégagement tôt dans la matinée et généralement ensoleillé dans 70. Aperçu pour demain: ensoleillé.

SOLEIL

Jeudi, 8 août:
Lever: 04h33
Coucher: 19h07

—Vendredi, 9 août:
Lever: 04h34
Coucher: 19h06

MARÉES

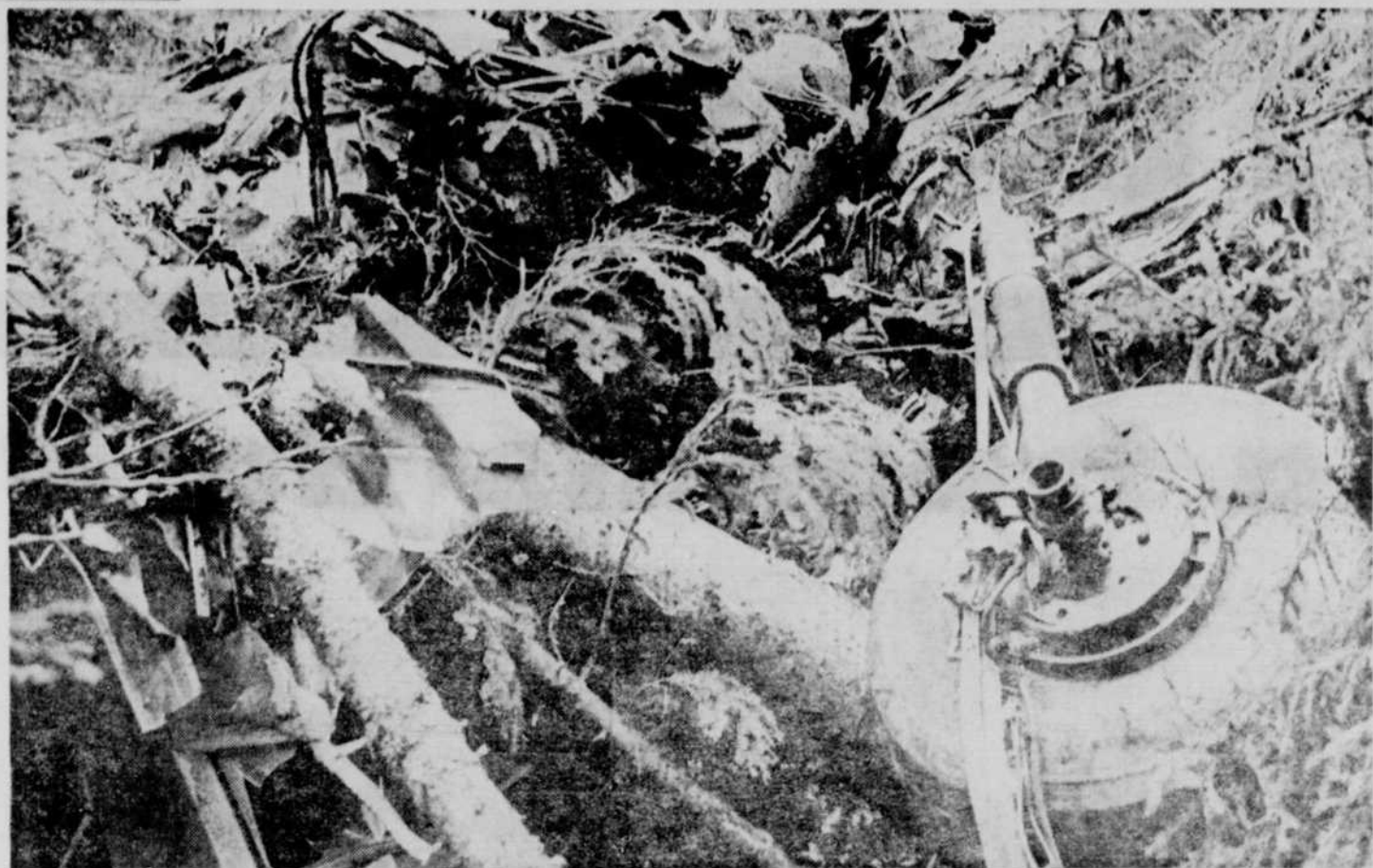
Jeudi, 8 août:
BASSES:
4h30 et 16h40
HAUTES:
9h20 et 21h40

Vendredi, 9 août:
BASSES:
5h05 et 17h10
HAUTES:
10h et 22h20

SOMMAIRE

Bandes dessinées	14
Décès	18
Echecs	14
Editorial	10
Famille	12
Films à la TV	14
Finance	20 à 23
Horoscope	13
La nouvelle québécoise	2-3-4-5
Les murs	11
Mot caché	18
Mots croisés	14
Nouvelles internationales	6-8-9
Nouvelles nationales	7
Nouvelles provinciales	6
Patron	12
Petites annonces	19
Spectacles	13
Sports	24 à 31

Courrier de la deuxième classe.
Enregistrement
No 0748



C'est dans cet état que le DC-3 fut retrouvé; à travers ces débris métalliques sont emprisonnés les restes des victimes.

Le fil des événements

LUNDI LE 5 AOÛT.

9 h 20: un DC-3 de la Laurentian Air Service quitte l'aérodrome de La Tuque, en direction de St-Honoré au Saguenay. Sept employés de la CIP, un autre passager et trois membres d'équipage, dont une jeune hôtesse, sont à bord.

9 h 40: le pilote du DC-3 se rapporte, tel que prévu, à la tour de contrôle de Roberval.

10 h: l'avion qui était censé se rapporter à l'aéroport de St-Honoré, n'a pas donné de ses nouvelles et il est porté disparu.

11 h: déjà, quelques minutes plus tard, les opérations de recherches s'organisent dans la région de La Tuque et du Saguenay. Plus de 11 avions de divers organismes, sous la direction des Forces armées, participèrent aux recherches.

MARDI LE 6 AOÛT.

17 h: un employé de la voirie du camp 16 au mont Apica, à 100 milles au nord de Québec, recueille deux rescapés. Ceux-ci, âgés de 19 et 55 ans, ont effectué une marche forcée à travers la forêt dense, pour rejoindre la civilisation: une marche de 12 heures sur une distance de près de huit milles.

17 h 10: les membres de la Sûreté du Québec, en poste à l'Étape, sont alertés.

17 h 30: les deux rescapés étaient reconduits à l'hôpital d'Alma, pendant que l'on faisait appel aux équipes de sauvetage de l'armée.

19 h: deux hélicoptères de l'armée localisent les débris du DC-3; dans ces débris, on le sait, se trouvent des survivants.

De 20 h à minuit: un hélicoptère de la SQ rejoint les effectifs présents et on largue à l'aide d'une corde trois militaires et un médecin sur les lieux de la tragédie. Les hélicoptères ne peuvent atterrir; les soldats abattent des arbres pour déblayer un terrain d'atterrissage de fortune.

Minuit 30, il s'avère tout-à-fait impossible de faire atterrir là les hélicoptères, aussi tentera-t-on de hisser les blessés jusqu'aux appareils à l'aide de corde. Un quart d'heure plus tard, l'opération a réussi et les quatre survivants sont conduits à l'hôpital de Chicoutimi. Dans le DC-3, il reste cinq cadavres...

MERCREDI LE 7 AOÛT.

11 h: des experts en aéronautique sont transportés sur les lieux de la tragédie. Il est maintenant possible aux puissants hélicoptères de l'armée d'atterrir, mais la manœuvre demeure difficile.

Midi: les hommes de l'unité d'urgence de la SQ, région de Québec, sont également conduits sur les lieux pour effectuer des fouilles et retrouver les corps.

15 h: les cinq corps sont héliportés jusqu'au terrain du camp 16 de la voirie au mont Apica, où des fourgons les conduisent à la morgue de Québec.



Les agents de la SQ transportent le corps d'une des victimes de l'hélicoptère au fourgon, sur le terrain du Camp 16 au mont Apica.



Sur le sol, entremêlé aux débris du DC-3, le corps affreusement mutilé d'un des passagers.

Erreur humaine ou mécanique...?

Pendant que toute la province lisait les compte-rendus sur la tragédie du mont Apica dans les journaux d'hier, sur place, les événements suivaient leur cours.

SAUVETAGE

Rappelons d'abord que les quatre survivants qui étaient restés sur les lieux, après que deux autres s'en furent chercher du secours, furent hissés à l'aide de câbles dans des hélicoptères qui les survolaient. L'opération s'est déroulée entre minuit trente et une heure, hier matin, et elle n'a pas été des plus faciles.

A un moment donné, le puissant réflecteur indispensable pour éclairer les manœuvres se brisa et on dut continuer dans une demi-obscurité. De forts vents balayaient la façade de la montagne. Les hauts arbres entourant les débris de toute part étaient une menace continuelle. Néanmoins les soldats réussirent l'opération.

LES VICTIMES

Hier après-midi, c'était des corps sans vie que les soldats et les agents de la SQ allaient chercher. La scène que nous décrivirent ceux-ci en est une d'enfer; les corps étaient affreusement mutilés. Entre l'hélicoptère et le fourgon, les policiers mirent grand soin à cacher complètement aux curieux les corps des victimes.

LES CAUSES

Il est évidemment beaucoup trop tôt pour déterminer les causes exactes de la tragédie. Néanmoins certaines observations faites sur les lieux de l'accident sont parvenues jusqu'à nous.

D'abord, il semble que les deux moteurs du DC-3 tournaient toujours au moment où l'avion a touché terre; ce qui éliminerait la possibilité d'une panne de moteur. Un fait à noter et qui pourrait être significatif: un des survivants fut éjecté de l'avion, attaché à son siège; on sait qu'il n'est pas usuel pour les passagers de garder les ceintures attachées pendant toute la durée du vol. Avait-on des raisons de croire à un choc?

Il y avait beaucoup de brume en ce fatidique lundi matin, mais peu de vent. Aucun appel à l'aide n'aurait été lancé par l'équipage du DC-3.

Il est permis de supposer, à l'heure actuelle qu'une défaillance de l'altimètre ou une mauvaise interprétation du pilote ait fait que l'avion a percuté le faite de la montagne.



Oscar Doré, 70 ans de La Tuque, est admis à l'hôpital de Chicoutimi. Il pourra en ressortir quelques heures plus tard.

**Textes et photos
Mario Roy et
Ghislain Ouellet**



L'hélicoptère de l'armée s'apprête à repartir pour les lieux de la tragédie après avoir déposé deux corps sur le terrain du Camp 16.

Le sort des occupants

— MAURICE HARBOUR, 55 ans, de La Tuque: Il est sorti indemne de l'écrasement avec un compagnon. Il a donné les premiers soins aux survivants et a allumé un feu dans la nuit de lundi. En "homme de bois", il a marché 12 heures en forêt et rejoint la route 54a. Conduit à l'hôpital d'Alma, il en est sorti mercredi après une nuit de repos.

— LOUIS PAILLE, 19 ans, de Saint-Thécle, a accompagné M. Harbour dans son périple de 12 heures en forêt. Il a aussi quitté l'hôpital d'Alma après une nuit de repos.

— OSCAR PARE, 70 ans, de La Tuque, a pu quitter l'hôpital de Chicoutimi vers 1h30 mercredi matin. Il y avait été conduit quelques heures plus tôt. Il devait être évacué du lieu de l'écrasement taire en compagnie de trois autres passagers vivants.

— CLAUDE JOURDAIN, 32 ans, de La Tuque, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital de Chicoutimi où il a été admis dans la nuit de mercredi également.

— WALTER WHITTING, 31 ans, de La Tuque également, repose aussi dans un état satisfaisant à l'hôpital de Chicoutimi.

LIONEL MARCOTTE, 43 ans, de Trois-Rivières. Quoique assez gravement blessé, son état n'inspire aucune crainte. Il se trouve également à l'hôpital de Chicoutimi.

LES VICTIMES

— CLAUDE ROUSSEL, 26 ans, d'Amos, Abitibi, pilote.

Sa femme, qui est dans un violent état de choc, a appris la triste nouvelle alors qu'elle se trouvait à l'hôpital de Chicoutimi avec son frère. — WALTER FERGUSON, 43 ans, de Baie-Johan-Beetz, Côte-Nord, co-pilote. On sait qu'il était un pilote de brousse expérimenté.

— Mlle RENEE POTVIN, 21 ans, de La Tuque, était à l'emploi de la Laurentian

Air Services comme hôtesse. — DENIS VERRET, 23 ans, de Loretteville. Il était à l'emploi de la CIP depuis 5 semaines. Il possédait un diplôme d'ingénieur forestier. — GETTINO ALLEGUNI, 54 ans, de La Tuque est le cinquième et dernière victime de cette tragédie. Tous les cinq sont décédés au moment où l'avion a touché le sol en catastrophe.



On a dû utiliser la scie à chaîne pour déblayer un terrain d'atterrissage de fortune pour les hélicoptères de l'armée et de la SQ.



M. Robert Gagnon, employé de la Voirie du Camp 16, a, le premier, aperçu les deux rescapés qui venaient d'atteindre la route. Il ne put converser beaucoup avec eux, car, rapporte-t-il, ils étaient complètement éteints.

POURQUOI

?

522-7041

A.E. LE PAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT COURTIER

ENCADREMENTS STE-ANNE

560, Boul. Hamel
QUEBEC
succ. Centre d'achats
St-Louis de France
Route de l'Eglise
Chemin St-Louis
GIFFARD
Galeries Ste-Anne

GRAND CHOIX DE PEINTURES A L'HUILE AVEC CADRES ASSORTIS GRANDES COLLECTIONS D'ARTISTES CANADIENS ET LOCAUX TELS QUE

- ALBERT ROUSSEAU
- M. LEBON
- M. MAURO
- LÉO AYOTTE
- LE CLERC
- PAUL GAUTHIER
- ROBERT GENN
- T. SIMPKINS



- M. BOUTET
- GARON
- HORICK
- DESROSIER
- KOVACS
- BERGERON
- MARCHAND
- et PLUSIEURS AUTRES

ENCADREMENTS STE-ANNE

560, Boul. Hamel
"QUEBEC"
succ. Centre d'achats
St-Louis de France
Route de l'Eglise
Chemin St-Louis
GIFFARD
Galeries Ste-Anne

A .16, le permis de conduire suspendu

Plusieurs automobilistes pris en défaut en vertu des articles du Code criminel relatifs à la conduite ou à la garde d'un véhicule automobile, alors que leurs facultés sont affaiblies par l'alcool, ont vu leurs permis de conduire suspendus hier pour des périodes allant jusqu'à trois mois.

Les conducteurs touchés par ces interdictions sont un comptable, un représentant de commerce, un militaire et un employé de garage.

Ce dernier a déjà été condamné pour une semblable

offense, et son permis lui avait été enlevé pour trois mois.

Hier, il a subi le même sort, en dépit du fait qu'il a insisté énergiquement pour que le tribunal ne prononce pas d'interdiction dans son cas.

De plus, ce conducteur devra payer une amende de \$100, plus les frais, d'ici un mois, à défaut de quoi il ira en prison.

LE DOUBLE DE LA TOLÉRANCE LÉGALE

Chacun sait que le maxi-

mum d'alcool toléré par la loi dans le sang d'un automobiliste est de 80 milligrammes par 100 millilitres de sang.

Or le juge Yvon Sirois a adopté comme ligne de conduite de suspendre les permis dans tous les cas où le test de l'ivresse révèle une quantité double du maximum toléré par la loi.

Hier, il s'est trouvé en présence de cas où le test d'haleine avait indiqué 170, 190 et jusqu'à 200 milligrammes.



Les Témoins de Jéhovah en congrès

Un congrès régional des Témoins de Jéhovah se tient présentement au Pavillon de la Jeunesse au parc de l'Exposition à Québec. Quelque 1,500 personnes, selon les estimations, auraient envahi jusqu'à présent l'enceinte du "petit colisée". Les repas des délégués qui sont venus, pour certains, avec toute leur famille doivent se préparer dans d'immenses chaudières comme on peut le constater sur la photo ci-contre.

Les propos de la cour

Vol en duo

Deux jeunes femmes ont été condamnées hier à des amendes de \$20 chacune après s'être reconnues coupables d'avoir volé de la lingerie à l'étalage d'un magasin à rayons de Québec métropolitain.

Le juge Sirois leur a rappelé le vieux dicton que "celle qui tient le sac est aussi coupable que celle qui y dépose les objets volés".

Cautions acceptées

Le tribunal a accepté hier comme cautions les personnes qui se sont présentées pour souscrire un cautionnement de \$2,000 dans les cas des frères Gilles et André de viol, ainsi que dans le Madore, de Québec, accusés cas de Charles Patenaude, de Sainte-Foy, accusé d'avoir participé au cambriolage du magasin Canadian Tire, de Sainte-Foy.

Dans tous les cas, il s'agit de parents ou d'amis des prévenus qui se sont portés

garants de leur présence devant le tribunal pendant tout le temps que dureront les procédures.

Locataires vs propriétaires

Le ou les propriétaires de l'immeuble Cassulo et Cope- man, de la rue St-Jean, font face à une procédure pour outrage au tribunal parce que les clauses d'une injonction émise par le juge Georges-René Fournier, de la Cour supérieure de Québec n'auraient pas été respectées à la satisfaction du locataire Popeye Burger.

Le litige tourne autour d'une climatisation inadéquate des locaux loués par le requérant; de l'usage restrictif des salles de toilettes et de lavabos imposé par l'intimé, ainsi que d'autres griefs qui sont à la base de la procédure.

C'est le juge Jacques Du- four, de la Cour supérieure qui est saisi du problème.

En fin d'après-midi hier,

on ne savait pas encore si la preuve soumise, de même que les plaidoiries pourraient prendre fin avant ce midi.

Les avocats en présence sont Me Jean Morin et Me Maurice L. Duplessis.

Ces maîtres du Barreau n'ont cependant rien de commun avec les personnages du même nom que la présente génération a connus en politique ou à la télévision.

Parjure

Un individu a été formellement accusé de parjure hier, en Cour des sessions de la paix.

Le crime aurait été commis alors que l'accusé rendait témoignage dans une cause criminelle récente.

Son avocat a opté pour une enquête préliminaire laquelle a été fixée provisoirement à huit jours.

On saura aujourd'hui si le prévenu pourra être admis à caution.



Affrontements sur les chantiers de construction à Sept-Iles

La FTQ face à une injonction

MONTREAL PC — La Cour supérieure a émis une injonction interlocutoire, mercredi, ordonnant au Conseil provincial des métiers de la construction FTQ et à plusieurs de ses officiers de la région de Sept-Iles de cesser de provoquer des affrontements sur les chantiers de construction de cette région.

La requête, formulée par la CSN-Construction, fait suite à une série d'affrontements entre des membres des deux centrales qui a abouti à l'expulsion de quatre travailleurs de la CSN du chantier de la Lang Construction.

Le requête, formulée par la CSN-Construction, fait suite à une série d'affrontements entre des membres des deux centrales qui a abouti à l'expulsion de quatre travailleurs de la CSN du chantier de la Lang Construction.

L'injonction, qui ordonne la cessation immédiate de l'empêchement aux intimés, a aussi été ploi de la force et des menaces infligées à un autre agent d'affaire du 791, M. Jean-Marc Leblanc.

Celui-ci aurait en effet menacé les 45 travailleurs de la CSN-Construction de leur

faire quitter les lieux "à force de bras" s'ils ne participaient pas au mouvement de débrayage provincial organisé par la FTQ-Construction en vue d'obtenir des employeurs l'in-

dexation des salaires. La CSN-Construction avait alors décidé de boycotter le mouvement de débrayage, parce qu'elle n'avait pas été consultée.

à propos

livré à votre porte tôt chaque matin

Prix à la semaine (payable au porteur)

Dimanche au samedi (17 jours) : \$1.15
Lundi au samedi (16 jours) : \$0.90
Lundi au vendredi (15 jours) : \$0.75

Téléphonez :
Service du tirage

529-0411

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au vendredi : 7 h. 30 à 17 h.
Samedi et dimanche : 9 h. 00 à 12 h.

Avant 7 h. 30 — 522-4773

3 Place Jean-Talon,
G1K 7K9, Québec, Qué.

Pour nos lecteurs du comté de Portneuf,
agent, local : P. ROCHETTE

875-2783

Il voulait seulement "starter"

A peine sorti de prison, Luc s'empare d'un accumulateur. Il a plaidé coupable avec explications devant le juge Yvon Sirois, qu'il a condamné à \$25 d'amende, avec un délai de 60 jours pour payer.

Il a dit au juge que sa voiture était en panne et qu'il avait "emprunté la batterie juste pour "starter".

En fait, l'accumulateur de \$42 a été remis à son propriétaire, mais il n'en reste pas moins que Luc l'avait pris sans permission, ce qui constituait un vol, au sens de la loi.

Luc, qui a eu sa part d'en- nuis matrimoniaux, a été franc devant le tribunal, et c'est cette franchise qui lui a évité de retourner en prison. "Merci M. le juge et merci M. le procureur", a-t-il lancé en quittant la salle d'audience.

REPRÉSENTANT(e) EN PUBLICITÉ

Vous êtes peut-être déjà impliqué (e) dans le domaine de la publicité et vous êtes prêt (e) à relever un défi !

ou

Vous vous sentez un intérêt grandissant pour ce domaine mais vous n'attendez qu'une opportunité pour vous lancer et êtes aussi prêt (e) à relever un défi ! A PROPOS, le journal aux 7 matins peut devenir pour vous l'occasion d'une nouvelle carrière.

J'ai besoin immédiatement d'un (e) représentant (e) qui a des idées, de l'imagination et des aptitudes pour vendre ses idées.

Pour rendez-vous, appeler

MARIE VEILLEUX

Directeur, publicité-promotion

522-4771



C'est ainsi qu'a pris fin hier matin l'occupation du bureau du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, par une vingtaine de grévistes de Gen-Tec. Après avoir passé la nuit dans l'édifice, ceux-ci ont "accueilli" les fonctionnaires qui pour la plupart n'ont pas franchi la ligne de piquetage. A la demande du propriétaire de l'édifice, une douzaine de policiers municipaux ont été dépêchés sur les lieux pour s'assurer que l'entrée ne soit pas obstruée. A 9h30, les grévistes levaient le siège et s'en retournaient tranquillement. (photo Michel St-Pierre)

Fin de l'occupation

St-Pierre étudiera le cas de Gen-Tec

(D'après P.C.) — Les grévistes de la société Gen Tec, de Sainte-Foy, ont mis un terme, hier, à l'occupation des bureaux du ministre de l'Industrie et du Commerce à Québec après avoir obtenu l'assurance que M. Saint-Pierre étudierait leur cas.

Une douzaine des quelque 20 grévistes qui avaient envahi les bureaux de M. Saint-Pierre, mardi matin, ont passé la nuit sur place.

Ils n'ont pas rencontré le ministre puisque ce dernier était à l'extérieur de la ville.

Un porte-parole de M. Saint-Pierre a toutefois indiqué que ce dernier s'était engagé à les rencontrer, probablement au début de la semaine prochaine.

Les quelque 38 employés syndiqués de Gen Tec, une entreprise qui se spécialise dans la recherche industrielle et la fabrication de lasers, sont en grève depuis le 26

avril dernier, dans le but d'obtenir la signature d'un premier contrat de travail.

Ils prétendent que l'étrange collaboration qui existerait entre leur employeur et le ministère de l'Industrie et du Commerce a rendu leur grève inefficace.

C'est ainsi que des équipements nécessaires à la production des lasers auraient été démontés, durant les jours qui ont précédé la grève, de l'atelier de Gen Tec à l'édifice du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), un organisme qui est sous la responsabilité du MIC.

Par ailleurs, les négociations dans ce conflit sont toujours dans une impasse. M. Pierre Mascolo de la CSN a en effet indiqué hier soir qu'une rencontre de négociations tenue mardi n'a donné aucun résultat.

Selon lui, la partie patronale a soumis à cette occasion une contre-proposition "irréflective et irraisonnable" puisqu'elle n'accorde rien de plus aux syndiqués que ce qui avait été proposé par l'employeur le 12 juillet dernier. "L'employeur se moque des travailleurs" a-t-il ajouté.

MONTCALM

Je recherche une maison à 3 logements près de Belvédère, avec facilité de stationnement. Prise de possession octobre.

LOUIS
CLAMAGERAN
524-0159

A.E. LE PAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT COURTIER

Le gouvernement accusé de faire de l'intimidation

par Donald Charette

Le président des 32.000 fonctionnaires provinciaux, M. Louis Harguindeguy, a accusé hier le gouvernement du Québec de faire de l'intimidation auprès de certains délégués et officiers du syndicat et de déroger ainsi au Code du Travail.

M. Harguindeguy a affirmé au cours d'une conférence de presse que le gouvernement, et plus particulièrement les ministères de la Justice et des Transports, ont fait preuve d'antisindicalisme à l'égard de représentants du Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux du Québec (SFPQ).

Selon lui cette intimidation peut prendre plusieurs formes menaces de renvoi, mutation, congédiement. Il a d'ailleurs remis une copie de six jugements (4 au ministère de la Justice et deux aux Transports) rendus par le Tribunal du

Travail ou la cour d'appel qui reconnaissent que des fonctionnaires ont été pénalisés à cause de leurs activités syndicales.

C'est ainsi qu'un membre du personnel de cadre de la Justice a été condamné à une amende de \$300, pour avoir menacé de congédier et d'avoir déplacé illégalement un fonctionnaire pour le contraindre à abandonner ses activités syndicales.

Un autre administrateur des Transports a été condamné à \$700, d'amende pour avoir interdit à un syndiqué d'agir comme agent de griefs.

En conséquence, le SFPQ entend donc présenter en septembre prochain certains amendements à apporter au Code du Travail et à la loi de la Fonction Publique. Signalons enfin que la convention collective des fonctionnaires provinciaux expire le 30 juin 1975 et que le SFPQ entend entamer les discussions dès le mois de janvier.

Enquête sur la police de Beauport

Disparition mystérieuse de preuves

par IRENE McNEIL

Mme Eugène Côté, épouse du chef de police de Beauport, a témoigné hier à la commission de police, avoir perdu les chèques émis à son nom par M. Raymond Savard et que, selon elle, M. Côté lui avait remis pour encaisser selon leur échéance mensuelle.

Cette déclaration faisait suite au témoignage contradictoire d'une tierce personne concernant un prêt de \$1.500, négocié par l'entremise de M. Eugène Côté, chef de police de Beauport, en faveur d'un de ses employés, M. Raymond Savard. M. Eugène Côté avait déclaré catégoriquement à la commission ne pas avoir bénéficié monétairement, ou autrement, dans cette affaire.

Le témoignage de Mme Côté aurait peut-être éclairé cette situation auprès des commissaires Tobin et Dionne de la commission de police dans le cadre de l'enquête

présentement en cours sur les agissements du corps policier de Beauport. Toutefois, plusieurs des déclarations de Mme Côté ont plutôt embrouillé cette histoire d'emprunt qui devient de plus en plus intrigante.

Mme Côté a dû avoir reçu \$30, de M. Savard comme cadeau pour les fois que celui-ci a été invité à leur demeure. Elle a également témoigné s'être aperçue de la perte des chèques lorsqu'elle a reçu le subpoena de la commission lui demandant d'apporter ces pièces avec elle lors de son témoignage. Selon Mme Côté, deux des trois chèques encaissés à date n'ont pas été acceptés par la banque et lui ont été retournés. Mme Côté a déclaré qu'elle avait placé ces chèques retournés avec les chèques qui ont disparu.

Suite au témoignage de son épouse, M. Côté a déclaré à la commission que Mme Côté lui avait informé des

chèques retournés mais qu'à son tour il n'avait pas approché M. Savard à ce sujet, connaissant ses difficultés financières actuelles. M. Côté a raconté avoir toutefois informé M. Savard de la disparition des chèques.

Selon le chef de police, les chèques auraient pu disparaître lorsqu'à une occasion ils ont été placés dans le coffre à gant d'une de ses voitures (soit les voitures du corps policier). Selon M. Côté, quelqu'un aurait pu les prendre par mégarde et selon lui "un jour, ça (les chèques) va me revenir par le poste".

Cette dernière déclaration de M. Eugène Côté a été reçue avec grande stupéfaction par le juge Tobin de la commission de police et au fou rire général de l'audience qui pour la plupart sont des citoyens de Beauport.

Jusqu'à date, quatorze témoins ont comparu devant la commission qui poursuit son enquête à 10 heures ce matin.

VITE... VITE...

SUPER LOTTO

D'AOÛT

TIRAGE:

23 AOÛT

QUANTITÉ LIMITÉE

\$1.000.000 EN PRIX
3.100 GAGNANTS

Le cabinet subirait des changements importants

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada devait aujourd'hui, rendre public le nom d'un nouveau membre de son cabinet et indiquer quels seront les changements majeurs de la liste de ses ministres.

Les modifications seront importantes, assure-t-on déjà dans les milieux gouvernementaux. On laisse entendre que

le Cabinet actuellement composé de 31 membres, pourrait bien être ce soir plus nombreux.

La composition du nouveau Cabinet devait être annoncée aujourd'hui, à 09: hres du matin, au moment même de la cérémonie d'assermentation convoquée à Rideau Hall, la résidence vice-royale.

Le premier ministre devait

donner une conférence une heure seulement après la cérémonie et le nouveau cabinet se réunir officiellement pour sa première réunion.

La cérémonie d'aujourd'hui devrait mettre en terme aux spéculations qui ont cours depuis quelques semaines sur les changements de portefeuilles qui, croit-on affectera les titulaires, même parmi les plus importants.

On s'attend ainsi à ce que M. Allan McEachen prenne la succession de M. Mitchell Sharp à la tête de la diplomatie canadienne. M. Sharp, pour sa part, hériterait d'un portefeuille moins important.

Jusqu'ici, M. McEachen était président du Conseil privé et leader du gouvernement aux Communes.

Par ailleurs, dans les milieux gouvernementaux, on estime que d'autres piliers du Cabinet pourraient demeurer à leurs postes actuels, même s'ils ont déjà manifesté le désir d'accéder à de nouvelles fonctions. Il en est ainsi de M. John Turner Finances, Otto Lang Justice, Donald McDonald Énergie et Eugène Whelan Agriculture.

Et pourtant, d'aucuns croient que six au moins, des membres du Cabinet, pourraient avoir à rétrograder à des fonctions moins importantes pour

La cour du banc de la reine sera abolie

(PC) — C'est en vue de simplifier le système des tribunaux du Québec que le gouvernement a fait adopter peu avant la fin de la session le projet de loi 36 qui, entre autres, abolit la Cour du banc de la reine.

En présentant le projet de loi en deuxième lecture, le ministre de la Justice Jérôme Choquette a expliqué que cette mesure visait à rendre le système des tribunaux du Québec "parfaitement simple, perceptible et compréhensible par les justiciables et les citoyens".

D'autres "modifications

substantielles" seront exposées dans un livre blanc sur la justice qui sera publié l'automne prochain, a ajouté M. Choquette.

La Cour du banc de la reine avait été constituée, il y a 125 ans, par une loi adoptée en 1849 et constituait à la fois un tribunal d'appel en matière civile et un tribunal de première instance en matière criminelle.

Composée de juges appartenant à différentes juridictions, elle était devenue désuète par suite de l'adoption de diverses lois, tant au 19e qu'au 20e siècle, a dit le ministre.



Le soldat Joseph Lionel Perron.

Suite à la mort du soldat canadien

Climat de colère et de nervosité

Par DOUG SMALL

NICOSIE (PC) — Un climat de colère et de nervosité régnait, hier, dans le camp canadien, à Nicosie, à la suite de la mort du soldat Joseph Lionel Gilbert Perron, abattu au cours de la nuit par un tireur embusqué alors qu'il effectuait une patrouille de routine.

Selon diverses sources, le jeune homme de 20 ans, originaire de Montréal, prenait place à bord d'une jeep avec deux camarades lorsque l'incident est survenu. La patrouille tentait alors de pénétrer dans le territoire chypriote.

Perron fut atteint de deux balles dans le dos, apparemment par un Chypriote grec, alors que la jeep était arrêtée près d'un pont, juste à l'entrée de l'enclavement turc.

Le conducteur du véhicule démarra aussitôt et conduisit le blessé au Ledra Palace Hotel, d'où Perron fut hissé à bord d'un hélicoptère et conduit à une base militaire britannique. À son arrivée, le médecin constatait son décès.

PASSIONNÉ DU HOCKEY

D'après ses camarades, Perron était un gars très agréable, passionné pour le hockey.

"Il était un très bon joueur de hockey", a déclaré un caporal que le canadien connaissait bien. "Il parlait souvent de quitter l'armée pour tenter de se joindre à l'équipe des Oil Kings d'Edmonton, de l'Association mondiale".

Le régiment auquel appartenait Perron est canadien à Edmonton, et le jeune soldat était en devoir à Chypre depuis le mois d'avril dernier dans le 1er groupe du régiment, aéroporté canadien.

Il est le premier soldat

canadien à trouver la mort depuis l'éruption des récents troubles à Chypre, il y a environ trois semaines. Toutefois, un certain nombre de membres de l'armée de l'air avaient déjà été blessés.

Quant aux autorités militaires, elles qualifient cet incident de cas isolé et inexplicable. On sait que les Canadiens ont la responsabilité de "séparer" les grecs et les turcs chypriotes à Nicosie même, afin d'éviter tout conflit armé entre les deux communautés.

Promotion du livre québécois à Paris

PARIS (AFP) — Une librairie du quartier Montparnasse, "pluriel", a décidé de promouvoir la diffusion du livre québécois. À cette fin, elle organise à compter d'aujourd'hui, "un mois Québec". Le vernissage de cette présentation de livres québécois a réuni hier soir, de nombreux Canadiens et amis français du Québec. On remarquait notamment le conseiller culturel de la Délégation générale du Québec, M. De Grandpré et l'attachée culturelle auprès de l'ambassade du Québec, Mlle Dumoulin.

La librairie comptera désormais un département de littérature québécoise particulièrement bien fourni comportant toutes les variétés de l'expression écrite: Romans, livres d'art, de sciences, de religion, de philosophie, etc...

Encadrant les rayons abondamment garnis sont suspendues des lithographies de l'artiste québécois Boisvert, ainsi que de fort belles affiches touristiques.

mes: littérature, cinéma et a mis sur pied trois rencontres franco-québécoises en soirée avec la participation d'écrivains et de journalistes sur les thèmes: littérature, cinéma et théâtre, la Société Québécoise et les Indiens.

Nouveau directeur de la SQ

(PC) — Le directeur-général adjoint de la Sûreté du Québec, M. Jacques Beaudoin, succédera à M. Paul-A. Benoit comme directeur général de la SQ, à compter du premier octobre prochain.

C'est ce qu'annonce un communiqué émis, hier, par le cabinet du ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette.

M. Benoit vient d'être nommé sous-ministre associé à la Direction générale de la SQ vacante.

CLUB 500 Porteurs du journal à propos



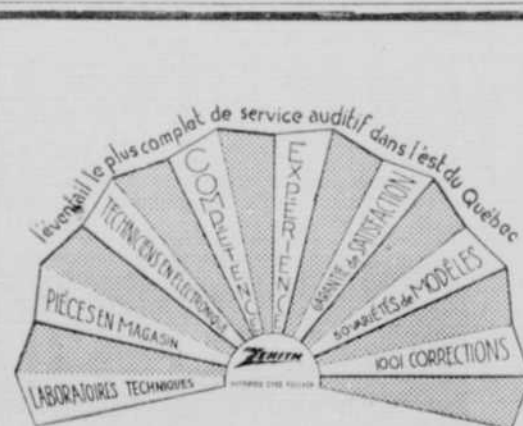
Luc et Aline Lemay, 2145, 24ième Rue, Québec. — Deux porteurs du journal "à propos"

Grâce à leurs économies, Luc et Aline ont maintenant tous deux une bicyclette bien à eux !

Facile ! Ils ont décidé de devenir porteurs du journal "à propos"

Tu aimerais te joindre à nous ?

SERVICE DU TRAGE
529-0411



Pierre-H. BERGERON & Associés

DU SERVICE AUDITIF MAICO INC.

QUEBEC — 815, COTE D'ABRAHAM	TEL: 529-9325
LEVIS — 3 AVENUE BEGIN	TEL: 837-4458
RIVIERE-DU-LOUP — 21 RUE VERBOIS	TEL: 862-4971
ST-GEORGES, BEAUCE — 635, 12ème RUE	TEL: 228-2970
TROIS-RIVIERES — 867 RUE DE FOIX	TEL: 379-5715
CHICOUTIMI — 254 RUE RIVERIN	TEL: 543-3483

145 navires seraient paralysés

Débrayage prévue ce matin sur les Grands Lacs et la voie du Saint-Laurent

MONTREAL (PC) — C'est à 8 heures ce matin jeudi que devaient commencer à débrayer quelque 900 officiers et ingénieurs, paralyant ainsi 145 navires dans les Grands Lacs et la voie maritime du Saint-Laurent.

Les négociations sont interrompues depuis mardi entre l'Association des transporteurs des Grands Lacs et le Syndicat canadien des officiers de marine marchande et la Guilde de la marine marchande du Canada.

Un porte-parole syndical a estimé à \$870.000 par jour le coût de la grève

pour les compagnies maritimes.

Les officiers et ingénieurs, dont le contrat est expiré depuis le 31 mai dernier, ont légalement le droit de faire la grève à compter d'aujourd'hui.

M. Gilles Gauthier, président du syndicat des officiers, a déclaré qu'on réclamait surtout la parité de salaires avec les officiers qui demeurent à terre.

Les ingénieurs gagnent actuellement \$3.44 de l'heure après cinq ans. Ils veulent une augmentation ho-

raire de \$1. au cours de chacune des deux années de la convention collective.

Quant aux officiers, ils veulent faire grimper à \$6 leur salaire horaire actuellement de \$3.20. Ils réclament également l'indexation au coût de la vie.

Les deux syndicats ont reçu l'appui du Syndicat des marins canadiens.

L'un des deux médiateurs fédéraux, M. Perry Meyer, de Montréal, a attribué au manque de coopération des officiers la rupture des négociations.



Le roi Hussein de Jordanie doit s'entretenir aujourd'hui avec le ministre des Affaires extérieures du Canada et le premier ministre, MM. Mitchell Sharp et Pierre E. Trudeau. Il déambule ici en compagnie de son épouse Alia et de M. Sharp. (téléphoto PC)

Dans la situation au Moyen-Orient

Le roi Hussein souhaite que le Canada fasse preuve de meilleure compréhension

Les Canadiens blessés à Chypre arrivent à Ottawa aujourd'hui

OTTAWA (P.C.) — Sept soldats canadiens blessés durant les récents combats à Chypre, arriveront aujourd'hui à Ottawa à bord d'un avion des Forces armées canadiennes, annonce le ministère de la Défense.

Cinq autres Canadiens, qui avaient été blessés moins grièvement, alors qu'ils ser-

vaient au sein du contingent de paix de l'ONU dans l'île méditerranéenne, demeureront à Chypre.

Tous les rapatriés, à l'exception d'un, seront transportés au Centre médical de la Défense nationale. Quant au caporal B. C. Meister, d'Edmonton, il se rendra directement dans sa ville natale.

Ceux qui seront hospitalisés à Ottawa sont le capitaine Normand Blaquiére de Montréal, le caporal Louis-J. Lapierre de La-Salle, le soldat Joseph-G. Lévesque de Témiscouata, le lieutenant John R. McGrath de Neufchâtel, le soldat Michel Plouffe de Montréal et le soldat Joseph-G. Simard de Chicoutimi.

Levée de l'embargo

Les prix versés aux producteurs canadiens pourraient être affectés

MONTREAL (PC) — La décision du gouvernement fédéral, de lever l'embargo décrété il y a quatre mois sur les importations de bœuf provenant des États-Unis, a provoqué diverses réactions des deux côtés de la frontière.

Chris Mills, secrétaire de l'Association canadienne des éleveurs de bovins, a affirmé à Edmonton que la levée de l'embargo qui s'accompagne d'un surplus mondial de viande de bœuf, pourrait affecter gravement les prix versés aux producteurs canadiens, l'automne prochain.

Mais, Jack Dampsey, gérant des relations publiques des Usines de transformation des viandes, a prédit que le système de quotas imposé par le gouvernement canadien, préviendra une baisse sensible des prix du bœuf.

Le ministre Eugene Whelan de l'Agriculture avait d'ailleurs refusé de prévoir l'impact de cette décision sur les prix.

L'embargo avait été imposé pour prévenir l'entrée au Canada de bœufs traités à l'hormone de croissance DRS. Quand les États-Unis ont accepté de faire certifier par des inspecteurs que les viandes à l'exportation ne sont pas ainsi traitées, le gouvernement d'Ottawa a levé l'embargo, mais a imposé un système de quotas pour ralentir les importations.

Le secrétaire adjoint à l'Agriculture, aux États-Unis, M. Mike Ellis, a toutefois prédit qu'il faudra compter encore 30 jours avant que le bœuf américain ne soit vendu dans les boucheries canadiennes. Le

secrétariat devra tenir des réunions d'information auprès des producteurs et faire inspecter les viandes par des vétérinaires. Les viandes ainsi que les bêtes seront également examinées par des inspecteurs américains et canadiens à la frontière.

OTTAWA (P.C.) — Le roi Hussein de Jordanie a exprimé le souhait, hier à Ottawa, que le Canada "fasse preuve d'une meilleure compréhension" dans la situation au Moyen-Orient.

Le souverain, en visite au Canada pour quatre jours, a déclaré à la presse, après un entretien avec le premier ministre Trudeau, « cependant précisé qu'il n'a "aucune espèce de raison de critiquer l'attitude du Canada" dans le conflit du Moyen-Orient.

Il était interrogé par un journaliste sur le rôle de notre pays dans le différend israélo-arabe où estiment des observateurs, le gouvernement canadien n'aurait pas caché ses sympathies pour la cause d'Israël.

Le monarque jordanien a

été très avare de commentaires en cette matière, se bornant à louer "le degré d'intérêt" que porte le Canada à la nation arabe et à la Jordanie en particulier.

Le roi Hussein en est à son premier voyage officiel en terre canadienne et il y séjournera encore quelques jours avant de regagner son pays.

A WASHINGTON

Il projette de s'arrêter à Washington "si les circonstances le permettent" pour s'entretenir avec les autorités américaines.

Interrogé sur l'affaire Nixon, le chef de l'Etat jordanien a dit que le problème qui affecte les États-Unis autour de la démission appréhendée du président Nixon touche également le monde entier.

"Il s'agit évidemment d'une question exclusivement américaine mais il reste que ses conséquences se feront sentir à travers le monde.

"J'espère que l'évolution de la situation sera positive et qu'elle n'affectera pas les progrès déjà accomplis dans la recherche d'une paix juste et durable au Moyen-Orient", a dit encore le roi Hussein.

Celui-ci a fait un tour d'horizon avec M. Trudeau sur la situation au Moyen-Orient où la Jordanie souhaite le rétablissement d'une paix le plus tôt possible à des conditions acceptables par toutes les parties, a-t-il signifié.

Le roi Hussein sera à Vancouver aujourd'hui où il assistera à une démonstration de l'aviation.

l'alouette MOLSON



Courtoisie de la
Brasserie Molson

l'hélicoptère Alouette scrute le terrain, décrit l'état de la chaussée, avertit des embouteillages, conseille sur le meilleur chemin à prendre.

A CJRP, l'Alouette ne chante pas. Elle vous indique la route à suivre. Ecoutez-là.

Des sénateurs républicains réclament la tête de Nixon

WASHINGTON (AFP) — Un certain nombre de sénateurs républicains ont fait savoir au président Richard Nixon qu'il devait démissionner faute de quoi il serait destitué lorsque le Sénat, transformé en haute cour, sera appelé à le juger. Cette ligne de conduite a été arrêtée mardi soir, lors d'une réunion de la majorité des 42 sénateurs républicains, qui détiennent en principe le sort du président des États-Unis puis qu'il est certain que les neuf dixièmes des démocrates se prononceraient pour la destitution.

On ignore encore l'identité des sénateurs qui ont fait la démarche auprès du président Nixon. Mais l'on sait que la majorité républicaine souhaitait, mardi, qu'elle fut effectuée par les dirigeants hiérarchiques et par deux sénateurs particulièrement influents, le sénateur conservateur Barry Goldwater et le libéral Jacob Javits. L'un et l'autre ont déclaré en privé que la cause du président Nixon n'était plus défendable. C'est également l'avis de l'influent sénateur John Tower, Texas, prési-

ABANDON DES POURSUITES

Un certain nombre de républicains et de démocrates sont d'accord pour prendre les dispositions législatives nécessaires pour que, au cas où il démissionnerait, M. Richard Nixon ne soit pas poursuivi devant les tribunaux ordinaires. Mais cette formule d'immunité se heurte à une vigoureuse hostilité de la part de congressmen influents; le leader de la minorité républicaine de la Chambre des représentants, John Rhodes, la trouve inacceptable et le chef de file de la majorité démocrate du Sénat Robert Byrd va plus loin: "Comment pouvons-nous demander aux jeunes de respecter la loi lorsque les gens les plus haut placés commettent les crimes les plus méprisables

et s'en tirent impunément?" Quant au leader du groupe démocrate au Sénat, Mike Mansfield, il estime que démission ou non, le processus de destitution doit être mené jusqu'à son terme. "Cette affaire a duré trop longtemps et a été trop loin pour ne pas être menée à sa conclusion définitive".

Quant aux intentions profondes du président Nixon, on en est réduit aux hypothèses. Plus seul et plus secret que jamais, Richard Nixon ne se confie à personne.

Il a affirmé mardi qu'il se battrait jusqu'au bout mais, signe des temps, aucun homme politique ne le croit plus sur parole. A la Maison-Blanche, personne, à l'exception des porteparole, ne prend plus systématiquement sa défense. Les uns ne cachent pas leur découragement, les autres travaillent non plus pour le président mais pour la présidence du pays, le plus puissant du monde. Il règne déjà un certain climat de transition comme si le vice-président Gerald Ford avait déjà un pied dans le bureau ovale du président.



De plus en plus de politiciens américains se tournent maintenant vers le vice-président Gerald Ford. Ce dernier a d'ailleurs eu un entretien hier avec le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Alexander Haig. Selon un porte-parole de M. Ford, les deux interlocuteurs ont échangé des points de vue sur la situation présente, mais il a refusé de donner des détails, ajoutant: "C'est tout ce que je peux vous dire". (téléphoto PA)

Selon un journal

Le président a pris la décision de démissionner

PROVIDENCE, Rhode Island (Reuter) — Le président Nixon a pris la "décision irrévocable" de démissionner, affirme mercredi le Providence Journal Bulletin dans une dépêche de son correspondant à Washington, Douglas Wilson, lequel cite des sources très proches de la présidence.

M. Wilson, qui affirme avoir recueilli cette information mercredi matin, ne précise pas la date de cette démission éventuelle et n'i-

dentifie pas la source d'une information qu'il affirme cependant détenir de la part d'un "partisan indomptable du président Nixon".

Le Providence Journal Bulletin avait remporté un prix Pulitzer, l'année dernière, pour avoir dévoilé la situation fiscale du président Nixon, ce qui valut au chef de la Maison-Blanche de devoir rembourser au fisc un montant important d'arriérés d'impôts.

Moscou prend ses distances vis-à-vis Richard Nixon

MOSCOU (Reuter) — Tout en continuant à défendre la politique de détente Est-Ouest, l'Union soviétique semble avoir fait un premier pas vers l'effacement du nom du président Nixon des tablettes de l'histoire.

Ce premier pas apparaît mercredi dans un long article paru dans la Pravda et signé par l'historien N. Lebedev, dans lequel le nom du président Nixon n'est pas écrit une seule fois, alors qu'il est fait plusieurs fois mention de la fonction même

du président américain.

Cette lacune contraste singulièrement avec la fréquence avec laquelle M. Nixon était mentionné de nom, il y a une semaine, tant dans des articles d'ordre général sur la détente, que dans les comptes-rendus des rapports entre le chef de la Maison-Blanche et M. Leonid Brejnev.

Dans son article, le professeur Lebedev fait l'éloge de la politique de détente soviétique, notamment dans le domaine des relations avec

Washington. Se référant au Sommet de Moscou du mois dernier, le professeur Lebedev se borne à faire état du "président des États-Unis" et évoque les "dirigeants de Washington et de Moscou" sans jamais les nommer.

La Pravda de mercredi publie également, sans commentaire, la dépêche de l'Agence Tass, révélant pour la première fois que le président Nixon est prêt à faire face à une procédure de mise en accusation, et à être éventuellement destitué de ses fonctions.

Sadate chercherait à amputer la Lybie de sa force de frappe

LE CAIRE (AFP) — Le président Sadate cherche à amputer la Lybie de sa force de frappe: les Mirage. Tel est, pour les observateurs au Caire, le but du chef de l'Etat en révélant la présence de ces appareils en Egypte.

Le président égyptien, esti-

ment les observateurs, souhaite, par son initiative, amener le gouvernement français à prendre les mesures qui s'imposent contre la Lybie.

L'accord franco-libyen conclu en novembre 1969, pour la fourniture d'une centaine de Mirage à la Lybie, comporte en effet une série de

clauses: celles-ci prévoient que les avions livrés ne peuvent être ni revendus ni réexportés à un pays tiers, ni surtout mis à la disposition d'un pays considéré comme belligérant. L'embargo sur la livraison des avions de combat supersoniques français et de leurs pièces de rechange était également prévu si une infraction à ces clauses par la partie libyenne était prouvée.

Cette preuve, le président Sadate a pris l'initiative de la rendre publique. Dans un message adressé aux dirigeants libyens mercredi dernier, et publié au Caire une semaine plus tard, le chef de l'Etat égyptien a éclairci une fois pour toutes, et sans aucune équivoque, le mystère des Mirages libyens.

Mystère éclairci

Ces avions de combat se trouvent en Egypte depuis l'année dernière. Il ne s'agit pas de quelques appareils, puisque tout un calendrier est requis pour leur rapatriement.

La 2ème conférence sur Chypre devrait s'ouvrir aujourd'hui

GENEVE (AFP) — La deuxième conférence de Genève sur Chypre devrait s'ouvrir aujourd'hui, en fin d'après-midi ou au début de la soirée, dit-on au palais des Nations, où tout est prêt pour l'accueillir dans la grande salle des conseils.

L'heure exacte de l'ouverture sera précisée par les trois ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, Grèce et Turquie, après leur arrivée à Genève, prévue en début d'après-midi. On n'exclut

pas, palais des Nations, que l'ouverture puisse être retardée si de graves violations du cessez-le-feu se produisaient entre-temps dans l'île, mais on ne pense pas que la conférence elle-même puisse être remise en cause, du moins à ce stade.

Le rendez-vous du 8 août avait été pris par les trois ministres, MM. James Callaghan, Georges Mavros et Turan Guney, à l'issue de leur première conférence sur Chypre, tenue du 25 au 30 juillet dans ce même palais des Nations,

à Genève. Dans leur déclaration commune du 30 juillet ils ont prévu que les représentants des communautés grecque chypriote et turque chypriote se joindraient à eux à "stade rapproché" pour cette deuxième conférence. Il avait été alors précisé que MM. Glafkos Clerides, pour les Grecs chypriotes, et Rauf Dnktash pour les Turcs chypriotes, participeraient aux travaux dès le 10 août. Aucune indication contraire n'est venue jusqu'à présent modifier ce programme.

TARIFS DES ABONNEMENTS

(au Canada)

12 mois : \$45.00 — 6 mois : \$22.50

Remarques : • "à propos" est publié 7 jours par semaine
• ces prix incluent le supplément "à loisir"

Faire parvenir votre remise

à propos

C.P. 1727 — G1K 7K9, Québec, Qué.

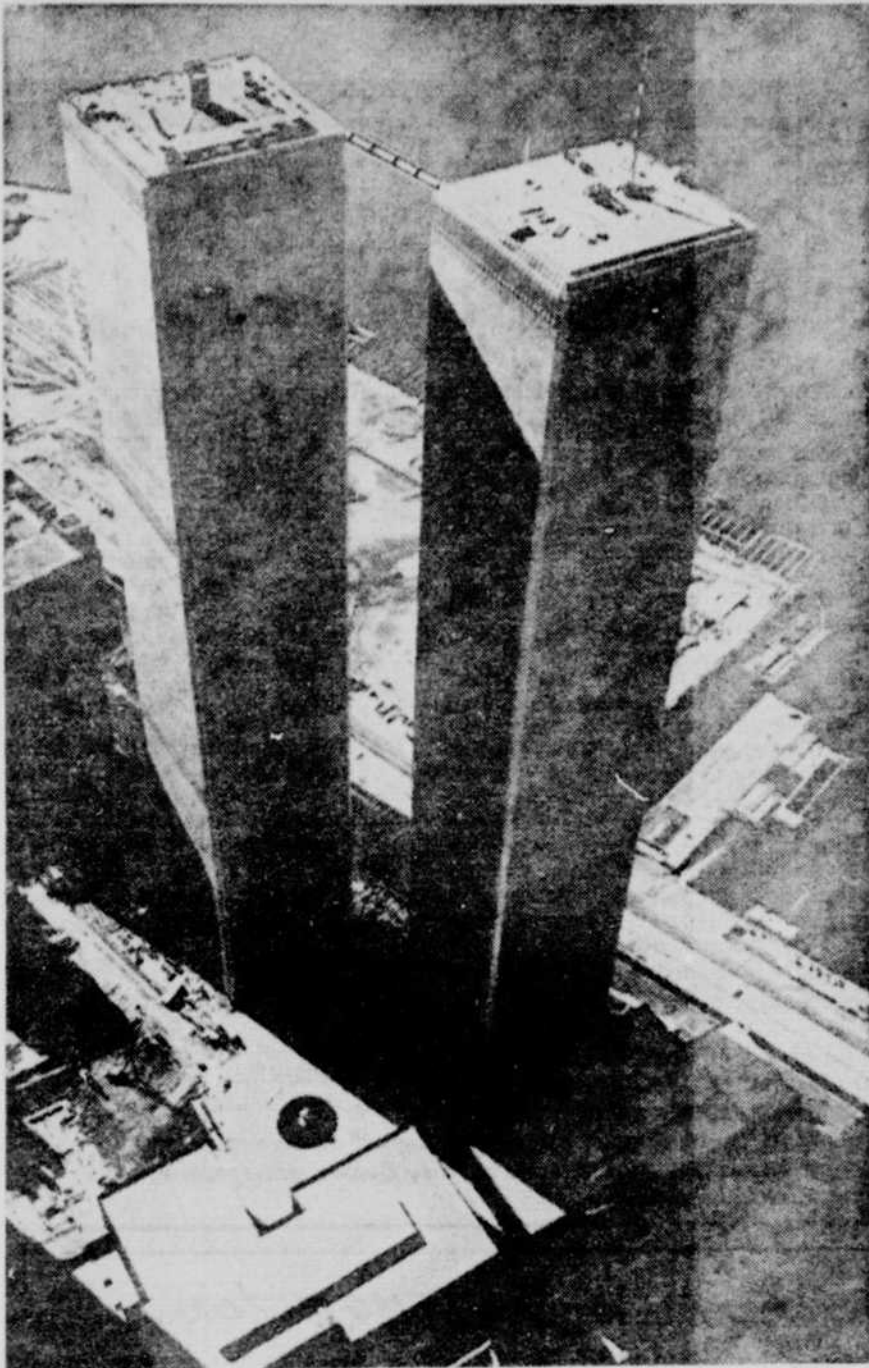
Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :

Un funambule marche à 1,353 pieds d'altitude



Le funambule français Philippe Petit a réussi, mercredi, une grande première à New York : franchir sur une corde la distance — à pieds — entre les deux plus hauts gratte-ciel du monde, à 1,353 pieds d'altitude. Petit, devant des centaines de Newyorkais se rendant à leur travail dans le quartier des affaires à Wall Street, a effectué un aller-retour entre les deux bâtiments de 110 étages, se penchant par les talons au milieu du trajet. La police n'a pas goûté l'exploit et, après avoir arrêté Petit, l'a placé en observation dans un hôpital psychiatrique.



Petit, content de son exploit, ne semble pas trop s'en faire après avoir été arrêté par la police. (téléphoto PA)



L'intrépide funambule en pleine action...

(téléphoto PA)



Tant qu'à y être, pourquoi ne pas s'accorder une petite fantaisie, et... se coucher sur la corde. (téléphoto PA)

TOUT
NOUVEAU À

CjRP
QUÉBEC 1060

Un service
téléphonique
dernier cri

Pour affaires
+
renseignements

688-1060

Pour concours : 670-9060



"à propos" est publié et imprimé à
3, Place Jean-Talon, Québec 2
G1K 7K9
Membre de l'ABC

Président-directeur
général : Claude Royer
Vice-président et éditeur : Jean Pelletier
Directeur de l'information : Pierre Loignon
Téléphone : 522-4771

à propos

Point de vue du CDQM

Les espaces verts à Ste-Foy...

Après avoir pris connaissance du projet d'un groupe de citoyens de Ste-Foy animé par madame Louise St-Amant, projet qui vise la conservation du boisé situé près de Place Navilès à Ste-Foy, c'est-à-dire entre le boulevard des Quatre-Bourgeois, le Boulevard Pie XII, l'Avenue Bégon et la rue des Bois, le président du Conseil de Développement du Québec Métropolitain, monsieur Reynald Poirier, tient à faire les commentaires suivants:

"Le projet des concitoyens de madame St-Amant vise le bien être de la population et démontre publiquement, une fois de plus, que des citoyens sont maintenant dans l'obligation de se regrouper et de prendre des initiatives nouvelles pour assurer le respect de l'environnement.

L'absence de réponse du maire et des échelons de Ste-Foy, suite à la présentation dudit projet, illustre bien les propos du sociologue-urbaniste et président de la Commission d'Aménagement de la Communauté Urbaine de Québec, monsieur Jean Cimon, et en particulier quand celui-ci

déclare: "Jusqu'à maintenant, la qualité de la vie urbaine n'a guère troublé le sommeil des politiciens". (Le Soleil 24 juillet 1974, par Nicole Campeau).

De plus, à la lecture du RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT de la Ville de Ste-Foy (V-316), monsieur Reynald Poirier s'étonne que le boisé de Place Navilès, comme plusieurs autres espaces verts d'ailleurs, ne soient pas déjà propriété de la Ville de Ste-Foy et mis à la disposition des citoyens sous forme de parc ou autrement; d'autant plus que le règlement V-316 prévoit que tout propriétaire qui soumet un plan des subdivisions pour fins de développement résidentiel doit céder pour fin de parc ou de terrain de jeux une superficie de cinq pour cent (5%) de la superficie de son terrain. Aussi, il demande aux administrateurs de Ste-Foy d'expliquer leur façon d'appliquer ce règlement, de publiciser le nombre d'espaces verts acquis, leur site, de faire connaître le total des fonds accumulés par la ville en échange de certains terrains normalement réservés

pour fins de parcs publics et l'usage fait de cet argent.

Quant aux citoyens engagés dans la bataille du boisé de Place Navilès, le président du C.D.Q.M. se dit convaincu qu'ils se verront bientôt dans l'obligation d'élargir leur champ d'action de façon à superviser tout leur quartier, voire même l'ensemble des aménagements de la ville.

De plus, poursuit-il, l'intervention de ce groupe de citoyens nous amène à nous interroger sur la qualité du plan d'urbanisme de la Ville de Ste-Foy et sur son accessibilité aux citoyens; on doit aussi s'interroger sur la qualité et la quantité de l'énergie déployée par l'administration de la ville pour assurer une réelle participation des citoyens à l'élaboration du plan directeur d'urbanisme et à son réajustement périodique de même que sur sa politique d'utilisation des espaces verts.

Le président du C.D.Q.M. conclue en ajoutant: "A Ste-Foy comme dans la majorité des villes du Québec Métropolitain le développement se fait au gré de certains promoteurs dont

l'objectif premier, et souvent le seul objectif, est le profit à tout prix et ce avec la complicité des administrateurs politiques. Pour corriger cette situation déplorable, il est urgent de mettre sur pied des mécanismes qui permettent aux citoyens de s'exprimer sur les aménagements susceptibles de modifier la qualité de vie dans la ville. Une commission d'urbanisme autonome, c'est-à-dire non liée au pouvoir politique pourrait remplir cette fonction.

De plus, monsieur Poirier invite les citoyens intéressés à une meilleure qualité de vie, à se concerter, à se donner tous les moyens d'atteindre l'information qu'on leur cache si délibérément au profit d'intérêts particuliers et à continuer à défendre leurs intérêts collectifs avec patience et conviction.

Pour information:

Marc ROULEAU, 529-8475
Reynald POIRIER, 667-0543
Comm. du 01.08.74

Conseil de développement
du Québec métropolitain, Inc.

À PROPOS DES AUTRES JOURNAUX

Nixon confesse ses péchés

Dans un geste désespéré et plutôt pitoyable, le président Nixon est passé aux aveux. (...)

M. Nixon confesse ses fautes, et il les regrette. C'est, à n'en pas douter, le commencement du dénouement d'un scandale qui a trop duré. Le gardien de la Constitution et le protecteur de la justice américaine a cherché à paralyser les rouages de l'appareil judiciaire. Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. L'affaire est classée. Le Sénat des États-Unis se trouve en quelque sorte dans l'obligation de destituer M. Nixon.

Ce dernier ne se fait incidemment plus d'illusions, même s'il se dit "fermement convaincu que l'ensemble des faits ne justifie pas la mesure extrême de la mise en accusation et de la destitution d'un Président".

En passant aux aveux, le chef de la Maison-Blanche ébranle dangereusement le peu d'appuis

qu'il lui reste. Il s'est inculpé au point de devenir presque indéfendable. Il lui semble même "à ce stade qu'un vote d'inculpation par la Chambre est pratiquement acquis d'avance et que l'affaire fera donc l'objet d'un procès au Sénat".

Dans les circonstances, on se demande pourquoi M. Nixon persiste à vouloir demeurer en poste. Même ceux qui lui furent le plus longtemps fidèles l'abandonnent ou lui conseillent de partir.

L'inculpation se trouve donc désormais acquise. Par quel miracle M. Nixon peut-il maintenant s'attendre à ce que le Sénat l'épargne? Selon les meilleures estimations, 60 sénateurs soit sept de moins que la majorité des deux tiers (requis pour empêcher la destitution) voteraient pour la condamnation de M. Nixon, et 29 seulement soit cinq de moins que la minorité de 34, le soutiendraient.

Le règne du président Nixon, pourtant remar-

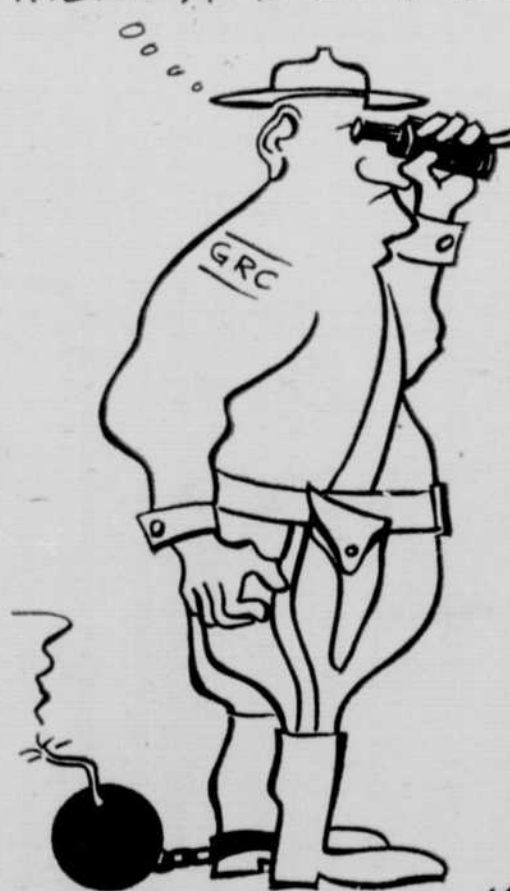
quable à bien des égards, s'achève d'une façon lamentable. Celui qui a mis fin à l'aventure vietnamienne et qui a inauguré une bienfaisante politique de rapprochement et de détente entre les blocs, se voit réduit à avouer sans dignité des mensonges et des tricheries dans une vulgaire histoire de fraude électorale.

Le parti républicain se trouve actuellement dans la situation de la femme adultère contre laquelle des purs et des moins purs se ruent pour jeter la première pierre. C'est le gâchis. Le Watergate a tout éclaboussé. Il a mis en relief pas mal d'hommes, et ce, non seulement du côté de M. Nixon.

On ne peut douter que l'histoire rétablira l'équilibre. Elle se souviendra du Watergate, bien sûr, mais elle se souviendra aussi des bonnes actions d'un règne qui aura eu aussi ses grandeurs.

Jean PELLERIN
(La Presse)

RIEN À L'HORIZON...





Les murs ont des oreilles avec Michel Gagnon



Dans quelques jours, si ce n'est déjà fait, Louise Hamilton, se baladera au volant d'une voiture flamboyante neuve.

— o — o — o —

Un fabricant japonais d'appareils électroniques, Hitachi Ltée, vient de mettre au point un nouveau type de téléviseur permettant de "stopper sur l'écran" toute image reçue par celui-ci, afin de permettre un examen détaillé. La possibilité de fixer ainsi une des 60 images par minute d'une émission est réalisée par l'emploi d'un disque magnétique qui sera bientôt sur le marché.

— o — o — o —

Félicitations à François Drapeau qui vient d'être nommé au poste de directeur du marketing de la chaîne de l'Auberge des Gouverneurs.

— o — o — o —

La fondation Craven présentera son exposition de voitures anciennes à la Place Laurier, du 15 au 24 août.

— o — o — o —

Le courriériste parlementaire du réseau TVA, Gilles Morin, n'a pu faire mieux que de jouer une ronde de 142 lors du tournoi de Télé-4. Afin de se mettre en bon conditionnement physique, Gilles ira se reposer durant quelques semaines dans le Sud... de Québec, plus précisément à Bernière.

— Les murs — P. 11
Depuis qu'il porte une paire de lunettes style futuriste, Jean-Marc Gendron, représentant de la brasserie O'Keefe et surtout de la bière Kronenbrau, a rajeuni d'une dizaine d'années. Il a maintenant l'allure fringante d'un étudiant.

— o — o — o —

A l'innocente question d'un journaliste novice qui demandait à Jerry Lewis, ce qu'il voulait devenir, le plus sérieusement du monde et pour se moquer un peu, Lewis a répondu: "Je veux devenir encointe". Pas besoin de vous dire que l'entrevue s'est aussitôt terminée.

Saviez-vous que dans la structure de la Maison de Radio-Canada, on a utilisé 115.000 verges cubes de béton? Avec ce béton on aurait pu construire un trottoir de 120 milles de long.

— o — o — o —

Je me demande si les demoiselles de la compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée qui ont gagné le gros lot de \$1 million à Loto-Olympique, ont reçu plusieurs demandes en mariage au cours des derniers mois? Ce serait bougrement intéressant de le savoir.

— o — o — o —

Laurent Boivin, livreur pour le compte de St-Hubert B.B.Q. s'attend à recevoir un nouveau camion muni d'un téléphone. Il pourra ainsi communiquer avec ses amis, tout en faisant son travail de livraison. C'est son confrère Jean-Yves Blouin, qui le jalouse, lorsqu'il apprendra la nouvelle.

— o — o — o —

Le conservateur des Archives nationales du Québec avise la population que la salle des manuscrits située au rez-de-chaussée de l'édifice du Musée de Québec sera fermée à partir de 16h30, tous les jours ainsi que le samedi et le dimanche toute la journée à compter du 12 août et ce, jusqu'au 24 août inclusivement. Cette mesure temporaire est prise à la demande des services techniques du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, afin d'assurer plus facilement la sécurité pendant la Superfrancofête.

— o — o — o —

André Gariépy et Guy Monpoint s'occuperont activement de diriger les équipes de cinéastes de l'ONF qui tourneront des films au cours du Festival International de la Jeunesse Francophone.

— o — o — o —

J'ai été agréablement surpris d'apprendre que Jean-Marc Pageau est le plus jeune réalisateur de Radio-Canada. Il fait la barbe à plusieurs de ses confrères, et ce n'est pas lui qui s'en vante. On a qu'à regarder ses réalisations.

— o — o — o —

Depuis près d'un an, les Etats-Unis et l'URSS procèdent à des échanges de radio et de télévision. Dans quelques mois, ces deux puissances se proposent de s'échanger du personnel dans les domaines techniques et de la production.

— o — o — o —

L'ex-directeur du Service des incendies de la ville de Québec, M. Jean-Baptiste Voiselle fut un grand athlète dans "son temps". Pendant plusieurs saisons il fut lanceur pour une équipe de balle-molle et également pour une équipe de baseball. C'est peut-être ce qui explique sa bonne condition physique actuelle.

— o — o — o —

A la suite de la décision de la Régie des Services publics du Québec, d'accéder à la requête de Télécable de Rive-Sud Inc., d'exploiter un système de câblodistribution sur la Rive-Sud, les parties impliquées ont confirmé que les travaux associés débuteraient immédiatement. Donc, les municipalités de Lévis, Lauzon, St-David, St-Romuald et Charny auront enfin accès au télécable d'ici un an.

— o — o — o —

M. Georges H. Couillard, président de Sogim Ltée a été choisi par la direction de l'American Society of Real Estate Counselors pour agir à titre de modérateur de cette association, qui se déroule présentement, au Château Montebello. Un autre homme d'affaires Québécois qui nous fait honneur.

— o — o — o —



En plus de cette splendide Ford Modèle A 1931, vous pourrez admirer cinq autres voitures qui rappelleront des souvenirs aux jeunes et moins jeunes, lors de l'exposition des voitures antiques de la Fondation Craven qui se tiendra à Place Laurier, du 15 au 24 août. Il s'agit des voitures suivantes: Hudson modèle Huit-1931, Chevrolet, modèle AC International 1929, Innocenti miniature, Lancia miniature et Cooper miniature.

Des petits trucs utiles

Grâce à la collaboration d'une ménagère débrouillarde, qui ne veut pas dévoiler son nom, je vous offre ce matin, des petits trucs qui vous rendront certainement service un jour ou l'autre.

- 1) Si vous faites chauffer les citrons avant de vous en servir, ils donneront deux fois plus de jus.
- 2) Si vous placez les bougies (chandelles) dans le réfrigérateur pendant environ deux heures avant de les utiliser, elles ne couleront pas lorsque vous les allumerez.
- 3) D'un vieux parapluie, vous pouvez faire un sèche-robes pour la salle de bain, en enlevant la jupe et en le suspendant en sens inverse.
- 4) Pour enlever de l'encre à stylo sur le cuir, employer du fixatif à cheveux.
- 5) Si vous voulez utiliser à nouveau le bouchon de liège d'une bouteille de vin, faites-y une incision au milieu. Il bouchera la bouteille hermétiquement.

6) Pour apaiser la douleur à la suite d'une piqûre d'abeille, appliquez une tranche d'oignon sur l'endroit sensible, s'auf, évidemment si c'est près des yeux.

Bon! Ce sera tout pour ce matin, dans le domaine des petits trucs. J'espère qu'ils vous serviront. La meilleure façon de s'en souvenir, c'est de découper cet espace ou cette page et de la mettre dans un endroit secret. Psst! Si vous avez des trucs à me suggérer, n'hésitez pas à me les faire parvenir.



Un autre jouet qui ne se vend pas dans les magasins, mais que les enfants adorent: un énorme tuyau en béton.

S'habiller en joignant l'utile à l'agréable !

Passant en revue les tendances de la mode automnale 1974, Mme Eva Lapierre, coordonnatrice de la soirée de l'Étiquette syndicale, a prédit hier que "la femme moderne ne pourra pas se tromper en optant pour les jupes, ensembles et robes de nouvelle longueur; bien au contraire, elle joindra l'utile à l'agréable en se sentant tout à fait libre et confortable dans les multiples activités de sa vie" quotidienne.

Selon Mme Lapierre, "le tailleur tout aller retrouve son style strict et précis pour se poétiser par l'effet d'une immense cape virevoltante. Quant aux petites robes de rien du tout, elles adopteront une allure gracieuse et naïve, tandis que le soir, la femme se transformera en sirène en s'enveloppant de souples soies, de plumes d'autruche, de verges et de verges de chiffon flottant aux tons doux et pastels. La mode aujourd'hui vise avant

tout de redonner à la femme sa véritable personnalité en ce qu'elle peut choisir librement ce qui avantage le mieux sa silhouette."

"L'ère de la dictature et de l'arbitraire en mode est nettement révolue", a poursuivi la spécialiste qui a choisi les créations portées par les "Homerunners", les épouses des joueurs des Expos de Montréal. L'événement se déroulait entre les deux parties du programme double qui était disputé entre les Expos et les Cardinals de St. Louis, au parc Jarry.

Étiquette syndicale

Les 31 modèles offerts à l'admiration du public illustraient d'ailleurs fort justement ces propos, en ce qu'ils avaient été triés sur le volet parmi les vêtements réalisés par les quelque 475 manufacturiers du prêt à porter canadien dans les principaux centres du pays. L'Étiquette syndicale, une griffe bleue et blanche, apparaît dans tous les vêtements en guise de symbole de qualité et de compétence des ouvriers.

"Depuis déjà onze ans", souligne Si Bresner, Directeur canadien de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD) "on s'efforce avec succès de promouvoir la mode canadienne tout en accordant une importance soutenue aux 25.000 artisans qui y collaborent. En effet, par le biais de collections nationales saisonnières, l'UIOVD s'est toujours donnée pour mission de protéger et d'améliorer cette importante industrie de notre milieu."



CORSAGE A LA GRECQUE — Lena Montague semble fort à l'aise dans cette robe du soir signée Algo de Montréal et coupée dans un souple jersey de couleur aqua très pâle. C'est qu'elle possède la taille voulue pour mettre en valeur le corsage drapé à la grecque retenu par un cordon tressé; la jupe ample et fluide laisse entière liberté à la démarche. Une vedette du défilé des "Homerunners", épouses des Expos de Montréal, présenté au parc Jarry pour la deuxième année consécutive, mardi soir, sous les auspices de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD).



RETOUR AUX SOURCES — La mode canadienne de 1974-75 telle que conçue par les membres de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD) qui offrait mardi soir un défilé au parc Jarry n'oublie ni le confort ni l'originalité. Tout en puisant dans les idées des plus belles années. A preuve cet ensemble de Léo Chevalier pour Montroy de Montréal. Tous les détails sont importants: le tissu, un tweed serré garni de suède bourgogne; la coupe, très stricte comme un authentique tailleur; la cape, très large et de nouvelle longueur. Modèle par Gayle Stinson avec chapeau assorti.

Punitions corporelles à l'école

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Un professeur de l'université Dalhousie à Halifax, le Dr. John Anderson a déclaré mardi, que les résultats d'un sondage d'opinion mené auprès des enseignants

de la Nouvelle-Ecosse, révèlent que 60,6 pour cent d'entre eux favorisent encore les punitions corporelles comme moyen de faire régner la discipline à l'école.

Le médecin-pédiatre a fait cette déclaration à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Canadian Pediatric Society tenue dans la capitale de Terre-Neuve.

Le Dr Anderson a affirmé que les enseignants tiennent les punitions corporelles pour nécessaires et partie essentielle du processus d'enseignement.

Le sondage mené par le Dr Anderson démontre cependant que tel moyen d'assurer la discipline est moins populaire chez les enseignants moins âgés que chez leurs collègues de la vieille génération.

Le pédiatre a suggéré dans son exposé, d'autres moyens de coercition tels, par exemple: imposer à l'enfant désobéissant l'obligation de travailler avec un camarade plus jeune ou l'astreindre à

des travaux d'entretien de l'école.

STE-FOY

Bungalow avec revenu, ou sous-sol, près de l'Université. 6 pièces, 3 chambres à coucher, pour septembre.

CORA LETARTE

681-0351

A.E. LE PAGE

IMMOBILIERS WESTMOUNT COURTIER



DÉS CLASSIQUES — Pour l'automne et l'hiver d'un "océan à l'autre", quoi de plus pratique et classique qu'un trotteur bien douillet! A gauche, Jacob Crowley de Winnipeg a créé ce costume de ton gingembre et crème, à jupe droite et jaquette garnie d'opossum, le tout modelé par Colette Singleton. Son amie, Sandra Renko a enfilé un trotteur de Majestic de Montréal, coupé dans un gros tweed quadrillé noir et blanc: jupe à plis et veste longue bien fermée par un double boutonnage et une ceinture de cuir. Ces ensembles recèlent un secret: l'Étiquette syndicale cousue bien discrètement par les 25.000 mininettes de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD), commanditaire du défilé du parc Jarry.



POUR VOS SOIREES

Voici une toilette très élégante que vous serez ravie de porter pour vos soirées estivales.

Demandez le patron no. 9452. Grandeur: dames 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48.

Adressez votre commande à

Le Département des Patrons, à propos, 60, Progress Ave., SCARBOROUGH, Ont. M1T 4P7

Prix: \$1.00 par patron

(Ajoutez 15c pour frais de Poste) Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée au plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$

(les timbres ne sont pas acceptés)

Patron No.

Tailles:

Nom:

Adresse:

9452 34-48

Marion Martin

- Mobiliers pour toutes les pièces du foyer
- Appareils électriques de marques réputées
- Lampes - Miroirs - Petits meubles pratiques

J.-W. CANTIN & FILS INC.

74 ouest, rue St-Joseph
TEL.: 525-4519



La troupe de théâtre "Le Circuit Temporaire", qui avait remporté un franc succès lors du Festival d'été avec la présentation de "Ni Queue, ni Tête", revient avec cette même pièce ce soir à 20h30 au parc des Gouverneurs. Les amateurs de théâtre sont particulièrement invités à cette représentation. (photo Michel St-Pierre)

Hommage à Jordi Bonet

Par Pierre SEVIGNY

Qui n'a pas déjà entendu parler de la célèbre murale du Grand Théâtre de Québec ?

Cette oeuvre de Jordi Bonet, qui fut l'objet d'une vive controverse, n'a pas encore fini de susciter toutes sortes de commentaires.

Cependant, son auteur n'est peut-être pas aussi connu des résidents de la Vieille Capitale.

Mais grâce au Musée du Québec et au Grand Théâtre, qui tiendront conjointement une exposition regroupant les

oeuvres de cet artiste, cette lacune, si lacune il y a, devrait être corrigée par les Québécois à compter du 15 août prochain.

L'exposition que ces deux "maisons de l'art" présentent en hommage à Jordi Bonet se divise en deux parties : au Grand Théâtre, une trentaine de sculptures récentes en aluminium, de petites dimensions; au Musée, des dessins, des peintures, des sculptures, un aperçu de l'ensemble de l'oeuvre accompli par Jordi Bonet depuis son arrivée au Québec en juin 1954.

Né à Barcelone en 1932, Jordi Bonet quitte l'Espagne au mois de juin 1954. Il s'installe d'abord à la Baie-du-Fevre qu'il abandonne pour Trois-Rivières.

Et depuis ce temps, cet artiste s'est acquis une réputation des plus enviées. Son travail inlassable lui permet de présenter plus d'une quinzaine d'expositions. Ses oeuvres ont été primées pas moins de quatre fois. Il reçut, notamment, la Médaille des Arts Alliés de l'Institut Royal d'Architecture du Canada en 1965.

Et de 1969 à 1971, il conçoit, directement, en pleine pâte, un triptyque gigantesque au Grand Théâtre : La Mort, l'Espagne et La Liberté, soit douze mille pieds carrés de surface sculptés dans le béton.

L'exposition des oeuvres de cet artiste aidera peut-être certaines personnes à comprendre mieux le pourquoi de la murale du Grand Théâtre. Du moins, espérons-le.

Vos loisirs

Par Pierre SEVIGNY

La circulation automobile sera restreinte sur la Cité universitaire du 13 au 24 août afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des piétons qui seront particulièrement nombreux lors de la Super Franco Fête. Les automobilistes qui n'ont pas de vignette de l'Université devront acquitter à l'une des quatre entrées un droit de \$1.00 qui leur donnera accès pour toute la journée à la Cité universitaire et aux divers terrains de stationnement. Par contre, l'accès sera gratuit pour tous les visiteurs venant à pied, en autobus ou en taxi.

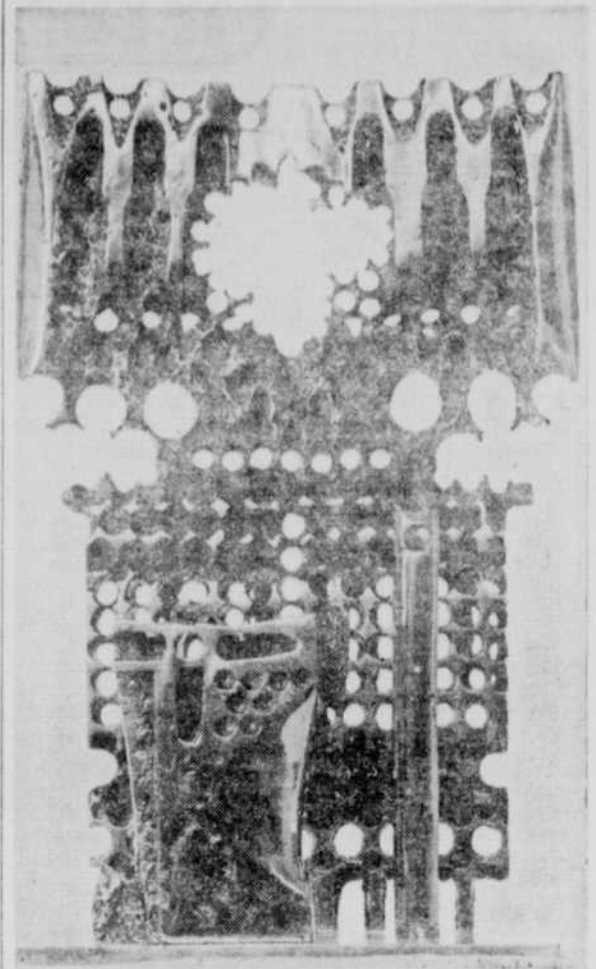
Voilà une excellente initiative qui, tout comme sur les Plaines d'Abraham, permettra aux gens de mieux bénéficier de cette grandiose festivité.

La comédie-vaudeville en trois actes de Michel André et Aimé Jean, "Seuls les Tilleuls mentent", est présentée à l'affiche du Théâtre de La Fenière.

Revenons à la Super Franco Fête pour souligner que les 23 comédiens de nationalités différentes, composant l'atelier théâtre, offriront un travail collectif intitulé "Nègres".

Une pièce de Jean Genet "Les Nègres", des textes d'Aimé Césaire, des lettres de Georges Jackson ont servi de point de départ aux improvisations des acteurs.

Cette création collective sera jouée du 16 au 22 août à 21 h.30 dans le cadre exceptionnel de la chapelle du Grand séminaire de l'Université Laval.



Cette oeuvre de Jordi Bonet est une sculpture en aluminium. Plusieurs autres seront en montre à compter du 15 août au Musée du Québec et au Grand Théâtre.

HOROSCOPE

JEUDI LE 8 AOUT 1974



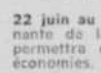
21 mars au 20 avril (Bélier) — Situation changeante, mais pas sur toute la ligne. Organisez-vous pour faire un travail constructif. Rencontre stimulante.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Maintenez votre efficacité. Ne perdez pas de temps à écouter des bavardages. Journée intéressante pour les agriculteurs.



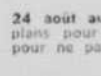
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Soyez objectif et ne cultivez pas de préjugés. Prenez les contrariétés avec un grain de sel. Des gains possibles.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Influence prédominante de la Lune. Un programme bien établi vous permettra de sauver du temps et de réaliser des économies.



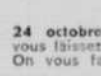
24 juillet au 23 août (Lion) — Vous vous faites de nouveaux amis. Ne tolérez pas l'injustice. Des apparences trompeuses nuiront à l'objectif de votre jugement.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Faites des plans pour égayez votre garde-robe. Organisez-vous pour ne pas être victime des détails.



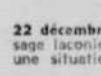
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Les hommes d'affaires, les agriculteurs et les techniciens seront satisfaits de leur réussite de la semaine.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous vous laissez gagner par la magie de nouvelles théories. On vous fait une suggestion pleine d'à-propos.



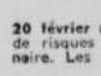
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous trouvez la solution d'un problème personnel. Dans l'intérêt de votre bien-être, ne faites pas d'effort violent, au travail ou au jeu.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Un message laconique ne vous suffit pas pour voir clair dans une situation. On vous cause une agréable surprise.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Conservez des opinions personnelles, même si elles viennent en contradiction avec celles de vos collaborateurs. Influences moyennes.



20 février au 20 mars (Poissons) — Ne prenez pas de risques inutiles. Une journée qui sort de l'ordinaire. Les enfants vous procurent de grandes joies.

HOLIDAY ON ICE

Quelques heures d'évasion dans un monde féerique!

Cette spectaculaire revue sur glace vous est présentée par Expo-Québec du 29 août au 8 septembre.

Spectacle à 8 heures tous les soirs et à 2 heures pm samedi le 31 août, dimanche le 1, lundi le 2 et dimanche le 8 septembre.

Les enfants de moins de 14 ans sont admis à moitié prix (sauf le 29 août).

Un coupon de réduction de \$0.50 applicable à une entrée à l'Expo sera remis lors de l'achat de chaque billet.

Séances réservées: \$4.00 — \$4.50
\$5.00

En vente au Colisée:
Tabagie Jos Hunt, 790 St-Jean;
Buffet L.P. Demers, 901 St-Cynille O.;
Tabagie Gravel, 400 — 3ème avenue;
Pharmacie de la Couronne,
369 de la Couronne.

BILLETS EN VENTE AUJOURD'HUI

à loisir

Les films à la télévision

JEUDI

Après-Midi

2.30 — Canal 4 — Cinéma

LES BRIGANDS DE LA STEPPE (6) — It. 1962. Film d'aventures de A. Anton avec Kirk Morris, Daniele Varga et Ombretta Colli. — Une princesse tartare est enlevée par une tribu ennemie.

2.30 — Canal 7 — Ciné Vacances

LEGERE ET COURT-VETUE (7) — Fr. 1953. Comédie de J. Laviron avec Madeleine Lebeau, Jean Parédès et Louis de Funès. — Un fou déclare à un avocat qu'il est l'amant de sa femme.

2.30 — Canal 10 — Ciné Jeudi

LA PERLE DU BRÉSILIEN (5) — All. 1941. Comédie de H. Thumig avec Gusti Huber, Wolf Albach-Retty et Oskar Sima. — Un propriétaire terrien, amoureux d'une danseuse, s'ingénie à lui créer des ennuis pour qu'elle renonce à sa carrière et l'épouse.

2.30 — Canal 11 13 — Cinéma

CODINE (3) — Roum. 1963. Drame de H. Colpi avec Alexandre Virgil Platon et Rasvan Petresco. — Dans un quartier misérable, un ancien bagnard se lie d'amitié avec un garçonnet.

4.30 — Canal 10 — Aventures

MACISTE ET LES FILLES DE LA VALLEE (6) — It. 1965. Drame d'aventures de A. Anton avec Kirk Morris, Hélène Chanel et Alberto Farnese. — Maciste aide une pauvre tribu à gagner la vallée des verts pâturages.

5.00 — Canal 13 — Cinéma de 5 heures

FLAMMES SUR L'ASIE (5) E.-U. 1958. Drame de guerre de D. Powell avec Robert Mitchum,

Robert Wagner et May Britt. — Pendant la guerre de Corée, un pilote s'éprend de la femme d'un camarade.

En Soirée

7.30 — Canal 4 10 — Jeudi 7h30

SANS ISSUE (5) — E.-U. 1972. Drame de D. Mann avec Herschel Bernardi, Stefanie Powers et Larry Hagman. — Un septuagénaire cardiaque vend son commerce pour s'enfuir avec son petit-fils.

7.50 — Canal 7 11 13 — Les Grands Films

L'HOMME PERDU

11.00 — Canal 7 — Cinéma

LA CAPIVITE AUX YEUX CLAIRS (4) — E.-U. 1952. Western de H. Hawks avec Kirk Douglas, Dewey Martin et Elizabeth Threalt. — Des commerçants recueillent la fille d'un chef indien, espérant traiter avec sa tribu.

11.05 — Canal 4 — Ciné 4

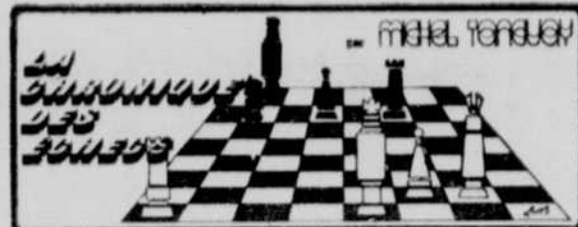
L'AMOUR AU COLLEGE (4) — It. 1952. Comédie psychologique de L. Emmer avec Christine Carrère, Isabelle Redi et Giulia Rubini. — La création d'un journal favorise l'éclosion de divers sentiments entre les élèves d'un collège.

11.15 — Canal 10 — Sans Pantouffles

SODOME ET GOMORRHE (5) — It. 1963. Drame de R. Aldrich avec Stewart Granger, Pier Angeli et Anouk Aimée. — Les événements conduisant à la destruction de Sodome et Gomorrhe.

12.00 — Canal 11 — Cinéma

DILLINGER EST MORT (4) — It. 1968. Drame psychologique de M. Ferreri avec Michel Piccoli, Anita Pallenberg et Annie Girardot. — Une nuit d'insomnie d'un ingénieur italien qui en vient à tuer sa femme.



Le Championnat du Canada

Ainsi donc, le grand-maître yougoslave, Ljubomir Ljubojevic, a gagné le championnat ouvert du Canada avec 10 points sur 11. Il a concédé seulement deux nulles, à Larsen et à Piasetski. Il a concédé seulement deux nulles, le grand-maître canadien, Duncan Suttles, de Vancouver, avec un demi-point derrière le gagnant, soit 9½-1½. Sa fiche indique une nulle contre le grand-maître tchèque Hort et une perte contre le gagnant, Vinnent ex-aequo en troisième position, avec 9-2, Bent Larsen, du Danemark et Bruce Amos, de Toronto. Les premiers Montréalais apparaissent en cinquième place, ce sont Jacques Labelle, Léon Piasetski et Leslie Witt, qui ont fait chacun 8½-2½, de même que Denis Allen (Saskatchewan), Lawrence Day (Toronto) Walter Dobrich (Toronto), Z. Vranesic (Toronto), les maîtres américains C. Barnes et L. Christiansen, C. Cuartas, de Colombie, et Miguel Quinteros, d'Argentine. Ainsi donc, le meilleur Canadien français a été Jacques Labelle, qui s'est classé à la position honorable du cinquième rang. La ville de Québec avait délégué ses meilleurs joueurs; son champion Jean Hébert a été le premier de ceux-ci, avec 7 points sur 11.

Les participants n'ont eu que des éloges à adresser aux organisateurs du tournoi, en particulier pour le choix de la salle et pour la direction du tournoi. Ce fut en somme un véritable tournoi à caractère international. N.070874 PHN

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- 1—Prêtre gaulois. — Tête.
- 2—Digne de satan. — Juge de la Cour du Banc du Roi (1807).
- 3—Enlever le lustre. — Prairie.
- 4—Diversités. — En les.
- 5—Poss. — Très petits golfes. — Soustrait.
- 6—Prén. de femme. — Monnaie japonaise.
- 7—Fleur. — Poss. — Edouard. — Saint.
- 8—Petits poèmes. — Poète allemand, (né en 1885).
- 9—Emploi de directeur. — Premier mot de l'hymne de saint-Jean Baptiste.
- 10—En outre, de plus. — Volcan. — D'un verbe gai.
- 11—Jumelles. — Pron. pers. — Critique d'art français.
- 12—Action de prendre. — Néant.

Mesure chinoise.

- 6—De naissance (pl.). — Tables pour les sacrifices.
- 7—Divinité de la Fable. — S'est dit pour nichée.
- 8—Demeurerons.
- 9—Nom hongrois du Danube.
- 10—Pied de vigne. — Bon pour les chiens. — D'un verbe gai.
- 11—Décisions des autorités. — Mari de Bethsabée.
- 12—Action d'exhiber.

PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Cité des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 — et la Nouvelle Cité des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX: \$0.50.

Solution du problème No 2359

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	F	E	R	E	R	A	N	N	E	
2	R	E	N	E	R	E	M	N	N	E		
3	P	E	F	F	I	A	T	I	D			
4	A	R	E	U	N	I	I	S	I	S		
5	S	O	I	A	S	D	O	M	T	A		
6	S	U	E	E	T	E	I	L	E	T		
7	A	R	F	R	E	R	O	T	S			
8	G	A	R	E	R	A	I	E	C	R		
9	E	P	E	R	M	I	S	H	A	N		
10	R	A	R	E	S	O	P	E				
11	E	M	U	A	S	N	E	R	O	N		
12	S	I	N	U	S	E	S	T	E	R		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE

à loisir

LE FANTOME

par Lee Falk et Roy Moore



**CINÉMA
TV**



GASTRONOMIE

**THÉÂTRE
SPECTACLE**



**TOUS ÇA
DANS
"À LOISIR"**



**TOUS
À LOISIR
DANS
"À PROPOS"
DU
DIMANCHE**

Louise vous écoute.

Ici on parle qualité et valeur nutritive des aliments.



Louise Desautels entourée de quelques employés du magasin Dominion des Galeries d'Anjou.

Je me fais un devoir d'informer les consommateurs au sujet de la saine alimentation. Avec les années, j'ai été amenée à agir comme diététiste-conseil dans le secteur de l'industrie, et principalement auprès de Dominion. Je sais que Dominion se préoccupe de la bonne santé des gens. Avant que Dominion mette quoi que ce soit en vente, l'on procède à une série de tests de saveur et de tolérance. Les produits Dominion doivent également répondre à des spécifications gouvernementales bien précises. Et c'est seulement lorsqu'un produit rencontre toutes les normes de qualité et de valeur nutritive de Dominion, qu'il prend place sur les tablettes. Si vous désirez en savoir plus long, n'hésitez pas à m'écrire;

Les magasins Dominion
a/s Louise Desautels
Diététiste-conseil
Case postale 278
Place d'Armes
Montréal, Québec

J'ai préparé pour vous plusieurs dépliants gratuits qui répondront sûrement à vos questions relatives à la saine alimentation.

Louise Desautels

BOLOGNE 83¢
TRANCHE HYDRAE

SPECIAL! SALADE DE CHOU 79¢
COORSH, 32 OZ

SAUCISSES FUMÉES 89¢
BITTERS

LANGUE DE BOEUF 69¢
BITTERS



SAUCISSES DE PORC 89¢
BILOPAGE UN VRAI

BOEUF HACHÉ 79¢
FRAIS À CHAQUE HEURE

Bifteck de ronde 158¢
SPECIAL!
TRANCHE COMPLÈTE DESOSSÉE

ROULÉS AUX OEUFS 79¢
MINI BILOPAGE

SAUCISSES 99¢
LA BELLE FEMME

Rosbif de croupe 158¢
SPECIAL!
BAS OU "SILVERSIDE"

SAUCISSES FUMÉES 77¢
DOMINION

VIANDE FUMÉE 1.19
FORMAT SANDWICH COORSH

ÉPAULE DE PORC FUMÉ 65¢
"PIONICS" MARQUE POPULAIRE

Bifteck haut de ronde 168¢
SPECIAL!
IDEAL POUR FRIRE.



nous traite bien

JAMBON dans la FESSE 89¢
MARQUE POPULAIRE - Entier ou Moitié

POULETS 62¢
CATÉGORIE "A" CRYOVAC 2-4 LB

Gâteau-étage Sara Lee 59¢
SPECIAL!

CONGÈLE-14 1/2 OZ CHOCOLAT OU VANILLE 59¢

DÉTERSIF ARCTIC POWER 1.82
A L'EAU FROIDE

PAPIER DE TOILETTE 49¢
BOUTIQUE-COULEURS VARIÉES

NETTOYEUR ET CIRE 95¢
A PLANCHERS MOP & SLOW (32 OZ 1.69)

CORNICHONS TRANCHES 65¢
CORONAION

POIS ASSORTIS 33¢
VIGNON-DE-FAVIER

POIS ASSORTIS 29¢
LIBBY DE CHOUX

THÉ EN SACS 1.71
RED ROSE-ORANGE PEACH

HUILE DE MAÏS 1.31
MAIZOLA

CAFÉ INSTANTANÉ 1.99
RICHMELLO

JUS HOLIDAY 73¢
SAISONNÉ

Boissons aux fruits Allens 29¢
SPECIAL!

SAVEURS VARIÉES BOITE 48 OZ LIQ. 29¢

BOISSONS COTT 30¢
ASSORTIES-BOUTEILLE NON RETOURNABLE

MIEL LIQUIDE 95¢
BILLY BEE-CANADA NO. 1

ALIMENT POUR CHIENS 2.49
TOP BREED

CRISTAUX A L'ORANGE 87¢
TANG

CRISTAUX A LIMONADE 79¢
TANG

THON PALE EN MORCEAUX 65¢
STAR KIST (BTE 12 1/2 OZ LIQ. \$1.25)

BISCUITS ASSORTIS 79¢
PEEK FREE

VINAIGRE BLANC 72¢
CANADA

JUS DE CITRON 69¢
REALLEMON

PAIN DE VIANDE 72¢
MARQUE D.C.

SPECIAL! Fèves au lard 37¢
LIBBY-BRUN FONCE

MARGARINE MOLLE 72¢
PARAY

ALIMENTS POUR CHATS 23¢
DR. BALLARD-ASSORTIS

CÉRÉALES POUR ENFANTS 52¢
AVEC FRUITS-MÉLANGE HEINZ

KOOL-AID 05¢
SAVEURS VARIÉES



Préparez et cuisez vos aliments de façon à leur conserver leur valeur nutritive maximum. Mon dépliant gratuit "Cuire sans détruire" vous indiquera comment. Vous n'avez qu'à en faire la demande.

MOUSSE AUX FRUITS 54¢
ASSORTIS-BETTY CROCKER

POUDINGS ASSORTIS 66¢
LAURA SECORA

OLIVES QUEEN 59¢
CLUB HOUSE-ORDINAIRE

Détersif Punch en poudre 98¢
SPECIAL!

POIVRE NOIR 1.05
MOULU CLUB HOUSE

SPECIAL! Serviettes de table 49¢
KLEENEX BOUTIQUE

SPECIAL! Tarte aux pommes 1.39
MCCAIN-CONGÈLEE

CRISTAUX A L'ORANGE 1.03
ALLENS

ALIMENTS POUR CHATS 23¢
MISS MIMI-ASSORTIS

SPECIAL! Cristaux à limonade 64¢
ROSE-SWING

ALIMENTS POUR CHATS 36¢
ASSORTIS-DR. BALLARD SOFT MOIST

Sauce hot chicken 25¢
SPECIAL!
BOITE 19 OZ LIQ.

JUS d'ORANGE 42¢
DOMINION, congelé du concentrateur

KLEENEX 47¢
TISSUS FACILES

TAMPONS KOTEX 1.87
REGULIERS OU ULTRA ABSORBANTS

SPECIAL! Gâteau des Anges 59¢
RICHMELLO

COUCHES CURITY 1.15
COVERITE

CHAISE DE PARTERRE 3.49
EN TOILE - RESSORT

SPECIAL! Tarte aux bleuets 79¢
RICHMELLO

POMMES de TERRE 93¢
Nouvelles récoltes can. - Canada No 1

LAITUE ICEBERG 21¢
SPECIAL!
Du Québec - Canada No 1 - Croustillante

Nectarines FRAICHES 38¢
SPECIAL!

DE CALIFORNIE SUCREES ET JUTEUS 38¢
GROSSEUR 70 - 80

DOMINION STORES LIMITED

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture Mardi, le 13 août au Dominion : 850 St-Jean, 977 Cartier, 2537 Ste-Anne, Les Galeries Ste-Anne, 800 Canadienne, 955 St-Cyrille, 435 St-Vallier, 1455 Ste-Foy, 2652 Laurier et 2700 Laurier, Québec.

et moi je traite bien les miens.

NÉCROLOGIE

BROUSSEAU (Mario) — A Québec, le 5 août 1974, à l'âge de 8 ans, est décédé Mario Brousseau, fils de M. Jean-Paul Brousseau, ex-employé de la brasserie Dow, et de Mme Lise O'Neill. Il demeurait au 565, Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 août, à 15 h, à la chapelle du monastère, 62 St-Georges. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté. 8-8 (2 fs)



318, chemin de la Canardière, à 9 h 40, pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière St-Charles. 7-8 (2 fs)

LAROCHE (Arthur) — Au Centre Hospitalier de l'Université Laval, le 6 août 1974, à l'âge de 64 ans et 9 mois, est décédé subitement M. Arthur Larocque, époux de Mme Marie-Ange Caver. Il demeurait au 183 rue Principale, St-Agathe, cté Lotbinière. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Hélène (Mme Jean-Paul Gagné), Henri (Gabrielle Plante), Lucille (Mme Réal Belland), Pierrette (Mme Julien Rousseau), Denis (Murielle Kane), Pauline (Mme Jules Couture), Georgette (Mme Jean-Claude Paquet), Michel (Sylvie Simard), Françoise (Mme Réal Desruisseaux; plusieurs sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 août, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Beaudoin & Ferland Ltée 96 rue Principale, St-Agathe, à 3 heures 50, pour l'église de St-Agathe et de là au cimetière paroissial. 7-8 (2 fs)

L'HEUREUX (Soeur Ange-Marie) — Au monastère de la Visitation, à Lévis, le 7 août 1974, à l'âge de 79 ans, est décédée Soeur Ange-Marie L'Heureux (Maria). Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 août, à 15 h, à la chapelle du monastère, 62 St-Georges. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté. 8-8 (2 fs)

SIMARD (Rose Tremblay) — A l'hôpital de La Malbaie, le 6 août 1974, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Rose Tremblay, épouse de feu M. Joseph Simard. Elle demeurait au 195, rue Ste-Catherine, La Malbaie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 août, à 10 h. Départ du funérarium. 7-8 (2 fs)



La Malbaie, à 9 h 45, pour l'église St-Etienne de La Malbaie et de là au cimetière paroissial. 7-8 (2 fs)

Mangeur de cervelle humaine

JERUSALEM (AP) — Un étudiant en médecine israélien, qui avait mangé de la cervelle humaine provenant d'un cadavre disséqué pour gagner un pari de 50 livres, a été suspendu de l'université hébraïque de Jérusalem pour une période de deux ans.

Une mesure semblable a été prise à l'encontre de quatre autres étudiants qu'avaient accepté le pari.

Selon un porte parole, cette sanction équivaut à une exclusion car les étudiants n'ont que très peu de chance d'être réadmis à l'université.

Trust: revenus

Trust Général du Canada annonce qu'au premier semestre de 1974 ses revenus bruts ont atteint 19,137,000 dollars contre 14,736,000 dollars l'année dernière, par contre les revenus nets se sont ressentis de la hausse des taux d'intérêts, et d'une augmentation des dépenses occasionnées par une constante inflation en totalisant 807,000 dollars à 90 sous l'action contre 1,070,000 dollars ou 1.19 dollar l'action précédemment. Les successions, les fiducies personnelles, le courtage immobilier et les autres services traditionnels se sont suffisamment bien comportés pour compenser en partie la diminution des revenus au chapitre des dépôts garantis.



Eh, hop !

C'est dans cette position plutôt précaire que s'est retrouvé le conducteur d'une automobile à Hamilton après qu'il eut passé dans un trou alors qu'il s'apprêtait à tourner à une intersection. Le pauvre automobiliste a tout simplement grimpé dans un câble qui soutenait un poteau de l'hydro. Ce qui a eu l'air d'ailleurs d'amuser les enfants du coin. (téléphoto PC)

Nixon pressé de démissionner

WASHINGTON (Reuter) — A la demande du président Nixon, les dirigeants républicains au Congrès se sont rendus hier, en fin d'après-midi, à la Maison-Blanche.

Cette rencontre intervenait au milieu de rumeurs pressantes affirmant que le président Nixon pourrait prochainement démissionner.

La rencontre de la Maison-Blanche a été décidée après que les principales personnalités républicaines du Sénat se fussent réunies à huis-clos pour discuter de l'envoi d'une délégation auprès du président, pour dire à M. Nixon qu'il risquerait d'être destitué par le Sénat s'il ne démissionnait pas.

La délégation reçue à la Maison-Blanche comprenait le sénateur Scott, le sénateur Barry Goldwater et M. John Rhodes leader républicain à la Chambre des représentants.

Le président a déclaré aux personnalités républicaines qu'il aurait à l'esprit où se trouve l'intérêt supérieur du pays quand il prendra une décision.

C'est en ces termes que le groupe de personnalités du Sénat a rendu compte à la presse de l'état d'esprit de M. Nixon.

Les trois sénateurs ont indiqué que le président Nixon n'avait pas encore pris de décision quant à la marche à suivre et qu'eux-mêmes ne lui avaient pas suggéré ce qu'il devrait faire.

M. Hugh Scott Pennsylvanie, leader républicain au Sénat, a déclaré que la question spécifique de la démission du président n'avait pas été abordée durant les trois quarts d'heure de la réunion.

PERSPECTIVES

"Nous lui avons dit que les perspectives sont très sombres au Capitole et qu'il s'agit là d'une situation fort déprimante", a précisé M. Scott.

M. Barry Goldwater, sénateur de l'Arizona, considéré un peu comme le "cacique" du Parti républicain, a déclaré de son côté que lui-même et ses collègues avaient informé le président de la situation prévalant au Congrès après l'admission par M. Nixon qu'il avait effectivement essayé d'étouffer le scandale Watergate.

Le sénateur Goldwater a ajouté : "Nous avons été extrêmement impressionnés par l'idée qui domine son esprit et qui est que, quelle que soit la décision qu'il prendra, ce sera l'intérêt supérieur du pays".

Peu après le départ du groupe des personnalités républicaines, le bureau de la presse de la Maison-Blanche a fermé ses portes pour la journée, ce qui semblait indiquer, sauf urgence, qu'il n'y aurait pas de déclaration présidentielle dans la soirée ou de nouveau communiqué avant ce matin.



Le Lt. Pierre LeBlanc, 24 ans de Montréal, vérifie ses bagages au Ledra Palace Hôtel de Nicosie où les troupes des Nations-Unies ont établi un poste d'observation. (téléphoto PA)

à loisir

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES

le dimanche dans
"à propos"

Horaires TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

PETITES ANNONCES

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Annonces à la ligne égale: 18¢ la ligne, minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de casier... \$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

à propos Tél.: 522-4771

435 Divers à vendre

Fer à vendre (poutres, etc.) —
Tél.: 842-2938.
1999 6-8 (30 fs) 435

LA GALERIE D'ART, Ange-Gardien, 6766 avenue Royale, Ange-Gardien. — Tél.: 872-1503.
2002 6-8 (12 fs) 435

Etagères (liots) à vendre s'adresser au 920 Boul. des Capucins.
1894 23-7 (30 fs) 435

MARGARINE Golden et Cremex, \$13.50 la caisse, livraison comprise, basculottes, \$5.95 la douzaine, nouvelle marque Marie. Mme Bédard : 626-6782.
2001 6-8 (12 fs) 435

Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment, le soir; ouvrage fait par un expert — Tél.: 626-0913.
1799 15-7 (30 fs) 477

450 Machines à coudre

CENTRE SINGER, Place Fleur de Lys
529-5291

Vente, réparation, location, échange, estimation gratuite, à domicile.
1950 31-7 (30 fs) 450

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaissés. Modern Plywood Ltee 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — Tél.: 842-1911.
1810 17-7 (30 fs) 456

459 Meubles à vendre

Membre de la chaîne d'ameublement **PRESTIGE**

glemeux Ltee
15 RUE ST-LOUIS
LEVIS
TEL.: 837-8821

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

DE LA QUALITÉ DU CHOIX DES PRIX

Facilité de paiement

AMEUBLEMENT

DECORATION

APPAREILS ÉLECTRIQUES

1688-8-7 (L.J.S. au 7-9) 459

(470) Pianos à vendre

Nouveau modèle, piano "futuriste", ébène, Shumann, spécial vacances \$849. Tél.: 837-0816
1932 30-7 (12 fs) 470

482 Timbres—Monnaies

ACHETERAIS de la monnaie en argent 1966 et moins, 10 cts, 25 cts, 50 cts, payons 50 à 100%. Argent 1967-1968 à 15%. Dollars 1935, 1936, 1937, 1938, 1946, à \$9, chacun, 1945 à \$45, 1947 à \$35, 1948 à \$310. Toutes autres dates 1957 et moins à \$2.10. U.S.A. cents 1959 et moins: \$1.25 pour une quantité de 100. Édouard Bawolak, 1100 St-Jean (sous-sol), Québec. Ouvert lundi à vendredi 9h à 5h. Samedi 9h à midi. Tél.: 694-1620
1977 4-8 (12 fs) 482

550 Hommes et femmes

Age minimum: 25 ans, pour service téléphonique. Demandez le Directeur du Personnel. S'adresser à: 302, 3e Avenue, Limoilou, Québec, entre 3h. et 5h.
1848 19-7 (30 fs) 550

590 Service domestique

Pour ouvrage général dans famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec.
1843 2-8 (30 fs) 590

Cuisinière demandée pour famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec.
1842 15-7 (30 fs) 590

710 Autos à louer

REMPARTS
Location d'autos Inc.
Mobyettes, (\$10.00 - jour), Vega, Nova, Chevelle, Duster, à la journée à la semaine, au mois. Spéciaux longs voyages: 1 semaine et plus. L'autre compagnie à Québec. — 168, St-Jean, Québec. — TEL.: 529-6362 et 529-4001
1949 31-7 (30 fs) 710

711 Autos à vendre

- Honda -

Vente et service

AUCLAIR
AUTO & SPORT INC.

200 boul. Hamel O.,
Ville Vanier
681-8022

1813 18-7 (J.V.S. au 10-8) 711

Encourageons

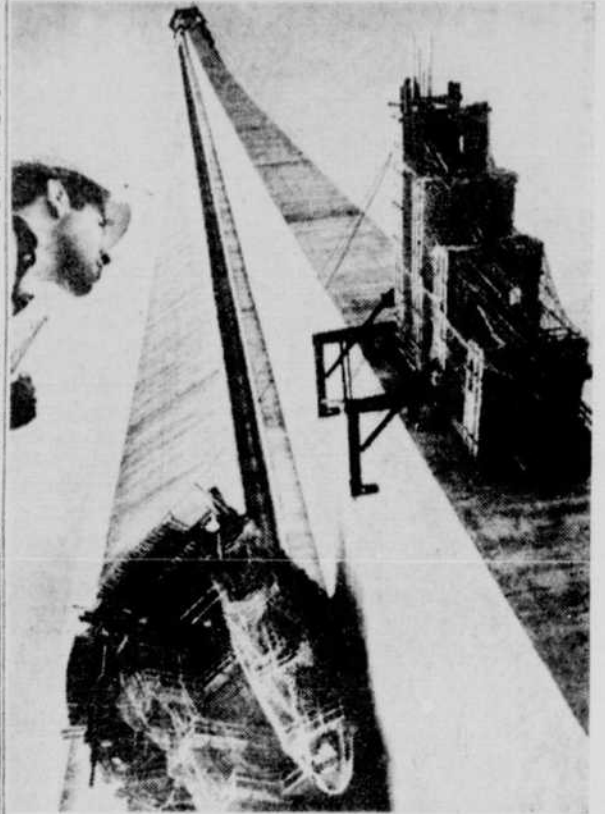
nos
annonceurs



à lire

UN
SUPPLEMENT
GRATUIT
DE
32 PAGES

dimanche
dans
à propos



Oui, ça fait haut. Il s'agit de la nouvelle tour du CN de Toronto. Pas facile d'y faire grimper des bagages au sommet. La tour a une hauteur de 1,100 pieds.
(téléphoto PC)



Si vous voulez avoir la paix, pourquoi ne pas faire comme Bruce Crum de Brownsburg en Indiana et de vous bâtir une maison dans un arbre. Il dit que sa résidence lui a coûté environ \$140...
(téléphoto PA)

La page d'histoire

Par la Presse Canadienne
8 août 1974

Il y a exactement cinq ans, le 8 août 1969, dans un geste qui prend par surprise le monde financier et les gouvernements, la République française annonce la dévaluation du franc. Le taux de dévaluation atteint un taux de 11.1 pour cent. La mesure frappe durement la livre-sterling sur le Marché commun et la Chambre de Commerce de Londres indique, cinq jours plus tard que sa balance commerciale est de plus en plus déficitaire. La livre est soumise à de fortes pressions vers la vente, forçant la Banque d'Angleterre à intervenir sporadiquement pour soutenir la devise britannique.
1815 — Napoléon s'exile sur l'île Sainte-Hélène.
1854 — Horace Smith et Daniel Wesson brevètent leur revolver.
1863 — Décès du géant Angus McAskill, de Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse. L'homme, semble-t-il mesurait près de sept pieds.
1945 — L'URSS déclare la guerre au Japon.

105 Argent à prêter

RESIDENTIEL et commercial, 1ère et 2e hypothèque, Prêts P.M. du Québec courtiers. 688-1624 - soir 626-1513.
1945 30-7 (30 fs) 105

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Lefebvre, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813.
1807 15-7 (30 fs) 105

PARTICULIER — Serais intéressée à prêter en 1ère et 2ème hypothèque: taux bancaires par tranches de \$2,000 à \$20,000. Achetrais les balances de vente sur propriété. — Tél.: 626-4198.
2010 7-8 (30 fs) 105

135 Bureaux à louer

Loretteville — Bureaux à louer, édifice neuf, coins Racine et boul. Valcartier, entièrement chauffés et climatisés. — Tél.: 842-2938 — 842-4886 — 842-4375.
1809 16-7 (30 fs) 135

175 Locaux à louer

Pour magasin, s'adresser au 920 Boul. des Capucins.
1893 23-7 (30 fs) 175

214 Cours Enseignement

COURS commercial bilingue, jour et soir, et secondaire abrégé, cours spéciaux de conversation anglaise. Ecole Bluteau, 473 Caspary, — 524-3215
1846 19-7 (60 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MATHIEU Extermination Enr., Spécialiste extermination, insectes, coquilles punaises, rats, souris. — 1451, 31ème Avenue, Québec. — Tél.: 522-1661.
1454 20-6 (J.V.S. au 26-8) 226

247 Réparation, Entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVERIES INC. SERVICE & PIÉCES
Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs, toutes marques. 213, 3ème Avenue, Québec — Tél.: 529-8479.
1968 (3-8) mar.J.S. au 10-10) 247

250 Réceptions-restaurants

AUBERGE Nouvelle Orleans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavergne. Tél.: 651-2440.
1918 28-7 (30 fs) 250

256 Services divers

COUTURE - REPRISAGE - TRICOY Mme Léopold Paquet 60 de l'Esplanade, Apt 1 B, Québec.
1971 2-8 (12 fs) 256

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur au Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute-Ville — Tél.: 524-5181.
1453 29-6 (mar.J.S. au 5-9) 256

340 Logements à louer (Banlieue)

Banlieue, Loretteville — Logements: 2-3 et 4 pièces, libres immédiatement. Tél.: 842-2538 — 842-4375.
1840 16-7 (30 fs) 340

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½ pièces meublées au 1451, 31e Avenue. — Tél.: 529-5038.
1509 12-6 (60 fs) 341

408 Animaux

Chevaux à vendre. Tél.: 842-2938 — 842-4886.
2000 6-8 (30 fs) 408

432 Clavigraphes

E LACOUTINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539 — Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
1812 17-7 (30 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
1962 1-3 (30 fs) 432

"Sous plusieurs aspects le marché boursier demeure un mystère pour moi"

— un comptable agréé

TORONTO (PC) — "Sous plusieurs aspects, le marché boursier demeure un mystère pour moi", affirme Stuart Shoemaker, un comptable agréé de Toronto.

Un autre professionnel torontois, Pierre Cossette, un conseiller en administration, admet pour sa part "être perdu lorsqu'il s'agit pour lui de préparer une analyse sophistiquée du marché boursier".

Les deux hommes sont du grand nombre d'investisseurs qui ont individuellement souffert du marché boursier qui est en baisse depuis quelque temps. Ils nous ont formulé ces remarques lors d'une interview.

M. Shoemaker a perdu ses illusions lors des baisses importantes subies récemment par le marché. "Si c'était à refaire, j'achèterais des valeurs sécuritaires comme les obligations".

M. Cossette, pour sa part, dit croire que le marché reprendra de la vigueur au cours de la prochaine année et il est confiant que les valeurs qu'il possède "augmenteront plus rapidement que le rythme de l'inflation et lui donnera éventuellement un meilleur profit qu'un investissement normal".

M. Shoemaker, âgé de 37 ans, est propriétaire d'une maison hypothéquée et est associé dans une firme de comptable. Exception faite de ses assurances-vie, il a immobilisé toutes ses économies dans des valeurs boursières.

M. Cossette, âgé de 57 ans, possède sa maison et a placé ses économies, quelque \$40,000, dans des valeurs, dont un tiers dans des obligations d'excellents rapports et le reste dans des valeurs boursières.

Durant les 20 dernières années, les valeurs comme les plans de pension et les fonds mutuels prédominent sur le marché boursier et portent surtout sur des blocs importants d'actions. Sans le secours du petit investisseur — qui provoque un certain ordre à la bourse — ces valeurs sont d'un prix erratique et jettent généralement le désordre dans le marché.

Pour une raison imprécise, les grandes institutions investissent surtout dans les grandes compagnies bien établies, dont les actions sont très diversifiées et grandement reconnues. Les petites compagnies en croissance doivent donc se fier sur les petits investisseurs comme source importante de financement.

Mais, ni M. Cossette ni M. Shoemaker ne sont intéressés par cet aspect du problème. "Mon objectif, de dire M. Cossette, est de faire fructifier au maximum mes économies".

UNIVERSITE

M. Shoemaker, pour sa part, déclare: "Mon désir est de trouver les moyens de permettre à mes enfants de faire des études universitaires. Le marché boursier semble la seule chose susceptible de m'aider".

Aucun de ces deux hommes n'est un investisseur, car ils considèrent le marché boursier comme un jeu; en fait, tous deux détiennent des actions dans des plans enregistrés de retraite, ce qui leur permet de sauver de l'impôt sur une partie de leurs revenus.

Les deux disent d'ailleurs devoir se fier en grande partie à leur courtier et à ses conseils.

M. Shoemaker possède des actions dans un trust immobilier, dans la compagnie de publication Québecor de Montréal et dans un club d'investisseurs comptant cinq associés. Sa part, dans ce dernier club, lui a coûté \$2,830 et était évaluée à \$4,138 l'an dernier.



John M. Shaheen pointe l'Est du Canada sur un globe terrestre à ses bureaux sur Park Avenue, New York. Shaheen mise plus d'un million de dollars sur un programme de trois raffineries de pétrole pour les Maritimes. "Il faut y croire et l'aimer pour le faire" a-t-il dit. (téléphoto PC)

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DLS-74-19171
pour 10 heures 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 27 août 1974

Région Laurentides
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE Puits D'ACCES AU POSTE TOURNAI (COMTE DE HULL)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse,
W. E. Johnson.
Montréal, le 31 juillet 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-74-19156
pour 10 heures 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 27 août 1974

Poste Laprairie
(Comté de Laprairie)
INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1974)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse,
W. E. Johnson.
Montréal, le 26 juillet 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-74-119166
pour 10 heures 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 septembre 1974

Région Richelieu
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE Puits D'ACCES DANS LES VILLES DE BOUCHERVILLE ET DE LONGUEUIL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse,
W. E. Johnson.
Montréal, le 31 juillet 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-74-10139
pour 10 heures 30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 27 août 1974
8200 Esplanade,
Montréal, P. Q.

FOURNITURE DE RACCORDS PROFILS ET DE SUPPORTS DE BARRE GARDES EN ALUMINIUM 315 ET 735kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse,
W. E. Johnson.
Montréal, le 25 juillet 1974



Transports Transport
Canada Canada Région des Laurentides
Marine Marine District de Québec

AVIS A LA NAVIGATION

Numéro: Q-49

Le 24 juillet 1974

**FLEUVE ST-LAURENT, RIVE NORD
POINTE DES MONTS A RIVIERE SAGUENAY
BETSIAMITES (BERSIMIS)**

Feux à être supprimés

On projette de supprimer définitivement, le 1er novembre 1974, les feux d'alignement de Betsiamites (Bersimis), nomenclature des feux "Atlantique 1974" No 1727 — 1728 (48° 56' 09" N., 68° 38' 29" W. env.).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit au soussigné. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

Carte (qui sera touchée) 1210.

JACQUES AUGER,
Gérant de District,
Service de la Marine,
101, boul. Champlain,
Québec — Qué.
G1K 4H9

En juillet au Canada

Niveaux de vente de voitures encore inégaux

TORONTO (PC) — Le volume des ventes effectuées en juillet dernier par les trois plus importants manufacturiers d'automobile du Canada, ont atteint des niveaux encore inégaux.

Le groupe General Motors of Canada Ltd. a vendu le mois dernier 41,300 véhicules, soit une hausse de 38 pour

cent par rapport au chiffre enregistré pour la même période en 1973. Les ventes de véhicules de promenade ont augmenté de 28,8 pour cent, passant de 23,299 en juillet 1973, à 31,219 en juillet 1974. GM a par ailleurs vendu 9,811 camions, surpassant ainsi de 73,6 pour cent le volume de 5,650 atteint en juillet 1968.

De son côté, Chrysler Canada Ltd. a vendu en juillet dernier 17,018 véhicules, soit une augmentation de 23,9 pour cent sur les 13,757 vendus au cours de la même période l'an dernier. Les ventes de camions sont passées de 2,427 en juillet 1973 à 4,322 en juillet 1974, soit une augmentation de 78,5 pour cent.

Chez Chrysler, les chiffres cumulatifs pour les sept premiers mois de l'année, s'établissent ainsi : 127,852 véhicules vendus un niveau record comparativement à 124,402 pour les sept premiers mois de l'an dernier.

Les ventes de camions, de janvier à juillet, sont passées de 20,926 l'an dernier à

28,346 cette année, soit une augmentation de 35,5 pour cent.

Enfin, la société Ford Canada déclare une augmentation de 16,3 pour cent de ses ventes d'automobiles et camions.

Ford affirme avoir vendu 18,903 véhicules de promenade en juillet dernier, soit une augmentation de 5,3 pour cent. Les ventes de camions à elles seules représentent une augmentation de l'ordre de 46,5%.

Les ventes reprennent aussi aux E.-U.

DETROIT (AFP) — Pour la première fois depuis huit mois, les ventes de voitures neuves aux États-Unis ont légèrement augmenté le mois dernier.

L'augmentation, de l'ordre de 0,5 pour cent par rapport à juillet 1973, ne porte que sur le dernier tiers du mois, mais elle est significative d'une certaine reprise, après plusieurs mois consécutifs de baisse. Cependant, selon certains analystes, les acheteurs ne feraient

qu'anticiper des hausses de prix prévues pour l'automne.

Sur la totalité du mois de juillet, les ventes de voitures américaines et étrangères sont cependant restées

inférieures de 19 pour cent au niveau record de juillet 1973.

Les ventes de voitures étrangères ont atteint pour leur part 116,500 unités au mois de juillet, soit 24 pour

cent de moins qu'en juillet 1973.

Enfin, les livraisons des constructeurs américains continuaient de rester en-deça moins 18 pour cent de celles de l'année dernière.

Selon un spécialiste

Les provinces devraient suspendre leurs services de crédit agricole direct

AVIS PAR RONALD WALTER CARON

Avis est par la présente donné que Ronald Walter Caron, domicilié à 2550, rue Pierre Martin, à Ste-Foy, dans le district de Québec, présentera une requête à Son Excellence, le Lieutenant Gouverneur en conseil, pour changer son nom en celui de Ronald Walter Pratt.

Québec, le 1er août 1974

(S) JOLI-COEUR, JOLI-COEUR, & MATHIEU

Procureurs du requérant.

AVIS

PRENEZ AVIS que Cartier Transport Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis spécial visant à l'autoriser à utiliser une charrue appartenant à une Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited dans l'opération de la clause 1) de son permis portant le numéro 16903-V. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la 1ère parution du présent avis dans le journal "à propos".

JACQUES LANGLOIS, Procureur de la requérante.

AVIS

PRENEZ AVIS que Transport d'Anjou Inc. C.P. 430, Rivière-du-Loup, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation spéciale suivante :

Location à long terme (5 ans) de Transport International Pool Québec Ltée dossier 782 DY-2. Les remorques de marque Trail Mobile 1974 dont les numéros de série sont les suivantes : 1-208-006, 1-208-007, 1-208-008, 46-0011, 46-0013, 46-0014.

Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les (4) jours suivant la première parution dans ce journal.

Transport d'Anjou Inc.

(PC) — Les provinces devraient suspendre leurs services de crédit agricole direct plutôt que de doubler les efforts du gouvernement central et du secteur privé. C'est l'opinion exprimée par le directeur des services agricoles de la Banque Ro-

PRENEZ AVIS que la Compagnie de Transport F.L.S. Lachance Inc., ayant son siège social au 79-A de la Colombie-rouge à Québec, fera une demande à la Commission de Transport du Québec en vue de renouveler son permis de transport numéro : 3534-A servant les nouveaux taxis qui seront déposés au greffe de la Commission de Transport, et toute personne qui désire faire opposition à cette demande, devra le faire dans les quatre jours de la date de la dernière parution dans les journaux.

GERMAIN DUMAS, AVOCAT.

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE CHATEAU-RICHER

Aux Contribuables de la SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné greffier de la sudsuite Municipalité QUE :

A la séance tenue le 5ème jour d'août 1974, le Conseil Municipal de la Ville de Château-Richer a adopté le règlement No 57-74 régissant les sablières, graviers, carrières et les usines de béton bitumineux et amendant les règlements No 13 et 36.

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'une assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables dans tout le territoire de la Ville est par les présentes convoquée, et sera tenue le 20 août 1974, à dix-neuf heures, en l'Hôtel de ville, et que la, et alors ledit règlement sera soumis aux élections et pris par eux en considération, conformément à la loi.

Donné à Château-Richer, ce 5ème jour d'août 1974.
François Gravel, Sec.-trés.

yale, M. H. Doug McRorie, de Winnipeg, dans une causerie prononcée, lundi, au congrès de l'Institut agricole du Canada, à Québec.

Selon M. McRorie, les gouvernements des provinces auraient avantage à identifier les secteurs les plus démunis, et fournir les services de gestionnaires et conseillers pour l'utilisation à bon escient du crédit.

Le conférencier a indiqué qu'il appartenait au secteur privé de répondre aux besoins de l'agriculture commerciale en matière de crédit à court et à moyen terme, en utilisant un mode de crédit étroitement relié à la capacité de remboursement de l'exploitation.

Pour ce qui est du crédit au cultivateur à faibles revenus, au début, il pourrait être dispensé par le secteur privé, sur garantie intégrale assurée par un organisme fédéral.

ROLE FEDERAL

Dans cette optique, le rôle du gouvernement fédéral serait de fournir directement les prêts à long terme, surtout pour les aménagements fonciers, ou encore de servir d'administrateur et de garant d'un régime d'assurance hypothèque destiné à encourager les investissements privés dans les prêts agricoles à long terme.

Ottawa devait également servir de garant pour les prêts à risque élevé en plus de fournir l'appui administratif et financier aux gouvernements provinciaux en matière de formation des gestionnaires, de services consultatifs et d'analyse de l'exploitation agricole.

Selon M. McRorie, les politiques provinciales de crédit ont failli à leur tâche parce qu'elles n'ont servi qu'à dresser les divers types de production les uns contre les autres, au grand détriment de l'agriculture.



APPEL D'OFFRES

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour la construction du chalet des loisirs du Plateau Laurentien, et devant faire l'objet du CONTRAT 74-TI-01.

Les entrepreneurs peuvent se procurer copie des plans, devis et formules de soumissions au bureau de l'ingénieur de la Cité, à 7575 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, qui y font un dépôt de \$25,00 qui sera entièrement remboursé par la Cité sur remise en bon ordre des documents retirés avant le 15ème jour suivant la date ultime ci-après citée pour la réception des soumissions.

Pour être considérées, toute soumission devra être :

- Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par l'ingénieur de la Cité;
- Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la Cité de Charlesbourg pour un montant de \$10,000.00;
- Remise avant 4:00 heures p.m., le 27 août 1974, au bureau du soussigné, à 7575 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de 4:05 heures p.m., dans la salle civique de l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, à 7575 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'au moment où les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Chaque soumissionnaire devra déposer dans une enveloppe cachetée et devra porter sur l'enveloppe la mention du numéro du "CONTRAT 74-TI-01".
Charlesbourg, ce 8 août 1974.
Le Greffier de la Cité : **ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.**

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 200-02-005000-742

COUR PROVINCIALE

DAME HERMAN TURGEON
GUAY, veuve de Jean Guay, domiciliée et résidant au 115 rue Coulombe, St-Isidore, district de Beauce, P.Q. demanderesse

VS
ROGER CHAMBERLAND,
vendeur, domicilié et résidant à St-Flavien, comté de Lotbinière, P.Q. et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur de comparaître personnellement au par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans le journal "à propos" en langue française et le "Quebec Chronicle Telegraph" en langue anglaise.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU GREFFIER.
le 31 juillet 1974.

R. MERCIER, G.A. C.P.O.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné greffier de la sudsuite Municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de l'ajournement de la séance du 5 août 1974, tenue le 6 août 1974, a adopté le règlement numéro V-289 décrétant certains travaux de voirie sur les rues du développement Domaine du Vieux Moulin, et un emprunt de \$77,000.00.

Ce Conseil a fixé la tenue de l'assemblée publique des propriétaires des biens-fonds imposables et habiles à voter de la Municipalité pour l'approbation de ce règlement, au 15 août 1974 entre 19:00 et 21:00 heures à la salle du Conseil, conformément à l'article 593 de la loi des Cités et Villes.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance du présent règlement, peuvent le faire au bureau de la corporation, 1575 rue Turmel, Ancienne-Lorette, entre 9:00 et 17:00 heures, du lundi au vendredi.

DONNE A L'ANCIENNE-LORETTE, CE 7 AOUT 1974.

Roland Bernard, Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné greffier de la sudsuite Municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de l'ajournement de la séance du 5 août 1974, tenue le 6 août 1974, a adopté le règlement V-282 décrétant la construction d'aqueduc et d'émissaire d'égout sanitaire et pluvial sur les rues du développement Guy Dumas Inc., et un emprunt de \$224,000.00.

Ce Conseil a fixé la tenue de l'assemblée publique des propriétaires des biens-fonds imposables et habiles à voter de la Municipalité pour l'approbation de ce règlement, au 15 août 1974 entre 19:00 et 21:00 heures à la salle du Conseil, conformément à l'article 593 de la loi des Cités et Villes.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance du présent règlement, peuvent le faire au bureau de la corporation, 1575 rue Turmel, Ancienne-Lorette, entre 9:00 et 17:00 heures, du lundi au vendredi.

DONNE A L'ANCIENNE-LORETTE, CE 7 AOUT 1974.

Roland Bernard, Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné greffier de la sudsuite Municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de l'ajournement de la séance du 5 août 1974, tenue le 6 août 1974, a adopté le règlement V-287 décrétant l'achat du terrain de Monsieur Joseph H. Bureau, soit les parties de lots 139-1, 139 partie, 142-38, 142-39 et 142 partie situées sur la rue Saint-Claude, et un emprunt de \$32,000.

Ce Conseil a fixé la tenue de l'assemblée publique des propriétaires des biens-fonds imposables et habiles à voter de la Municipalité pour l'approbation de ce règlement, au 15 août 1974 entre 19:00 et 21:00 heures à la salle du Conseil, conformément à l'article 593 de la loi des Cités et Villes.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance du présent règlement, peuvent le faire au bureau de la corporation, 1575 rue Turmel, Ancienne-Lorette, entre 9:00 et 17:00 heures, du lundi au vendredi.

DONNE A L'ANCIENNE-LORETTE, CE 7 AOUT 1974.

Roland Bernard, Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné greffier de la sudsuite Municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de l'ajournement de la séance du 5 août 1974, tenue le 6 août 1974, a adopté le règlement V-283 décrétant certains travaux de voirie sur les rues du développement Guy Dumas Inc., soit les lots 217 N.S. et 218 N.S., et un emprunt au montant de \$117,000.00.

Ce Conseil a fixé la tenue de l'assemblée publique des propriétaires des biens-fonds imposables et habiles à voter de la Municipalité pour l'approbation de ce règlement, au 15 août 1974 entre 19:00 et 21:00 heures à la salle du Conseil, conformément à l'article 593 de la loi des Cités et Villes.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance du présent règlement, peuvent le faire au bureau de la corporation, 1575 rue Turmel, Ancienne-Lorette, entre 9:00 et 17:00 heures, du lundi au vendredi.

DONNE A L'ANCIENNE-LORETTE, CE 7 AOUT 1974.

Roland Bernard, Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné greffier de la sudsuite Municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de l'ajournement de la séance du 5 août 1974, tenue le 6 août 1974, a adopté le règlement V-282 décrétant la construction d'aqueduc et d'émissaire d'égout sanitaire et pluvial sur les rues du développement Guy Dumas Inc., et un emprunt de \$224,000.00.

Ce Conseil a fixé la tenue de l'assemblée publique des propriétaires des biens-fonds imposables et habiles à voter de la Municipalité pour l'approbation de ce règlement, au 15 août 1974 entre 19:00 et 21:00 heures à la salle du Conseil, conformément à l'article 593 de la loi des Cités et Villes.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance du présent règlement, peuvent le faire au bureau de la corporation, 1575 rue Turmel, Ancienne-Lorette, entre 9:00 et 17:00 heures, du lundi au vendredi.

DONNE A L'ANCIENNE-LORETTE, CE 7 AOUT 1974.

Roland Bernard, Greffier

TORONTO

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	hautes	bas	ferm.	chg.
Gulf O	35120	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Imperial	30120	32 1/2	32	32 1/2	+ 1/2
Imperial	30120	32 1/2	32	32 1/2	+ 1/2
Imperial	30120	32 1/2	32	32 1/2	+ 1/2
Imperial	30120	32 1/2	32	32 1/2	+ 1/2

MINES

Chino	62200	130	127	130	+ 3
Imperial	30120	32 1/2	32	32 1/2	+ 1/2
Imperial	30120	32 1/2	32	32 1/2	+ 1/2
Imperial	30120	32 1/2	32	32 1/2	+ 1/2
Imperial	30120	32 1/2	32	32 1/2	+ 1/2

PETROLES

Unif	12100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	+ 1/4
Unif	12100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	+ 1/4
Unif	12100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	+ 1/4
Unif	12100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	+ 1/4
Unif	12100	11 1/4	11 1/4	11 1/4	+ 1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

par la Presse Canadienne

A et B

TITRES	Ventes	hautes	bas	ferm.	chg.
Alcan	20120	38 1/2	38	38 1/2	+ 1/2
Alcan	20120	38 1/2	38	38 1/2	+ 1/2
Alcan	20120	38 1/2	38	38 1/2	+ 1/2
Alcan	20120	38 1/2	38	38 1/2	+ 1/2
Alcan	20120	38 1/2	38	38 1/2	+ 1/2

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

TRUSTS UNIS

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

DISTRIBUTION PRIMAIRE

Noté 1974-75

TOTAL DES VENTES 1,370,000

L'or

Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	\$155.25
Paris	\$158.56
Francfort	\$154.62
Zurich	\$155.50
Hong Kong	\$151.45
Beyrouth	\$495.13 le kilo.

L'once d'or était cotée à \$157.00 sur le marché européen de l'or, mercredi, comparativement à \$155.50 mardi.

A Paris le napoléon se transigeait à \$219.70 sur le marché libre de l'or français, mercredi, contre \$218.80 mardi. L'alele était coté à 650.00 francs, comparativement à 649.90 francs la veille.

DEVISES

Voici les taux des devises tels que fournis par les banques de Montréal. Les cotes en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.4860
Allemagne mark	1.9900
Australie dollar	1.4700
Autriche schilling	0.0550
Belgique franc	0.0264
Bermudes dollar	1.01
Brésil cruzeiro	1.420
Bulgarie lev	5.854
Chine yuan	5100
Danemark couronne	1.705
Espagne peseta	0.0175
Etats-Unis (dollar)	0.9820
France (dollar)	2.150
Hongrie forint	0.0415
Inde roupie	1.270
Italie (lire)	0.01575
Japon yen	0.003315
Mexique peso	0.0800
Norvège couronne	1.870
Pays-Bas (florin)	3.830
Pologne zloty	3.210
Roumanie leu	0.0673
Royaume-Uni (livre sterling)	2.3600
Suède couronne	2.305
Suisse franc	3.389
Tchécoslovaquie couronne	1.900
Union soviétique rouble	1.309
Venezuela bolivar	2.282
Yugoslavie dinar	0.9650

Obligations

La tendance est demeurée à la hausse hier sur le marché canadien des obligations.

Le marché à court terme gagnait 20 cents, tandis que le marché à moyen et long terme, les obligations des provinces et des sociétés prenaient 1-2 point.

L'argent au jour-le-jour était disponible à un taux de 9 pour cent. Aucun bon du Trésor fédéral de trois et six mois n'a été transigé.

Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en hausse de 1-2; provinces en hausse de 1-2; sociétés en hausse de 1-2.

A court terme: Canada en hausse de 20 cents.

Argent

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, mercredi, \$4.50 l'once de Troyes.

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2
Can	100	82 1/2	82	82 1/2	+ 1/2

Au badminton

On pense à Lethbridge

Les jeux du Canada 1975 se dérouleront à Lethbridge, en Alberta, du 11 au 18 février 1975. Une équipe de badminton du Québec sera alors nommée et elle sera composée de 8 personnes dont 4 hommes et 4 dames. Tous les joueurs du Québec sont susceptibles d'être admis dans cette équipe s'ils répondent aux qualifications suivantes: être âgé de 30 ans et moins au 1er janvier 1975, ne pas être parmi les 25 semés nationaux dans une ou l'autre des cinq disciplines du badminton, résider au Québec depuis 6 mois, être classé au moins de calibre B au niveau provincial, être sélectionné parmi les 24 joueurs invités au tournoi rotation du 2 et 3 novembre 1974.

Les concurrents doivent être disponibles aux tournois de novembre 1974 et aux fins provinciales entre le 1er septembre de semaine d'entraînement novembre 1974 et le 1er février du 25 et 26 janvier 1975 et

du 8 et 9 février 1975. Il va sans dire que le comité de sélection se basera sur les résultats des premiers tournois de cette année pour inviter les 24 joueurs, les 2 et 3 novembre 1974. Les tournois qui feront l'objet d'une étude spéciale du calibre des joueurs seront ceux du double ouvert du MAAA de Montréal et du tournoi du club de l'Association des Employés Civils.

Chaque région doit fournir une liste de joueurs d'ici le 30 août prochain.

Le comité de sélection est formé de Allan Fitzpatrick et Mme Edna Fitzpatrick, conseiller technique, Yves Paré, directeur technique, Jean-Marc Dore, président et Denys Boucher, directeur exécutif.

Badminton régional

La saison 1974-75 du badminton dans la région de Québec approche à grand pas et l'Association régionale est prête à entamer cette prochaine campagne qui offrira aux adeptes de ce sport de nombreuses activités et ça à tous les niveaux. La ligue mixte Québec-District section B verra de l'action avec la participation de 6 clubs. Le circuit doit opérer au Centre Durocher. Quant à la section C, 8 équipes ont accepté les conditions du circuit.

L'endroit des rencontres est à déterminer. Les responsables de la ligue A feront connaître les détails incessamment. Concernant la ligue estivale, les activités se termineront d'ici un mois. Diane Boissonneault et Claire Roy, deux membres de la classe B, qui avaient accédé à la classe A, à la suite du classement révisé, regagneront la classe B. C'est ce qu'a déclaré le président Jean-Marc Dore.



Le plus sérieux rival américain de Bobby Dragon sera sans contredit le vainqueur de la première course Denis-Giroux, Ron Barcomb sur sa Torino-Coke.

A Val-Bélair

Dragon étrennera

Les amateurs de stock-car qui ont eu l'occasion de circuler sur la trans-canadienne dimanche dernier, ont peut-être vu un camion portant une Chevelle portant le numéro 71 et étant passablement différent de celle qu'ils ont déjà connue. C'était bien Bobby Dragon qui retournait aux États-Unis à cause de la pluie qui a mené l'annulation de "Denis-Giroux 100". Dragon n'a plus sa Chevelle 65 défraîchie et

bosselée car il l'a tout simplement démolie en course. Il possède maintenant une nouvelle Chevelle 69 qui a surpris les connaisseurs dès sa première sortie il y a deux semaines. En effet, l'Américain a été visité le cercle des vainqueurs à sa première course et sans aucun problème mécanique. C'est donc dire que cette Chevelle est comme toutes les voitures antérieures de Dragon, d'une perfection mécanique vraiment étonnante. Les mordus du stock-car se demandent ce que fera Dragon sur l'ovale de Val-Bélair. Que fera Dragon devant des gars comme Barcomb, Rosati, Caron, Cabana, Manly sur une piste qu'il ne connaît pas du tout? Il ne faut pas oublier qu'il est très dur pour un nouveau venu d'ajuster sa suspension pour l'ovale québécoise. Même des vieux loups de la

métropole ne parviennent pas encore à décrocher la suspension idéale pour Québec. Pour sa part l'Américain a déclaré au promoteur André Beaudry qu'il a prouvé par le passé qu'il s'adapte rapidement à n'importe laquelle piste. Il a démontré d'ailleurs qu'il pouvait rouler en tête sur des pistes comme Sanair, Deux-Montagnes, Riverside et Ste-Croix. Donc plus de 25 Sportsmen régleront ce problème dans le 100 tours Denis-Giroux dimanche soir à Val-Bélair après s'être mesurés dans 2 épreuves de qualification. Il y aura 2 tirages durant le programme: un fauteuil de repos de Chabot Meubles et un stéréo de la Cabane Electronique. Les Limités feront les frais de 4 courses dont une finale de 20 tours. Après le couronnement de Miss Autodrome, il y aura une épreuve en huit.

Ligue de soccer provinciale

EQUIPE	CLASSEMENT					
	G	P	N	PP	PC	Pts
Grognauds du Vieux Québec	12	1	2	61	16	41
As de Québec	10	2	2	41	10	36
B.F.C. Valcartier	9	5	1	58	23	34
Aigles de Charlesbourg	8	5	1	32	33	31
Apollons de Québec	7	5	2	42	26	30
Québec Roc-Amadour	4	8	2	27	45	24
Université Laval	5	6	1	30	31	23
Thetford-Mines	4	7	2	15	32	23
Montmagny	2	11	1	18	47	18
Québec Victory	2	13	0	16	76	18
	63	63	14	340	340	278

RESULTATS		COMPTEURS		P.J. B.
Montmagny 1 vs Valcartier 7		K. Stam Grognauds	15	33
Un. Laval 0 vs Apollons 4		C. Gallas Apollons	12	19
Victory 0 vs Roc-Amadour 4		Richardson Valcartier	7	11
Victory 0 vs Thetford 1 (for)		G. St-Michel Aigles	11	9
Québec As 8 vs Victory 0		Taff Rees Valcartier	13	8
Grognauds 5 vs Thetford 0				

CALENDRIER		EQUIPES		TERRAIN	HEURE
DATE					
10/08/74	Roc-Ama. vs Un. Laval			Université	14:00
"	Montm. vs Grognauds			Pl. d'Abraham	"
11/08/74	Aigles vs Québec As			Charlesbourg	15:00
"	Valcar. vs Thetford			Thetford	14:00
13/08/74	Victory vs Un. Laval			Université	18:00
"	Valcar. vs Québec As			Charlesbourg	"
11/08/74	Apollons vs Victory			Charlesbourg	12:00

Loto-Perfecta

numéros

arrivée

BACHELOR GAY

BALLAD SENATOR

BEAU REGARD

BETSIES DREAM

CLAN O NOUETTE

COUNT THREE

FLARE LANE

KIM'S SHOE

LILLY DEE

LORD BRET

MOON VOLO

REAL BACHELOR

Shadydale Native

RESULTATS

VOTRE
CHOIX

La pétanque à Giffard

Pos.	Cap.	PJ	PG	PP	PP	PC	Tot.
1	D. Tourin	16	14	2	228	140	14
2	J.-M. Thibodeau	16	12	4	201	143	12
3	R. Parent	16	11	5	211	130	11
4	J. Lavoie	16	11	5	200	150	11
5	E. Blouin	16	10	6	207	142	10
6	J. Fillion	16	10	6	194	164	10
7	L. Desmeules	16	9	7	194	186	9
8	C. Emond	16	8	8	196	192	8
9	J.-L. Rochon	16	8	8	183	152	8
10	Mme Noël	16	8	8	179	195	8
11	N. Donnelly	16	7	9	198	206	7
12	G. Roy	13	7	9	184	188	7
13	J. Desjardins	16	7	9	146	182	7
14	R. Deschênes	16	6	10	181	205	6
15	A. Lamontagne	16	6	10	170	207	6
16	Mme Donnelly	16	5	11	154	207	5
17	M. Hallé	16	3	13	102	230	3
18	G. Normand	16	2	14	148	228	2

Nos favoris

Programme pour JEUDI, 8 AOUT 1974

Course No. 1 — RINGO STAR nous a quelque peu déçu à sa dernière sortie en piste mais nous lui faisons confiance quand même aujourd'hui pour gagner cette 1ère course de la soirée. KILAG a bien fait à son dernier départ et peut s'approprier le premier argent.

Course No. 2 — Même s'il prend le départ de la dernière position, PRINCE MILES devrait jouer le rôle de favori dans cette 2ème partie du pari-double. JOSEDALE SCOTTIE est avantagé de la 1ère position et c'est un atout qu'il faut toujours prendre en considération.

Course No. 3 — Depuis son départ de la piste locale, MIRACLE BELLE a excellé sur les pistes étrangères et il sera intéressant de revoir cette pouliche de 2 ans à l'oeuvre. MORRIS FAST BUCK a impressionné dimanche soir en terminant 2ème et il demeure un sérieux rival.

Course No. 4 — PEDFORD FOREST n'a pris qu'une seule fois cette année et nous avons bien aimé ce que nous avons vu de ce trois ans. Nous le favorisons pour battre ATHENIA BLUE CHIP qui est avantagé de la première position. Prenez 6-1-8 pour la quinella.

Course No. 5 — FAIR MILLIE est demeuré invincible depuis le début de la saison et cette sensationnelle pouliche de 2 ans a déjà porté son compte de banque à près de \$25,000. En 1974, il sera difficile de lui enlever le premier argent, CLANCY LOBELL a câblé un mille du tonnerre dans le Circuit Juvénile Canadien et peut causer une surprise.

Course No. 6 — FETTY BOY a été battu de justesse à son dernier départ et il devrait finalement prendre sa revanche ce soir. SCARLETT O'HANLON a bien qualifié et il n'y aurait rien de surprenant de retrouver cette protégée de Pierre Lachance dans le cercle des vainqueurs. Prenez 7-4-1 pour la quinella.

Course No. 7 — TEST TO BE a connu certaines difficultés dernièrement mais il a démontré qu'il retrouvait lentement sa forme du début de l'année et il devrait être au "rendez-vous". DON FRISSE baisse de classe et semble être l'aspirant No. 1.

Course No. 8 — A la suite de sa victoire, GOLD POWER devrait hériter du rôle de favori dans cette course à réclamer de \$1,500. La plus forte opposition viendra de MARK HERBERT, un ambieur qui a connu ses succès dans cette catégorie. Prenez 1-3-4 pour la quinella.

Course No. 9 — SNEAKY PINE effectue un retour sur le tracé local après une brève visite au Parc Richelieu et il devrait retrouver le chemin de la victoire. QUICK ASSET nous apparaît comme le principal adversaire du protégé de Jean-Eudes Girard. Prenez 5-2-7 pour la quinella.

Course No. 10 — Yvon Pelchat connaît une saison formidable et PUGGY WUGGY devrait lui permettre d'ajouter un gain à son présent record. JACK DRUMMOND cherchera à tirer les meilleurs profits de sa position de départ. Renversez 2-1-1-2 pour le pari exact.

MEILLEUR CHOIX: FAIR MILLIE (5ème course)
NEGLIGE: THE FLORENTINE (6ème course)

Inscrits à Québec

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$500.

- 1—Green Acres First (A. Jean) 10-1
- 2—Goldrush Hanover (P. Noël) 8-1
- 3—Darlin Mars (G. Hébert) 6-1
- 4—Milag (J.-C. Asselin) 5-2
- 5—Smart Fella (pas nommé) 5-1
- 6—Haggis Peg (J. Lefebvre) 7-2
- 7—Ringo Star (A. Doré) 3-1
- 8—Rod Wynn Girl (C. Drolet) 4-1

Eligibles:

Deans Pride.

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$500.

- 1—Josedaile Scottie (A. Quin) 7-2
- 2—King W Gratton (J. Cyrenne) 5-1
- 3—Millies Rose (R. Marcotte) 4-1
- 4—Mythologist (Y. Roger) 6-1
- 5—C R N (J. C. Guenette) 10-1
- 6—Vip N (J.-C. Guenette) 3-1
- 7—Oregon Adios (J. Lépine) 8-1
- 8—Prince Miles (R. Bélanger) 5-2

Eligibles:

Georgia J

COURSE NO 3

Amble — Bourse \$2,490.

- 1—Miracle Belle PD 4 (N. Tremblay) 2-1
- 1A—Midnight Rainbow PD 6 (C. Tremblay) 2-1
- 2—Gaelic Lobell PD 1 (Y. Pelchat) 4-1
- 3—Irish Hanover PD 2 (Y. Catellier) 7-2
- 4—Morris's Fast Buck PD 3 (P. Grenier) 3-1
- 5—Mouton d'Or PD 5 (pas nommé) 8-1
- 6—Mar Con Duke PD 7 (R. Bélanger) 6-1

COURSE NO 4

Amble — Bourse \$600.

- 1—Athenia Blue Chip (J. Cyrenne) 5-2
- 2—Adios G L (P. Lachance) 3-1
- 3—Miss Matapédia (G. Labonté) 8-1
- 4—Whizzer's Lad (A. Jean) 10-1
- 5—Donut's Son (P. Grenier) 6-1
- 6—Bedford Forest (M. Cournoyer) 4-1
- 7—Dominique Rotan (J.-C. Guenette) 5-1
- 8—Whisper Lobell (Y. Catellier) 7-2

COURSE NO 5

Amble — Bourse \$2,515.

- 1—Clancy Lobell PD 3 (Y. Pelchat) 3-1
- 1A—Rio Frise (PD 7) (C. Dupont) 3-1
- 2—Columbus Georgia PD 1 (C. St-Jacques) 10-1
- 3—J D'S Miracle PD 2 (Y. Catellier) 8-1

COURSE NO 4

Amble — Bourse \$500.

- 4—Fair Millie PD 4 (N. Tremblay) 9-5
- 5—Truefoot PD 5 (A. Jean) 5-1
- 6—Uno Killian PD 6 (P. Lachance) 7-2
- 7—Perpetua PD 8 (A. Jean) 4-1

COURSE NO 6

Trot — Bourse \$750.

- 1—Eyre Yell (M. Robillard) 4-1
- 2—Mr Madison (G. Hébert) 10-1
- 3—Confused Mir (pas nommé) 7-2
- 4—Scarlet Ohanlon (P. Lachance) 3-1
- 5—Speedy Ember (C. St-Jacques) 6-1
- 6—The Florentine (J. Cyrenne) 8-1
- 7—Petty Boy (P.-E. Alain) 5-2

COURSE NO 7

Amble — Bourse \$1,800.

- 1—Afton Agent (G.-G. Lachance) 4-1
- 2—Patrick Vic (N. Tremblay) 6-1
- 3—Test To Be (P. Lachance) 5-2
- 4—Gala Lobell (M. Cournoyer) 7-2
- 5—Don Frise (Y. Pelchat) 3-1

COURSE NO 8

Amble — Bourse \$600.

- 1—Gold Power (G. Boily) 5-2
- 2—Skipper Lou (pas nommé) 6-1
- 3—Mark Herbert (Y. Boily) 3-1
- 4—Rebel Chief (F. Nadeau) 4-1
- 5—Honor Pence (F. Blouin) 7-2
- 6—Sea Lee (R. Dufour) 8-1
- 7—Copper Column (N. Tremblay) 10-1
- 8—Mark Bill (A. Jean) 5-1

COURSE NO 9

Amble — Bourse \$900.

- 1—A C'S Yosemite (E. White) 3-1
- 2—Quick Asset (Y. Pelchat) 5-2
- 3—Belvedere Mir (C. Denault) 6-1
- 4—Elvis Angus (C. St-Jacques) 5-1
- 5—Sneaky Pine (G.-G. Lachance) 7-2
- 6—Bountifrise (G. Hébert) 10-1
- 7—Indian Brave (G. Brosseau) 4-1
- 8—Lord Blackstone (C. Dupont) 8-1

COURSE NO 10

Amble — Bourse \$750.

- 1—Jack Drummond (C. Dupont) 3-1
- 2—Puggy Wuggy (Y. Pelchat) 5-2
- 3—Miss Frontenac (F. Nadeau) 8-1
- 4—Duke Counsel (P. Grenier) 10-1
- 5—Tavern Tiger (G. Labonté) 6-1
- 6—Hermano (A. Jean) 7-2
- 7—Mr Ineddy (J. Cyrenne) 4-1
- 8—Two Mountains Stud (J. Lefebvre) 5-1

Eligibles: Trupet Hanover Bevs Fella.

Toujours invincible

Une 11e pour Fair Millie

La 3e et dernière tranche de la série "Québécoise" pour ambieurs de 2 ans prend une allure vraiment fantastique avec l'arrivée dans la mêlée de la fameuse pouliche Fair Mille demeurée invincible depuis son entrée dans la compétition. Considérée comme la meilleure pouliche dans la série Canadienne et la série Loto-Perfecta, la protégée de Nicol Tremblay tentera de conserver sa fiche intacte et

INSCRITS À BLUE BONNETS

COURSE NO 1

- Amble — Bourse \$1,800.
- 1—Deas Caitie (S. Brisson) 5-2
- 2—Laurier's Boy (Y. Poirier) 3-1
- 3—Ona T. Song (G. Gendron) 4-1
- 4—Happy Acres Susie (A. Hanna) 9-2
- 1—Lively Contesse (pas nommé) 5-1
- 2—Right Hill (R. Bruyère) 6-1
- 3—Second Tier (J. Hébert) 8-1
- 4—Apollon Ric (M. Gingras) 8-1

COURSE NO 2

- Amble — Bourse \$2,000.
- 1—Good Hunch (B. Côté) 5-2
- 2—H.T. Noel (J. Hébert) 3-1
- 3—Keystone Goliath K. (P. Charron) 4-1
- 4—Dusty Art (A. Boucher) 9-2
- 1—Meadow Oakie (Y. Gamache) 5-1
- 2—Brother Cop (G. Gendron) 6-1
- 3—Edgar Senator (N. Jones) 6-1
- 4—Don Doc (Dr D. Proulx) 8-1

COURSE NO 3

- Trot — Bourse \$3,600.
- 1—Gaelic Duk (pas nommé) 5-2
- 2—Flora Pearl (G. Lachance) 3-1
- 3—Happy Flash (B. Côté) 4-1
- 4—Miss K. Todd (M. Picard) 9-2
- 5—Carver C (A. Boucher) 5-1
- 6—Serki R (Y. Desjardins) 6-1
- 7—Santa Mir (M. Gingras) 8-1

COURSE NO 4

- Amble — Bourse \$2,000.
- 1—Tel Lobell (Y. Catellier) 5-2
- 2—Shout (Y. Gamache) 3-1
- 3—Top Tar (J.-P. Charron) 4-1
- 4—David Lobell (G. Bouvrette) 9-2
- 5—Shadow Rakier (R. Seaman) 5-1
- 6—Hippo Beco (B. Côté) 6-1
- 7—A. D. Bunter (M. Gingras) 8-1
- 8—White Richelieu (D. Larochelle) 8-1

COURSE NO 5

- Amble — Bourse \$1,600.
- 1—Stella Lobell (G. Jutras) 5-2
- 2—Dyna Hill (G. Gendron) 3-1
- 1—River Circle Will (N. Jones) 4-1
- 2—Wing Boy (P. Lacharité) 9-2
- 3—Directus Irish (L. Turcotte) 5-1
- 4—Wolf River (J.-P. Charron) 6-1
- 5—Russ Almahurst (Dr D. Proulx) 8-1
- 6—Steady Chico (S. Grise) 8-1

COURSE NO 6

- Trot — Bourse \$3,000.
- 1—A. F. Baron (Y. Desjardins) 5-2
- 2—Rocket Angus (R. Samson) 3-1
- 3—Stuyvesant (D. MacTavish) 4-1
- 4—Dances Rendez-vous (C. Pelletier) 9-2
- 5—Lanes Rodney (C. St-Jacques) 5-1
- 6—Fearless Mitte (R. Seaman) 6-1
- 7—Hank Lobell (P. Robillard) 6-1
- 8—Cassette (G. Boucette) 8-1

COURSE NO 7

- Amble — Bourse \$2,200.
- 1—Logan Gypsy (G. Lachance) 5-2
- 2—Lullis (S. Pleau) 3-1
- 3—Caroldon Intrepid (Y. Gamache) 4-1
- 1—Barbara Ann Direct (S. Boucher) 9-2
- 2—Curiosity A (pas nommé) 5-1
- 3—All Time Great (M. Giguère) 6-1
- 4—Cedar Crest Lee (M. Picard) 8-1
- 5—J. D. Anouk (M. Brosseau) 8-1

COURSE NO 8

- Amble — Bourse \$2,000.
- 1—Elwood Glenn (J.-P. Charron) 5-2
- 2—Jopaga (J. Hébert) 3-1
- 3—Shadydale Camanche (N. Desjardins) 4-1
- 4—Solid Oak (Y. Gamache) 9-2
- 5—Jet Mar Mic (N. Bardier) 5-1
- 6—Eclair Flicka (Y. Poirier) 5-1
- 7—Armbr Lester (R. Grandmaison) 6-1
- 8—Jenuine Sport (A. Lalonde) 8-1

COURSE NO 9

- Trot — Bourse \$7,500.
- 1—Comet Angus (B. Côté) 5-2
- 2—Ramrod Lobell (G. Lachance) 3-1
- 3—Pete Sidney (A. Deguise) 4-1
- 4—Saul Express (C. Pelletier) 9-2
- 5—Grizzly Bear (G. Gendron) 5-1
- 6—Vernon Drummond (J. Hébert) 6-1

COURSE NO 10

- Amble — Bourse \$2,400.
- 1—Valiant N (N. Jones) 5-2
- 2—Qui Nhon (Y. Catellier) 3-1
- 3—Keystone Georgia (pas nommé) 4-1
- 4—Sign In (P. Lacharité) 9-2
- 1—Gerrys Knight (P. Robillard) 5-1
- 2—C. D. Excell (A. Catellier) 6-1
- 3—Mary Sirrah (Y. Gamache) 6-1
- 4—Collegion (S. Boucher) 8-1

ce ne sera pas facile. Pour participer à la grande finale du 15 août prochain Fair Millie doit absolument triompher.

De plus dans cette division, ce soir, les 4 gagnants des 2 premières tranches, (il y avait 2 divisions à chaque occasion) sont tous réunis dans un même peloton. Parmi les poulains qui prendront le départ celui qui s'est le plus amélioré, Clancy Lobell à Yvon Pelchat, a terminé 2e à Dar Hanover dans une épreuve du circuit Juvénile canadien au parc Richelieu lundi dernier. Il fut battu par un nez en 2-07-3 en tentant une victoire de fil en fil sur un tracé détrempé. De plus dans la même division, Uno Millean, Perpetua, Truefoot et J D'S Miracle tenteront l'ultime effort pour conserver une position de choix. Il est certain que le gagnant de cette course devra abaisser son record à vie. On s'attend en effet, si le tracé est rapide, à ce que la distance du mille soit négociée en 2-04. Ce sera donc une pré-finale que

les amateurs auront l'occasion de voir ce soir. La pression chez les conducteurs sera même encore plus forte ce soir que le soir de la finale. Cette course est remplie d'imprévus et on doit s'attendre à la plus farouche compétition du meeting 74. Le peloton sera complété par Columbus Georgia et Rio Frise.

Dans la 1ère division présentée dans la 3e course, la guerre se fera entre Miracle Bell, des écuries Nordie, Morris's Fast Buck à Gratien Deschênes et Irish Hanover, des écuries M.T. Le peloton est complété par Mouton D'Or, Mar Con Duke, Midnight Rainbow et Gaelic Lobell.

Comme on le sait les 8 poulains qui auront gagné le plus d'argent au cours des 3 tranches préliminaires pourront participer à la grande finale jeudi le 15 août prochain. C'est donc leur dernière chance de se qualifier ce soir.

Comme l'année dernière, la coupe Pernod sera débat-

tue et un cocktail géant sera servi entre 6h30 - 7h30 P.M. De plus le populaire ensemble "The Beat Brass Band" sera sur les lieux pour la danse.

Ce sera toute une fête...



Nicol Tremblay aura charge de Fair Millie, qui est à l'assaut d'une 11e d'affilée.

Finie la routine.



Il y a une grosse différence entre un métier dans les Forces et un métier dans le civil. Bien sûr, les Forces vous offrent tous les métiers possibles et imaginables. Mais quand vous vous rendez au travail, vous ne savez jamais ce qui vous attend. Vous pouvez prendre l'avion, un tank, un hélicoptère ou une jeep. Vous pouvez être appelé à réparer, transformer ou construire mille choses différentes. D'un pont sur un fleuve en crue à une petite poule sur un bateau. Une carrière dans les Forces, c'est une foule d'avantages avec juste la bonne quantité d'imprévus pour rendre la vie plus excitante.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SI LA VIE VOUS INTÉRESSE

Pour de plus amples renseignements faites-nous parvenir ce coupon ou voyez notre équipe de conseillers en carrières militaires lors de leur passage dans votre région.

Nous avons présentement des ouvertures dans les catégories suivantes et autres:

Armes de combat
Techniques
Mécaniques
Communications
Cléricales

Nom
Adresse
Ville Comté
Age Niveau scolaire

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES
1048, RUE ST-JEAN
QUÉBEC, P.Q. G1R 1R6

Les Québécois au baseball

Un des plus grands plaisirs de Roland Beupré, lorsqu'il n'est pas sur le terrain de baseball avec les jeunes, est de feuilleter l'encyclopédie du baseball pour se rappeler de bons souvenirs ou pour augmenter ses connaissances. Pour le profane qui a commencé à suivre le baseball avec la venue des Expos à la télévision, la percée des Québécois avant la présente génération se limite à Jean-Pierre Roy, Roland Gladu et Stan Bréard avec les Royals de la dernière guerre mondiale.

Disons immédiatement que de ces trois joueurs, Bréard n'a jamais accédé aux majeures. Le petit bijou de joueur défensif n'a jamais eu de semblant de coup de bâton, ce qui a limité sa carrière aux Royals, alors que Roy a joué pour Brooklyn en 1946 et Gladu pour Boston en 1944.

Le premier joueur du Québec à avoir évolué sous la Grande Tente est un nommé Samuel Larocque et ce n'est pas d'aujourd'hui. Il a en effet porté l'uniforme de Detroit en 1888, 90 et 91 : il était natif de St-Mathias. Un autre, Edmond Larivière a dû changer son nom pour Ed Wingo pour parvenir aux Phillies de Philadelphie en 1920. Les plus âgés se rappelleront Gus Dugas qui a duré de 1930 à 1934 avec Pittsburgh, Philadelphie et Washington, alors que tout le monde a entendu parler de Paul Colvert, l'excellent lanceur de Cleveland, Washington et Detroit de 1942 à 1951. Quant à Phil Marchildon, c'était un Franco-Ontarien. On sera peut-être surpris d'apprendre que Richard Robertson, qui fut un Senator de 1940 à 1952 était un Montréalais et j'allais oublier Louis Lépine, avec Detroit en 1902.

PRESQUE TOUS LES LANCEURS

Pour des raisons de climat fort compréhensible, on notera que la plupart des produits locaux sont des lanceurs. Georges Maranda a lancé pour les Giants en 1960 et les Twins en 1962, Ray Daviault pour les Mets en 1962, Ron Piché pour Milwaukee, Californie et St-Louis à la même époque. Mais le plus grand d'entre eux fut Claude Raymond, qui lança dans les majeures de 1959 à 1972 avec Mil-

waukee, Houston, Atlanta et Montréal. Comme exceptions, il faut noter le premier-but Tim Harkness, des Dodgers et des Mets et le troisième-but Peter Ward avec Baltimore et les White Sox de 1962 à 1967. Ce dernier n'était d'ailleurs Montréalais que de nom, ayant été élevé dans la région de Detroit.

A cela, il faut ajouter ceux qui ont joué du baseball professionnel hors-la-loi. De 1920 à 1940 en effet, les Canadiens français étaient à peu près aussi rares que les Noirs dans le baseball organisé. Même les joueurs d'origine latine n'avaient pas encore envahi le sport national américain qui se voulait tout blanc et tout anglophone.

Les ligues hors-la-loi où ont évolué les nôtres à cette époque groupaient de nombreux joueurs qui ont fait ou avaient fait leur preuve

Jean
Pouliot



dans les majeures et c'est là qu'on retrouve à côté de vedettes des majeures les Beupré (Jos et Roland), les Bernard (Gaby et Emile), les Emile Racine et Alp Desjardins.

LA REGION DE QUEBEC

Avec Georges Maranda, ces joueurs furent les meilleurs produits par la région immédiate de Québec. Il faut ensuite se rendre jusqu'en 1944 pour voir des athlètes de notre région attirer l'attention des dépisteurs des majeures. Phil Savard aujourd'hui pharmacien, a évolué dans la classe D à cette époque, tout comme un lanceur lévisien du nom de Denis Boivin. Il y eut ensuite Jean-Marc Blois, un 3e-but lévisien qui joua ici même pour les

Braves, puis Buck Bélanger dans la ligue de Floride.

Gerry Desjardins, aujourd'hui détective, a évolué dans les clubs-fermes du Milwaukee, et Claude Denis-Fortier, dans ceux du Kansas City. René Ouzilleau a signé un contrat professionnel avec la même organisation, tout comme Jean Lemelin, alors que Claude Bolduc a fait de même avec Cincinnati. Et il ne faut pas oublier des gars comme Jean-Guy Hébert, Peanut Sénécal et Camille Henry qui ont suffisamment retenu l'attention des dépisteurs pour se valoir un camp d'entraînement complet en Floride.

Ironie du sort, Camille s'était vu offrir un contrat professionnel, mais à cause de sa petite taille, on lui avait recommandé le hockey. Ce n'était pas parce que à l'époque le hockey était un sport sans rudesse, mais parce qu'on calculait qu'il était plus facile pour lui avec ses 138 lbs de rester en forme pour 70 joutes de hockey que pour 154 de baseball.

L'ANECDOTE DU JOUR

Dick Williams raconte comment il a réalisé que Harry Dalton, gérant-général des Angels, était sérieux dans son offre de gérance de l'équipe.

"Il m'a rejoint à 8 heures du matin en Floride où je vivais, explique Williams. Cela veut dire qu'il était 5 heures du matin en Californie. Toute personne qui appelle à cette heure-là doit être sérieuse dans ses propositions".

Ici et là

Les journalistes ont appris avec le sourire qu'il leur en coûterait \$2 pour participer au tournoi de golf des Carnivals de Québec. C'est probablement une habitude qu'a prise la direction en payant le stationnement au stade. — Il y aura deux autres épreuves de Loto-Perfecta disputées au club de courses Jacques-Cartier le 29 août et le 5 septembre. On se rappelle que durant la récente grève à Blue Bonnets, la piste locale avait été la première à causer un pari d'un million.

Les inscrits dans le golf

Portneuf Open

VENDREDI 9 AOUT

Hre	
9.00	Lise Lafleche (Des Pins), Claudette Massicotte (Du Moulin), Denise Burns (Donnacona).
9.10	Réjeanne Trépanier (Des Pins), Céline Moisan (Donnacona), Carmen Robert Du Moulin.
9.20	Laurence Trépanier (Des Pins), Lucienne Godin (Donnacona), Mariette Dubois (Du Moulin).
9.30	Pierrette Robitaille (Des Pins), Jeannette Kingsborough (Donnacona), Solange Beaulieu (Du Moulin).
9.40	Rita Allard (Des Pins), Armande Pélissier (Donnacona), Monique Grenier (Du Moulin).
9.50	Thérèse Légaré (Des Pins), Louise Trépanier (Donnacona), Blanche Lallemand (Des Pins), Aline Paquet (Des Pins), Michelle Boucher (Castor), Carole Pélissier (Donnacona).
10.10	Jeannine Duplain (Des Pins), Andrée Lavoie (Lévis), Gertrude Boulière (Metabouroutin).
10.20	Léona Corriveau (Des Pins), Juliette Chagny (Lévis), Hélène Giguère (Metabouroutin).
10.30	Louise Jinchereau (Des Pins), Denise Girard (Royal Québec), Rita Garneau (Du Moulin).
10.40	Moulin, Lucette Darréau (Des Pins), Betty Tweddell (Lac St-Joseph), Cécile Boisvert (Shawinigan-Sud).
10.50	Aline Gariépy (Des Pins), Céline Bastien (Lac St-Joseph), Jeannette Auger (Ki-8-Eb).
11.00	Rachelle Beauchamp (Des Pins), Pauline Hamel (Ki-8-Eb), Suzel Croisetière (Shawinigan-Sud).
11.10	Fernande Siane (Des Pins), Clémence Poirier (Ki-8-Eb), Mme Hodges (Grand-Mère).
11.20	Lucille Longval (Shawinigan-Sud), Denise Moisan (Donnacona), Jeannine Gauthier (Des Pins), Jeanne Perron (Lac St-Joseph).
11.30	Isabelle Roy (Shawinigan-Sud), Thérèse Ruel (Al-pins), Claire Tétu (Al-pins), Colette Morrisette (Donnacona).
11.40	Huguette Bourassa (Shawinigan-Sud), Jeannine Leclerc St-Laurent, Monique Plan-te (Thetford-Mines), I. Thérèse (Grand-Mère).
11.50	Pierrette Roy (Shawinigan-Sud), Nicole Gauthier (Royal-Québec), Cécile Thibault (Castor), Marie-Paul Proulx (Shawinigan-Sud).
12.00	Margot Racicot (Shawinigan-Sud), Doris Deschamps (Royal-Québec), Monique Le-gis (Shawinigan-Sud), Hélène Larocque (Du Moulin).

Police municipale

HEURE DE DEPART

HEURE DE DEPART	
7h30	Marcel Langevin (25), Guy Rouleau (19), Honoré Mercier (30), René Carrier (32).
8h15	Serge Cloutier (27), Réal Labbé (32), Roger Doré (32), Fernand Poulin (26).
8h23	Drolet (32), Pierre Demers, Ronald Cayer (32), Gilles (32), Serge Lepage (32), Yvan Lacroix (32), Yvan Pinnel (32), Jacques Béliveau, Alphonse Lebrun.
8h45	Côme Rompré (32), Maurice Martin (32), Pierre St-Hilaire (32), Michel Dufresne (32).
8h53	Robert Larochelle (15), Roger Bourré (30), P. He-rochette (20), Bob Willshire (30).
9h00	Paul Lebrun (8), Daniel Langlais (12), Michel Four-nier (22), George Buteau (20).
9h08	Michel Mecteau (32), H.P. Brunelle (32), Yvon Voiselle (32), J.C. Richard (32).
9h23	Claude Bornet (20), J.C. Damont (20), Georges Chamard (24), Gilles Bonin (24).
9h38	Robert Falardeau (8), Roger Guimont (7), Michel Rancourt (12), Dominique Gauthier (7).
9h45	Antonio Guillemette (32), Benoît Buteau (32), André Labbé (30), Michel Rousseau (32).
9h53	Paul Mecteau (22), Laurent Giroux (27), André Gagné (29), Pierre Gagné (27).
9h59	Jean Dufresne (30), Denis St-Pierre (18), Raynald Sa-ward (32), Roger Routhier (22).

10h08

Luc Carbonneau, Bruno Langlois, Gilles Veilleux, Raymond Beaulieu.

10h15

S.H. Le Maire G. Lamon-tagne, Gérard Maheux (17), J. Jacques Côté (19), Jean Migneault.

10h23

André Savard, Paul Bail-largeon (17), Guy Barry, An-toine Carrier.

10h30

Roch Pothier (20), Yvon Rousseau (32), Jacques Ham-ilton (32), Robert Hamil-ton (32).

10h38

J.C. Vanhoutte (Directeur) (32), Jacques Legault (32), Frank Dollard (32), J. Marc Demers.

10h45

Roger Durand (17), Emile L'Heureux (11), Renald Ser-gerie (10), Pierre Cloutier (17).

10h53

Gaston Deschamps, Ed-mond Desautels, Yves Des-autels, Raymond Couture.

11h00

J. Marie Angers (32), Pier-re Gravel (32), Bertrand Ta-pon (23), Guy Monast (16).

11h08

Jules Marois (30), Gaston Poulin (13), Robert Marois (30), Léopold Huard (18).

11h15

Fernand Deschamps (30), Raymond Blanchet (30), Serge Belleau (30), Claude Ham-ilton (25).

11h23

Claude Verret (32), Albert Verret (32), Gérard Lachan-ce (27), Louis Roy (32).

11h30

Gérard Labbé (32), J.B. Bouliane (32), George Ross (32), Adrien Perreault (32).

11h38

Jacques Giguère (32), Guy Cloutier (13), Henri Galar-neau (32), J.C. Fortin (27).

11h45

Raymond Gagnon (9), Henri Ouellet (3), André Si-mard, Raymond Hains.

11h53

Roland Gingras (17), De-nis Gingras (17), Claude Ham-ilton (25), Guy Lemieux (14).

12h00

Marcel Journault, (17), Pierre Bernard (6), Ronald Moreau (17), Claude Cham-poux (15).

16 nouveaux venus au camp du Canadien

MONTREAL PC — matches hors-concours. cours, le Tricolore affrontera les - Flames de Washington une fois, une seule de ces rencontres sera présentée au Forum, soit contre Boston le 21 septembre.

Les Canadiens de Montréal ouvriront leur camp d'entraînement le 16 septembre au Forum de Montréal et disputeront à compter du 20 septembre 10

Cinquante - cinq joueurs, dont 16 nouveaux venus, se répartiront à l'entraînement, les Black Hawks de Chicago deux fois, les Rangers de New



On remarque dans l'ordre habituel Maurice Leblanc, professionnel du club Murray Bay; Jean-Jacques Côté, de Molson; Charles Rochette, l'âme du tournoi ainsi que le président du club, J.-Arthur Tremblay. Le sourire de chacun laisse présager tous les succès. (photo Richard St-Laurent)

Par ailleurs, le match annuel des étoiles de la Ligue nationale de hockey sera disputé, cette saison, le 21 janvier 1975 au Forum de Montréal.

Chez les juniors

Un 70 pour Mathieu

Par Roger Doré

François Mathieu, du club Alpin, a tourné un magnifique "70" hier sur son terrain pour ainsi faire un pas de géant vers une place au sein de l'équipe québécoise de golf.

Cette fameuse équipe de quatre membres qui représentera ensuite la province lors du championnat canadien, sera connue aujourd'hui après la présentation de la deuxième tranche de cette compétition réservée aux golfeurs de 18 ans et moins.

Avec cette ronde de 70, Mathieu a pris le poste de commandement et mène par deux coups sur Yves Tremblay, de Sorel. Newton Walpert, du club Summerlea, a joué un 74. Suivent ensuite dans l'ordre: Eric Kaufmanis, du club Glenles, qui malgré ses 13 ans s'est permis un 75. Bill Holzman, d'Ottawa, avec un 76 de même que Bernard Dion, d'East Angus, J. Larochelle, de Sorel, et Denis Poirier, de Trois-Rivières.

Serge Thivierge, du club Birchdale, qui a remporté le championnat junior du Québec en 1974, a tourné un 77 tout comme J. Reid, d'Ottawa.

INTER DISTRICTS

En plus de cette compétition individuelle que se livrent les golfeurs, il y a également une compétition au niveau des six régions de la province.

Cette compétition est faite à partir des résultats inscrits par cinq golfeurs d'une même région, soit un pour chaque âge de 14 à 18 ans.

Dans cette compétition, la région de Québec est représentée par François Mathieu et son 70 d'hier, Luc Chouinard, du Alpin, qui a réussi 87, Michel Bouchard, de Cap-Rouge, qui a présenté une carte de 82. Richard Côté, de Lévis, qui a fini avec 83 et Richard Durivage, du club Des Pins, qui a tourné un 94.

Cette équipe de Québec a donc un dossier de 416 après la première ronde et doit se contenter de la troisième place. Les golfeurs de la région de Montréal dominent avec 386, 11 de mieux que ceux de la région d'Ottawa. Les représentants du Saguenay-Lac St-Jean sont au quatrième rang avec 421 et suivent ceux de la Mauricie avec 427 et ceux de l'Estrie avec 429.

Décès de Sylvio Mantha

MONTREAL (PC) — Ancien défenseur et instructeur des Canadiens de Montréal, Sylvio Mantha est décédé hier matin à l'âge de 72 ans.

Natif de Montréal, Mantha a porté l'uniforme tricolore de 1923 à 1936. Il a piloté l'équipe en 1935-36 et est passé aux Bruins de Boston pour la saison 1936-37.

Il a été élu au Temple de la renommée du hockey en 1960.



Sylvio Mantha

18e reprise du Charlevoix Open

"Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis celui qui remets sa démission à l'automne et qui se ravise le printemps suivant". C'est en ces termes que le président du Charlevoix Open, Charles Rochette, s'est présenté aux membres de la presse locale hier chez Molson.

On se souviendra que Rochette avait manifesté l'intention de se retirer de l'organisation du tournoi l'an dernier mais qu'il avait par la suite cédé aux nombreuses pressions pour revenir à la tâche. Hier, c'est un Charles Rochette plus dynamique que jamais qui a dévoilé les grandes lignes du 18e tournoi annuel de Charlevoix.

ATTRACTION TOURISTIQUE

Le premier devoir de Charles Rochette fut de réexpliquer les buts du tournoi dont le principal est de faire mieux connaître cette pittoresque région de la Malbaie. Il a également refusé de prendre tout le crédit du succès annuel du tournoi, présentant tour à tour ses principaux collaborateurs, les Lajoie Villeneuve, Benoît Maltais, le pro Maurice Leblanc, Gustave Dufour, Rémi Belley et Gilles Banville. Il a également souligné l'apport de Mary Villeneuve et Rita Tremblay, au niveau de la participation féminine.

LES DETAILS

Le Charlevoix Open se veut

un événement sportif et social. Charles Rochette a fort bien précisé "il s'agit d'un tournoi pour tout le monde, peu importe le handicap".

Les golfeurs de classe C sont donc assurés d'un traitement égal à celui des champions.

Une invitation spéciale a même été lancée aux joueurs de classe B, CC et C. La journée de samedi le 31 sera d'ailleurs réservée aux golfeurs de cette catégorie.

Les joueurs dont le handicap ne dépasse pas 15 coups se produiront le dimanche.

Les intéressés sont priés de faire parvenir au Murray Bay Golf Club, à l'intention de Benoît Maltais, leur nom, le club qu'ils fréquentent, leur handicap et un chèque au montant de \$10.00.

Les entrées seront refusées à compter de 20h le lundi 26 août ou aussitôt que le nombre de participants aura atteint 200 pour le samedi et autant pour le dimanche.

Précisons que les femmes sont les bienvenues et que le processus d'admission est le même.

Les organisateurs comptent encore faire de ce tournoi un succès grandiose.

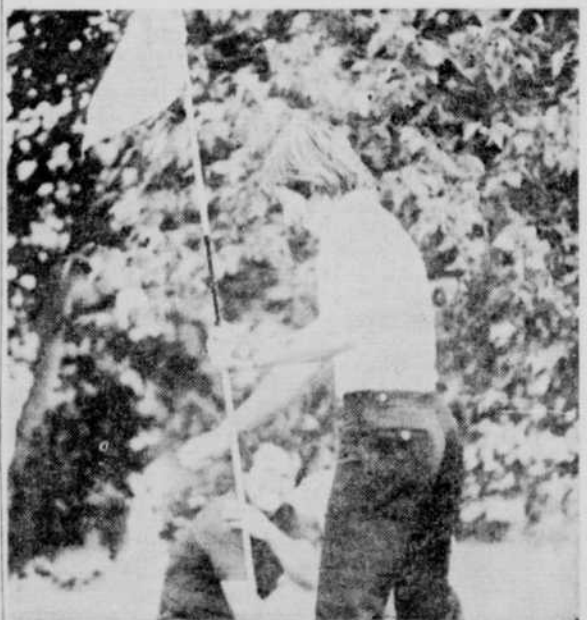
La Beauce en vedette

Un tournoi invitation pour dames avait lieu hier au club du Lac Beauport et France Veilleux, de St-Georges de Beauce, s'est mérité le meilleur brut avec un 81. Le plus faible net dans cette classe AA est allé à une autre Beauceronne, Madeleine Vachon, soit 72.

Dans le A, Yolande Voyer, du Royal-Québec, a tourné 86 et le net a été gagné par

Ginette V. Lemieux, également du RQ, soit 67.

Le B a été remporté par le capitaine de la section féminine du Lac Beauport, Lili Boissinot, qui a réalisé 103. Le brut est allé à Fernande Gagnon LB, avec 73. Enfin dans le C, Lucille Morneau, du Cap-Rouge, a réalisé un compte brut de 109, et Francoise Marchand du LB a joué 77.



François Mathieu vient de réussir un dernier coup roulé signant ainsi une magnifique carte de 70. (photo Richard St-Laurent)

Cuisine française authentique



MUSIQUE EN DINANT (19h30 à 21h30) ET DANSE (Café Normand, 22h à 1h)

tous les soirs, sauf le lundi, avec

dieter fess

organisateur-chanteur bavarois

MANOIR
St. Castin
Lac Beauport



Réervations: 849-4461

Selon Lefebvre

On n'est pas tout-à-fait dans le bain à Valleyfield

par Pierre Bellemare

VALLEYFIELD (PC) — M. Claude Lefebvre quittera la présidence de la Société des Jeux du Québec, après les Jeux de Valleyfield, pour se consacrer entièrement à sa profession d'ingénieur-conseil. Il était parmi les ouvriers de la première heure en 1970 pour mettre en chantier cette vaste entreprise, qui a commencé par la tenue de finales régionales dans tout le Québec. Il s'est retiré après ces finales, mais pas pour longtemps puisqu'on le désignait l'année suivante vice-président de la société. M. Lefebvre se dévouait à sa tâche et ses 16 collègues du conseil d'administration de la société le choisissaient l'an dernier pour assumer la présidence de la société. Cette expérience lui a permis de faire le tour du jardin.

"Il est maintenant temps que je quitte pour laisser la chance à d'autres. La société est véritablement une école de formation et elle fonctionne à merveille. C'est d'ailleurs parce que la machine est bien huilée que je suis heureux de la remettre à quelqu'un d'autre", déclare M. Lefebvre.

Il partira dimanche soir de Valleyfield avec une médaille d'or, mais c'est une médaille un peu spéciale: "Ce sera d'avoir vu 5.500 jeunes participants satisfaits d'avoir compétitionné, fiers de cette expérience unique pour la plupart d'entre eux".

M. Lefebvre emportera aussi un autre souvenir de Valleyfield: les 18 chefs de missions ont autographié le drapeau des Jeux de Valley-

aux Loisirs et aux Sports pour qu'il augmente quelque peu l'octroi statuaire de \$100.000 qu'il accorde à toutes les villes hôtes, que ce soit pour les Jeux d'été ou les Jeux d'hiver.

Autre observation. Si la société a décidé de fixer à 18 ans l'âge limite des participants aux Jeux, c'est pour éviter un tas de problèmes que leur occasionnaient les plus vieux qui ne voulaient pas toujours voyager par autobus, qui refusaient de partager les repas préparés spécialement pour les athlètes et, généralement, par ceux qui ne pouvaient pas obtenir des jours de congé pour participer aux compétitions. En limitant l'âge à 18 ans, on a ainsi une clientèle sportive homogène.

Cependant, M. Lefebvre admet volontiers que les Campivalenciens ne sont pas tout-à-fait dans le bain des Jeux de Valleyfield. Il y a plusieurs raisons qui expliquent ce désintéressement, selon le président de la société: ils fêtent le centième anniversaire de Valleyfield depuis janvier, ils viennent tout juste de "sortir" des régates internationales, la température des premiers jours, dont celle qui a terni l'ouverture le 1er août, a refroidi l'enthousiasme de plusieurs citoyens et, autre raison, un grand nombre de Campivalenciens sont en pleines vacances comme beaucoup de Québécois.

Il faut noter également que la société a dû avancer la date des Jeux cette année en raison, notamment, de la tenue, à Québec, du 13 au 24 août, du Festival international de la jeunesse francophone.

M. Lefebvre a signalé en outre qu'il n'y aura pas de Jeux d'été en 1976 à cause de la tenue des Jeux Olympiques à Montréal. Mais qui est donc la société? Quelle est son rôle?

La société est un organisme sans but lucratif formé en vertu de la Loi des compagnies. Elle est chargée de l'orientation à long terme des Jeux du Québec et une de ses fonctions principales est de choisir les villes hôtes et de les conseiller dans l'organisation des compétitions.

Quel est l'objectif de la société? Aider les villes québécoises à se doter d'équipements sportifs comme piscines intérieures, pistes olympiques, terrains de tennis, et, comme l'a noté M. Lefebvre, une ville mal équipée a d'autant plus de chances d'être élue ville hôte.

La société vise aussi à développer certaines disciplines moins orthodoxes, comme la pétanque, la crosse ou le water-polo de façon à sensibiliser la population et, bien sûr, les jeunes athlètes à tous ces sports "naissants" au Québec.

M. Lefebvre regagnera donc bientôt sa ville natale, ville de Laval, avec le sentiment du devoir accompli. Comme toutes les villes hôtes, Valleyfield ne s'est pas contentée de "faire aussi bien" que les autres villes, mais elle a essayé de "faire mieux".

"Mais l'essentiel, dit-il, c'est de voir quotidiennement des milliers de jeunes, souriants, partant à la découverte du sport amateur et de la région que la majorité d'entre eux visitent pour la première fois".



RÉSULTATS À BLUE BONNETS

COURSE NO 1

Amble — Bourse \$2.200.

No 3 Justly Clean (J.G. Brosseu) 8.80, 3.90, 3.00 — No 6 Grandolo (A. Boucher) 4.20, 3.50 — No 5 Speedy Satin (L. Turcotte) 5.10.

Ont aussi couru: Great Lynn, Grand Jewel, Mi Popita, Eternal Margaret, Gusti Viking.

Temps: 30.4, 1.02.3, 1.33.3, 2.04.4

Piste rapide.

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$2.500.

No 7 Gone For Shore (5. Pleau) 8.70, 4.80, 3.60 — No 5 Crestwood Copper (A. Hanna) 4.60, 3.40 — No 4 Philbrick Grattan (G. Gendron) 4.30.

Ont aussi couru: Pier Mac, Flying Baron, Norman Drummond, Regal Brook, Napoleon Day.

Temps: 30, 1.02.1, 1.32.4, 2.04

Piste rapide.

COURSE NO 3

Amble — Bourse \$3.800.

No 3 Adolphe Hymmer (G. Gendron) 6.80, 3.70, 2.60 — No 6 Early Arrival (C. Peltier) 6.50, 3.20 — No 1 Something Better (M. Giguère) 2.60.

Ont aussi couru: Sultan, Festus Worthing, Deirda Rios.

Temps: 31.1, 1.05, 1.32, 2.03.4

Piste rapide.

COURSE NO 4

Trot — Bourse \$1.700.

No 4 Turnabout (G. Lachance) 4.90, 3.20, 2.70 — No 6 Heidi Burn (Y. Poirier) 5.20, 4.30 — No 5 Robins Delight (Y. Catlett) 5.00.

Ont aussi couru: Little Sena, Uptown Lobell, Dartwell, Prince Dnelli.

No 8 Ruth Ann Charlton a été retiré.

Temps: 30, 1.02.4, 1.34.2, 2.07.1

Piste rapide.

COURSE NO 5

Amble — Bourse \$4.000.

No 5 Opener House (G. Gendron) 4.40, 3.00, 2.40 — No 4 Reely Swift (A. Boucher) 3.70, 2.60 — No 1 Wanzque (D. McTavish) 2.70.

Ont aussi couru: Hurricane Express, Mr Cecil Express.

No 6 Race Knight a été retiré.

Temps: 30.4, 1.02.3, 1.32.1, 2.02.3

Piste rapide.

COURSE NO 6

Trot — Bourse \$1.700.

No 5 H K (G. Luchance) 5.60,

3.70, 4.70 — No 6 Far And Wide (S. Grisé) 6.50, 3.30 — No 3 Bill Spec.

Ont aussi couru: April Lorr, Un Tigre Jaloux, Toe Jam, Chang.

No 1 Lapoune Bern a été retiré.

Temps: 31.1, 1.03, 1.33.2, 2.05.2

Piste rapide.

COURSE NO 7

Amble — Bourse \$3.400.

No 6 Berts Appolo (M. Picard) 5.00, 3.60, 2.40 — No 1 Star-tron (G. Beaulieu) 5.10, 2.70 — No 5 Miss Callette (A. Boucher) 2.90.

Ont aussi couru: Jocelyn Bunter, Janguard Mir, Stage Presence, Fast Brush.

Temps: 30.2, 1.02.2, 1.32, 2.02.3

Piste rapide.

COURSE NO 8

Trot — Bourse \$2.000.

No 3 Laura Rodney (G. Gendron) 6.10, 4.20, 3.00 — No 2 Premium Due (W. Norris) 6.60, 4.40 — No 4 Rocket Drummond (C. Rocheleau) 3.60.

Ont aussi couru: Able Adios N, Dean Bayal, Papou.

No 5 Charger Lobell a été retiré.

No 1 Hall a fini 1er et a été placé 6e.

Temps: 32.1, 1.06, 1.36.3, 2.06

Piste rapide.

COURSE NO 9

Amble — Bourse \$4.400.

No 4 Sangeria (A. Boucher) 5.00, 3.40, 3.20 — No 1 Happy Century (B. Côté) 6.50, 4.50 — No 5 Cardinal James N (Y. Gamache) 5.50.

Ont aussi couru: Majestic Girl, Jordan, Flarevase, Jambo Barber.

Temps: 30.2, 1.03, 1.33, 2.03.2

Piste rapide.

COURSE NO 10

Amble — Bourse \$1.800.

No 3 Fiston (R. Bouthillier) 5.80, 4.30, 4.00 — No 1 Beacon Belle (L. Duquette) 7.20, 7.50 — No 6 Stormy Ken (R. Seaman) 5.800.

Ont aussi couru: Rebel Yell, Bonny Imp, Revenue Chief, Hie Balfies, Gusty Knight.

Temps: 30.2, 1.02.3, 1.33, 2.04.4

Piste rapide.

Exact: 3-1 \$7.50.

Assistance: 7.929.

Total au Pari-Mutuel: \$667.824.

En cyclisme

Des minimales enragés

Par BOB JUTRAS

VALLEYFIELD — Quoi de plus démoralisant pour un coureur qui termine une épreuve cycliste avec un temps identique au premier, de se voir relayer au dix-huitième rang.

C'est pourtant ce qui s'est produit avec Richy Burns, de Portneuf, qui a franchi le fil d'arrivée avec un temps de 42 minutes et sept secondes, soit la même performance que Luc Desbiens de la région de l'Outaouais, le gagnant de la médaille d'or. Les médaillés d'argent et de bronze furent Gervais, Rioux, de l'Est du Québec et Alain Baril de l'Abitibi.

De fait, c'est un peloton de 32 coureurs qui ont déployé un effort maximum dans le sprint final d'une course de 15 milles pour les coureurs de catégorie minime. Tous se sont vu attribuer le même temps, et la reprise du film détermi-

na les positions. Dans ce même peloton, de la région de Québec, on retrouve Jacques Alain, également de Portneuf Station.

Les autres Québécois à terminer l'épreuve étaient Louis Giguère, avec une 39e place, grâce à un temps de 43 minutes et 28 secondes, et Michel Gajaneau, qui fait un temps de 44 minutes et 43 secondes pour prendre la 41e position.

SEPTIEME ET QUATORZIEME

La région de Concordia a donné toute une leçon de pétanque aux boulistes de la région de Québec, dans les matches réguliers au programme d'hier.

Pour une part, les filles se sont inclinées à deux reprises par des pointages de 13-4 et 13-7. Martine Simard, Sylvie Brown et Louise Villeneuve en eurent plein les bras devant leurs rivales.

Les garçons furent un

peu plus chanceux en divisant les honneurs de leurs deux rencontres, remportant la première 13-10, avant de perdre la seconde 13-12, toujours devant Concordia.

Au classement des régions, les filles de Québec viennent au quatorzième rang les garçons en septième place.

ENCORE UNE NULLE PLACES

Le bilan de la journée de l'équipe de handball démontre un match nul et une défaite.

Les joueuses de l'entraîneur Dick Dumas ont enregistré leur deuxième verdict nul en autant de jours, lors de la rencontre aux mains de la Rive Sud Métro. Claudine Paradis et Murielle Arsenault furent les meilleures des Québécoises avec respectivement quatre et deux buts chacune. Le total des onze autres filets ont été marqués par Marie Codère,

Anne Salmon, Denyse Lachance, Louise Bernier et Diane Perron.

Des performances et trois et deux buts de Claudine Paradis et de deux filets de Diane Perron furent insuffisants pour décrocher un gain dans le second affrontement de la journée.

UN DUO QUI SE COMPLETE

Le duo formé de Guy Auger et Martin Vézina s'est imposé au canotage, discipline présentée à titre de démonstration. Les payeurs ont bien manœuvré dans la course bantam "C-2" masculin en prenant la première place. L'équipe composée de Guy Auger, Martin Vézina, Jean Pacaud et Bernard Pacaud s'est classée deuxième chez les bantams C4; alors que le tandem Richard Côté et François Dutil y allait d'une troisième place chez les juvéniles.



Jean St-Hilaire, publiciste du conseil régional des loisirs, et Bob Jutras, d'"à propos" ont été avisés par la police de Valleyfield de cesser de jouer au tennis avec les confrères Dorik Moisan et Jacques Drapeau, parce que le bruit des raquettes et des balles réveillaient les Campivalenciens. On est loin de l'atmosphère de St-Georges de Beauce.

Campi s'épivarde

VALLEYFIELD — Pour la seconde journée d'affilée, la population a beaucoup plus réagi au beau temps qui encerclait la région. Les rues de la cité de Valleyfield dénotaient une action peu comparable à celle des premiers jours de la tenue des Jeux...

Deux autobus d'enragés des Jeux du Québec de la région de St-Georges de Beauce sont attendus aujourd'hui. On tient à comparer avec les Jeux de Jaro. J'espère qu'ils sauront retremper les Campivalenciens dans la vraie ambiance que l'on allie aux Jeux du Québec...

Michel Belzile et Jean St-Hilaire, deux membres de la mission de Québec, ont été les victimes de vandalisme mardi soir. Les antennes de radio de leur auto ont tout simplement subi les foudres de quelques enragés...

Sur l'aimable invitation de Jacques Viau, plusieurs journalistes et représentants de la mission de Québec se rendaient jouer au tennis sur son terrain privé. Hors, mardi soir, Dorik Moisan, Jacques Drapeau, Jean St-Hilaire et moi-même, après les heures de travail bien sûr, décisions de nous adonner à un tournoi amical. Quelque ne fut pas notre surprise lorsque des agents de la paix, communément appelé policiers, nous sommèrent de cesser nos activités. Pas parce que nous parlions trop fort, mais bien à cause du bruit que la balle occasionnait à la rencontre de la raquette...

Le responsable de l'information au Saguenay-Lac St-Jean, Guy Dufort, a présenté sa gentille famille à ses confrères de travail de la salle de presse. Guy collabore également avec sept stations radiophoniques de la région...

Nicole Gauthier, de la Confédération des Sports du Québec facilite grandement le travail de tous les journalistes présents aux Jeux. C'est une sorte de ponceau entre la salle de compétition et la salle de presse. Elle ne compte pas les heures pour tenter d'accélérer le travail des scribes...

La Petite Hermine, où se produisent chaque soir différents groupes musicaux, n'attire pas beaucoup d'attention. Pour les deux dernières journées, un orchestre bavarois d'environ 20 musiciens se produisait devant quelques 50 personnes. A Valleyfield, quand on embarque, on embarque...

Sports en bref

CYCLISME
Pierre Leblond du club Cycliste Québec Métro a remporté la 11ème épreuve du Mérite Cycliste Cantine Mobile, mercredi au Parc Colbert.

Ce junior a parcouru la distance de 15 milles en échappée pour terminer le criterium avec une avance de 41 secondes sur Gilles Baril des Aigles de Pontneuf suivi de Denis Leblond, Marc-André Longchamps, Yves Cochinne, Peter Martin, Alain Lavarenne, An-

dré Dufort et Georges Trépanier.
Deux cadets ont également participé à cette course, ce sont: Louis Garneau et Pierre Pichette.

DRAÏ
A la suite des violents orages qui se sont abattus sur la région hier soir le programme d'accélération qui devait être présenté à Pont-Rouge a dû être interrompu après les épreuves éliminatoires.

Le même programme sera à l'affiche mercredi soir prochain.

Grâce à "Iron Mike"

Médaille d'or en water-polo

VALLEYFIELD — Il fallait bien atténuer cette tension qui s'opérait sur ces athlètes, d'autant plus qu'ils avaient dû courber l'échine quelques heures plus tôt dans la même journée devant la formation qu'ils croisaient en grande finale.

Ils se mirent enfin d'accord. Le "lanceur automatique". Vous savez, ce machin-truc qui garrotte des balles de baseball à différentes vitesses. Tous comprennent l'ultime importance de cette invention, à la suite de la victoire corsée de 5-4 qu'ils venaient de remporter aux dépens de la Mauricie, en water-polo pour enfin savourer la médaille d'or.

Il s'agit, vous l'avez deviné, de l'équipe de la région de Québec.

On prévoyait une lutte opiniâtre entre les deux équipes et bien malin qui aurait pu établir un pronostic juste au début de la rencontre. Le match précédant la finale, entre les deux mêmes équipes avait donné raison à la Mauricie 6-4. "Ce revers nous a stimulés. Ils se pensaient trop bons", fut le premier commentaire de Jean De Foy, le nouveau

gardien de l'équipe. "Je n'ai seulement deux semaines. Avant j'étais à la défensive. Gardien, oui j'aime ça" avoua-t-il dans le vestiaire où le champagne coulait à flots.

"Ben oui, y'a eu le "pitcher automatique", mais oubliez pas qu'on a mangé comme du monde", de plaider un autre joueur. Deux membres de l'équipe prirent les grands moyens avec les der-

restaient. Les autres bouffèrent pour la première fois à la cafétéria de la polyvalente de la Baie St-François. "C'était bien meilleur qu'un CEGEP", affirmèrent-ils d'un accord commun.

TOUTE UNE DEFENSIVE

L'autre fait saillant de la rencontre, disputée devant une salle comble et les caméras de Radio-Canada, fut, il ne faut pas l'ombre d'un tantinet, la défensive plus qu'art des hommes de Claude Lavoie. A chaque instant du match, les joueurs utilisaient tous les moyens pour se replier et venir à la rescousse de leur cerbère. Jamais, sauf à 35 secondes du premier engagement lorsque Trois-Rivières initia le pointage, les Québécois ne tirèrent de l'arrière, si bien que la période prit fin au compte de 2-1 pour Québec. Jean-Claude Lavallée nivela le compte sur un lancer de punition et Jean Larocque pro-

cura l'avance.

Après le but de la Mauricie, en seconde strophe, les représentants de la région de Québec se déchainèrent pour offrir une réplique de 3 buts dans l'avant-dernière période dont du grand Lavallée. Les sœurs froides coulèrent dans le dos de l'entraîneur Lavoie dans la quatrième partie du match alors que les ennemis marquèrent deux fois, mais, réagissant à la situation, nos porte-couleurs s'en tirèrent sans autre dégât majeur.

A l'annonce du signal de la fin, les joueurs, y compris l'entraîneur plongèrent dans la piscine de la Cité des arts et des sports.

Comme s'ils n'en avaient pas assez avalé de cette eau chlorifiée.

La Mauricie se contentait donc de la médaille d'argent. Et puis... Pour la médaille d'argent, l'Abitibi-Témiscamingue avait le meilleur sur le Centre du Québec

En route vers Campi

Hélène Pelletier gagne le O'Keefe

La jeune et talentueuse Hélène Pelletier a triomphé en trois sets d'Isabelle Cloutier au compte de 7-5, 2-6, 6-3. Mlle Pelletier a montré beaucoup de capacité et d'adresse en retournant les coups droits de Mlle Cloutier. Cette dernière a semblé se ressaisir au deuxième jeu, et a profité de quelques erreurs de Mlle Pelletier. Toutefois, la blonde Hélène s'est vite remise à jouer

du bon tennis au 3ième jeu, alors que ses coups amortis ont été très efficaces. Hélène Pelletier se rendra maintenant au jeu du Québec à Valleyfield alors qu'elle représentera notre région dans la catégorie des moins de 16 ans.

Chez les hommes, Pierre Bissonnette avait l'avance sur Denis Pouliot quand la pluie est venue interrompre les ren-

contres. Ce match se continuera ce soir.

Il y aura également les rencontres de quart-de-finales et semi-finale du double féminin ainsi que les quarts-de-finales en double masculin.

Voici l'horaire pour aujourd'hui

5:00 hrs Denis Pouliot vs Pierre Bissonnette (à finir)
5:30 hrs Jacques Pouliot vs Marc Letellier

5:30 hrs Rompré Goulet vs Langlais Pouliot
5:30 hrs Mlle Leclerc Dostie vs Mlle Lapointe Boivin
6:30 hrs Gordon Labossière vs Gagnon Pouliot
6:30 hrs Gagnon Pouliot vs Desmeules Pampalon
6:30 hrs Mlle Goulet Villeneuve vs Mlle Labossière Laurin
6:30 hrs Mlle Lemieux Cloutier vs Mlle Blanchette Bélanger
6:30 hrs Villeneuve Lafrance vs Pouliot D'Amours
7:30 hrs Potvin Morneau vs Pouliot Boivin
7:30 hrs Labossière Letellier vs Cantin Dutil
7:30 hrs Mlle Gauthier Morisset vs Mlle Schofield Pesant
7:30 hrs Fallon Verrier vs Fillion Fillion
7:30 hrs Gagnon Boivin Desmeules Pampalon vs Marois Desmeules
8:30 hrs Gagnon Labossière Laurin Goulet Villeneuve vs Gagnon Gauthier Morisset Schofield Pesant
9:30 hrs Gagnon Fallon Verrier Fillion Fillion vs Gagnon Potvin Morneau Boivin Pouliot
9:30 hrs Gagnon Villeneuve Lafrance Pouliot D'Amours vs Gagnon Cantin Dutil Labossière Letellier

Le programme aujourd'hui

CYCLISME
09h00 Catégorie: Cadets
Parcours: Route 2-20 - Pont Ste-Anne-de-Bellueville - direction Dorion - Dorion, route du canal Soulanges - rue Principale, Côte du Lac - Chemin de la Reine, direction Pont Mgr-Lemelin - boul. du Havre - rue Victoria.
Distance: Environ 21 milles.
14h00 Catégorie: Juniors
Circuit: Rue Victoria - rue Saint-Laurent - rue Hébert - rue Victoria.
Distance: 1,8 mille - Nombre de tours: 20.
Total: 36 milles.
CANOTAGE
09h00 Juveniles C-1 masc.
09h10 Juveniles K-1 fém.
09h20 Bantam K-2 fém.
09h30 Juveniles C-1 masc.
09h40 Bantam C-1 masc.
09h50 Bantam C-15 fém.
10h00 Juveniles C-2 masc.
10h10 Juveniles K-2 fém.
10h20 Bantam C-2 masc.
PÉTANQUE
09h00 à 12h00 deux parties
14h00 à 17h00 deux parties
WATER-POLO
08h00 Richelieu-Yamaska vs Rive-Sud
08h45 Lac Saint-Louis vs Estrie
09h30 Sud-Ouest vs Outaouais
10h15 Lanaudière vs Est du Québec
HAND-BALL
Polyvalente
09h00 Est du Québec vs Côte-Nord
09h45 Laval vs Laurentides
10h30 Québec vs Sud-Ouest
11h15 Concordia vs Estrie
12h00 Mauricie vs Saguenay-Lac Saint-Jean
12h45 Rive-Sud vs Centre du Québec
13h30 Nord-Ouest vs Richelieu-Yamaska *
14h15 finale consolation grande finale
15h00 * le perdant va à la finale consolation pour la médaille de bronze tandis que le gagnant accède à la grande finale.
ATHLETISME
09h15 60 m haies benjamines 4 vagues, 4 premières passent 1-2 f.
09h45 80 m haies cadettes 4 vagues, 4 premières passent 1-2 f.
10h15 80 m haies benjamines 5 vagues, 3 premières passent 1-2 f.

10h45 100 m haies cadets 4 vagues, 4 premiers passent 1-2 f.
11h10 4 x 100 haies benjamines 6 meilleurs temps passent en f.
11h30 4 x 100 haies cadettes 6 meilleurs temps passent en f.
11h50 4 x 100 haies benjamines 6 meilleurs temps passent en f.
12h10 4 x 100 haies cadets 6 meilleurs temps passent en f.
14h00 80 m haies benjamines 5 vagues, 3 premières MTSP passent en f.
14h30 80 m haies benjamines 5 vagues, 3 premières MTSP passent en f.
15h00 100 m haies cadettes 5 vagues, 3 premières MTSP passent en f.
15h30 100 m haies cadets 5 vagues, 3 premiers MTSP passent en f.
16h00 400 m haies cadettes 6 vagues, 2 premières en f. (S.C.)
16h30 400 m haies cadets 6 vagues, 2 premiers en f. (S.C.)
17h00 1000 m haies benjamines 3 vagues, 4 premières passent en f.
17h20 1200 m haies benjamines 3 vagues, 4 premières passent en f.
17h40 1200 m haies cadets 3 vagues, 4 premières passent en f.
18h00 1500 m haies cadets 3 vagues, 4 premiers passent en f.

CROSSE
Terrain
09h00 Rive-Sud vs Côte-Nord
10h00 Richelieu-Yamaska vs Bourassa
11h00 Sud-Ouest vs Est du Québec
14h00 Bourassa vs Nord-Ouest
15h00 Rive-Sud vs Est du Québec
Terrain B - Ecole Girard
09h00 Québec vs Laval
10h00 Estrie vs Outaouais
11h00 Laurentides vs Saguenay-Lac St-Jean
14h00 Outaouais vs Mauricie
15h00 Québec vs Saguenay-Lac Saint-Jean

AVIRON
A venir
PLONGEON
14h00 à 20h00 Pratique libre
TIR A L'ARC
09h00 à 12h00 Pratique
14h00 à 17h00 Pratique
TENNIS
Aucun détail n'était parvenu à la centrale presse.



Isabelle Cloutier s'est inclinée en 3 sets devant la nouvelle championne. (photo, Richard St-Laurent)



Une 6e en 16

Les Expos : un peu mieux à la TV

Jim Northrup refuse son échange aux Expos

Le voltigeur Jim Northrup avait cédé aux Expos de Montréal par les Tigers de Detroit en retour d'un joueur à être désigné à l'issue de la saison 1974.

Mais Northrup, qui est âgé de 34 ans, a déclaré qu'il ne se joindrait pas à la formation montrealaise parce qu'il ne veut pas s'éloigner de sa famille. Les Tigers avaient précisé que Northrup se joindrait immédiatement aux Expos.

Les dirigeants des Tigers ont affirmé qu'ils ne pouvaient pas prévoir la nature de l'impact qu'aura la décision de Northrup sur la transaction.

En 97 matches avec Detroit cette saison, Northrup a réussi 89 coups sûrs, dont 13 doubles, un triple et 11 circuits, pour une moyenne au bâton de .237.

Les Tigers ont annoncé par ailleurs que le vétéran joueur de premier but Norm Cash avait été soumis au repêchage. (AP)u

Les Expos ont pris une avance de 1-0 à la deuxième manche lorsque Tim Lincecum a frappé un double au champ gauche, couru au troisième but sur un mauvais lancer et compté sur un coup sacrifice de Willie Davis.

Avec un homme de retiré dans la troisième manche, Bittner a frappé un simple au centre, pris le deuxième but sur un but sur balles accordé à Ken Singleton et a compté sur un simple de Barry Foote.

Singleton a ensuite compté lorsque Joe Torre a lancé par erreur dans les estrades le retour du coup de Steve Renko qui s'est ainsi mérité un double.

Foote a compté le quatrième point des Expos sur un coup retenu de Ron Hunt le long de la ligne du premier but.

Saint-Louis a marqué son premier point dans la cinquième manche après un double de Mike Dwyer et un simple de Lou Brock. Dans la manche suivante ils ont porté le compte à 4-2 sur un simple de McBride, l'erreur de Hunt et le double de Ted Simmons. Les trois autres points des Cardinals ont été faits dans la neuvième manche.

Les Expos ont complété leur pointage à la cinquième sur un simple de Bittner qu'a complété le double de

Singleton et trois simples consécutifs dans la septième manche.

Cette victoire a mis fin à une série de quatre défaites des Expos, mais n'était que leur sixième victoire en seize parties.

Le droitier Steve Renko obtenait ainsi sa huitième victoire contre onze défaites. Renko a accordé 10 coups sûrs, deux but sur balles et a retiré sept joueurs sur élan.

Le lanceur perdant a été Bob Forsch (3-3) qui a accordé les cinq premiers points des Expos. Orlando Pena a lancé la septième et la huitième manche pour Saint-Louis.

Sommaire des Expos

ST-LOUIS 5	AB	P	CS	PP
Brock, cg	5	0	1	2
Sizemore, 2b	4	0	0	1
McBride, cc	5	1	2	1
Simmons, lb	4	0	1	1
Torre, 3b	4	0	1	0
McCarver, f	3	1	1	0
Dwyer, cd	3	2	1	0
Tyson, ac	4	1	1	0
Forsch, l	2	0	1	0
Cruz, fu	1	0	1	0
Pena, r	0	0	0	0
Smith, fu	1	0	0	1
Total	37	5	10	5

MONTREAL 7	AB	P	CS	PP
Hunt, 2b	3	0	0	1
Frias, 2b	1	0	0	0
Foli, ac	4	2	2	0
Davis, cc	3	1	2	1
Bailey, 3b	5	0	1	0
Jorgensen, lb	4	0	1	1
Bittner, cg	4	2	2	0
Singleton, cd	1	1	1	1
Foote, r	3	1	1	1
Renko, l	4	0	0	0
Total	32	7	10	5

St-Louis	000	011	003	5
Montréal	001	301	11x	7

E: Torre, Jorgensen, Hunt, McCarver, Renko, LSB: St-Louis 8, Montréal 9. 2B: Foli, Simmons, Singleton. S: Hunt. BS: Davis.

Les lanceurs:	ML	CS	P	PM	BS	RS
Forsch, p. 3-3	6	6	5	3	3	4
Pena, 2	4	2	1	2	1	1
Renko, g. 8-11	9	10	5	4	2	7

FPL: par Forsch, Foote. LE: Forsch, Renko.
Temps: 2:16 hres. Assistance: 19,023.

Si Rodgers était bien !

TORONTO (P.C.) — Johnny Rodgers a marqué trois touchés, hier soir, et les Alouettes de Montréal ont triomphé des Argonauts de Toronto 42-25 devant 33,517 spectateurs.

C'est à un retour en force de 26 points dans la seconde

demie que les Alouettes doivent leur troisième victoire en autant de matches cette saison. Ils tiraient de l'arrière 25-16 à l'issue du deuxième quart.

La performance de Rodgers a été égalée par Peter Muller, des Argonauts, qui a capté trois passes de touché au deuxième quart pour permettre aux siens de combler un déficit de 16-2.

Rodgers a réussi son premier touché sur une passe de 16 verges de Jimmy Jones au début du deuxième engagement et, comme d'habitude, a traversé de dos la ligne des buts. Son deuxième majeur a été le résultat d'une course de cinq verges et son troisième d'une passe de 55 verges de Jones.

Les autres touchés des Alouettes ont été l'oeuvre de Brian Baima, au premier quart, et Chuck Zapiec, à la suite d'une interception au dernier assaut.

Don Sweet a enfilé trois transformations et trois placements.

Zenon Andrusyshyn a botté deux convertis et un placement de 12 verges pour Toronto. Les Argos ont inscrit leurs deux premiers points au tableau en plaquant Jones dans sa propre zone des buts au premier quart.

Jones a complété 12 de ses 20 passes, dont deux ont été interceptées, pour des gains de 255 verges. Jim Lindsay et Mike Rae en ont réussi 14 en 29 tentatives pour 217 verges. Ils ont été victimes de trois interceptions.

Rodgers a porté le ballon 10 fois pour 51 verges et a capté quatre passes pour 101 verges. Steve Ferrughelli, des Alouettes, s'est révélé le meilleur porteur de ballon avec des gains de 129 verges en 22 courses.

baseball

HIER

LIGUE NATIONALE

St-Louis 5, Montréal 7
Chicago 2, Philadelphie 3
New York 1, Pittsburgh 10
Atlanta 4, Houston 6
Cincinnati 2, Los Angeles 0

LIGUE AMERICAINE

Minnesota 6, Kansas City 7
Minnesota 1, Kansas City 5
Baltimore 3, New York 4
Cleveland 2, Detroit 3
Boston 1, Milwaukee 0
Oakland 8, Texas 4
California 1, Chicago 2

LIGUE EASTERN

Québec 4, Waterbury 5 (6 m.)
Québec 4, Waterbury 1
West Haven 4, Hartford 1
West Haven 9, Thetford 4
Pittsfield 2, Bristol 3
Pittsfield 3, Bristol 6
Trois-Rivières 5, Reading 10
Trois-Rivières 1, Reading 12

LIGUE METROPOLITAINE JR

Montmagny à Lévis (pluie)
Beauport 1, Québec 10

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

St-Louis à Montréal
Chicago à Philadelphie
New York à Pittsburgh (s)
Atlanta à Houston (s)

LIGUE AMERICAINE

California à Chicago
Boston à Milwaukee
Oakland à Texas (s)
Cleveland à Detroit (s)
Minnesota à Kansas City (s)

LIGUE EASTERN

Québec à Waterbury
Trois-Rivières à Reading
West Haven à Thetford
Pittsfield à Bristol

LIGUE METROPOLITAINE JR

St-Foy à Beauport (2)
Montmagny à Lévis

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division EST

	G.	P.	Moy.	Diff.
St-Louis	59	53	.527	—
Philadelphie	57	54	.514	1 1/2
Pittsburgh	54	57	.486	4 1/2
Montréal	51	58	.468	6 1/2
New York	45	60	.429	9 1/2
Chicago	46	62	.426	11

Division OUEST

	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	73	39	.652	—
Cincinnati	68	45	.602	5 1/2
Houston	58	52	.527	14
Atlanta	57	54	.514	15 1/2
S. Francisco	50	63	.442	24

San Diego 45 68 .398 29

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	G.	P.	Moy.	Diff.
Boston	61	49	.555	—
Cleveland	57	51	.528	3
Baltimore	57	54	.514	4 1/2
New York	56	56	.500	7
Detroit	53	58	.477	8 1/2
Milwaukee	52	59	.468	9 1/2

Division OUEST

	G.	P.	Moy.	Diff.
Oakland	65	47	.580	—
Kansas City	57	52	.523	6 1/2
Chicago	56	54	.509	8
Texas	57	56	.504	8 1/2
Minnesota	53	60	.469	12 1/2
California	43	69	.385	22

LIGUE EASTERN

Division Nationale

	G.	P.	Moy.	Diff.
Québec	62	51	.549	—
Reading	58	50	.537	1 1/2
Thetford	56	53	.514	4
T-Rivières	53	58	.477	8

Division Américaine

	G.	P.	Moy.	Diff.
Bristol	62	49	.559	—
Pittsfield	54	58	.482	8 1/2
Waterbury	51	60	.459	11
West Haven	47	64	.423	15

LIGUE METROPOLITAINE JR

	G.	P.	Moy.	Diff.
Lévis	24	4	.857	—
St-Foy	17	10	.630	6 1/2
Québec	18	11	.621	6 1/2
Beauport	12	12	.500	10
Beauport	7	20	.259	16 1/2
Montmagny	4	25	.138	20 1/2

Lanceurs probables

Ligue nationale

St-Louis Siebert 7-6 à Montréal
Walker 2-1 2:15 p.m.
Chicago Bonham 10-13 à Philadelphie
Ruthven 4-9 ou Scheler 6-11 3 p.m.
New York Matlack 10-6 à Pittsburgh
Demery 1-4 7:35 p.m.
Atlanta Reed 9-6 à Houston
Roberta 6-9 8:35 p.m.

Ligue américaine

California Ryan 14-11 à Chicago
Johnson 4-0 2:15 p.m.
Boston Tiant 17-7 à Milwaukee
Champion 5-2 ou Kober 5-8 2:30 p.m.
Oakland Hunter 16-9 au Texas
Clyde 3-7 7 p.m.
Cleveland Arlin 2-4 à Detroit
Coleman 10-9 8 p.m.
Minnesota Decker 11-10 à Kansas City
Spittorff 10-12 8:30 p.m.

football

LIGUE CANADIENNE

Lundi
Calgary 6, Edmonton 20
Mardi
Hamilton 25, Ottawa 30
Mercredi
Montréal 42, Toronto 15
Jeudi
Winnipeg à Vancouver
Vendredi
Edmonton à Saskatchewan

CLASSEMENT

Section	EST	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	3	0	0	82	54	6	6
Toronto	1	2	0	66	73	2	2
Hamilton	1	2	0	66	72	2	2
Ottawa	1	2	0	50	64	2	2

Section OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Vancouver	2	0	0	52	42	4
Edmonton	2	0	0	51	13	4
Regina	1	1	0	31	49	2
Winnipeg	0	1	0	22	29	0
Calgary	0	3	0	44	67	0



Le football n'est pas un jeu pour les nuytes. Si tel était le cas, Doyle Orange, des Argonauts, se serait sauvé vers la ligne des buts hier soir à Toronto. C'est Ward Smith qui le retient par son pantalon. Les Alouettes ont triomphé 42 à 25. (téléphoto PC)



Ted Simmons, des Cardinals de St-Louis, semble suspendu dans les airs, après avoir échoué dans sa tentative d'attraper le lancer du 3e-but Joe Torre. Steve Renko doit se protéger du lancer qui aboutira dans les estrades. (téléphoto PC)

A bâtons rompus...

par REGENT LAJOIE

Pour le match de ce soir, c'est un autre gaucher, Joe Gilbert, qui sera sur le plateau pour les Carnavals. Sa fiche est de 8-7. Suivant la rotation, c'est Denis McSweeney qui devra lancer demain pour Québec lors du dernier match de ce voyage.

Bombo Rivera avait griffé la place de Larry Parrish au troisième coussin dans la première partie hier soir. Le gérant des Carnavals a sans doute voulu accorder un repos à Parrish qui n'avait réussi qu'un coup sûr au cours de ses 16 derniers voyages au marbre dans les six dernières parties. Au cours du présent voyage, Parrish était en 12 et avait été retiré quatre fois sur des prises.

C'était le 21e match que manquait Parrish cette saison, ayant raté 20 parties après avoir été blessé à Québec le 28 avril dernier. Il était revenu au jeu le 20 mai contre Trois-Rivières.

Avant ce 23e programme double des Carnavals à Waterbury hier soir, les Carnavals avaient remporté huit fois les honneurs d'un double, perdu quatre occasions et divisé 10 fois. Leur fiche à l'étranger était de 25-32 avant de se présenter à Waterbury.

Le joueur de deuxième but Jim Riggelman a cogné son 5e circuit de la saison au début de la semaine. Depuis son arrivée avec les Dodgers, il a fait produire

28 points en 170 voyages au marbre. Pas si mal pour une recrue.

Steve Newell, qui a traversé ces derniers temps une profonde léthargie au bâton en y allant de son neuvième circuit de la saison pour donner une avance de 2 à 0 aux Carnavals et ce, dès la manche initiale. Bombo Rivera avait été sauté au premier but sur une erreur du joueur d'arrêt-eur Milt Ramirez.

Tim Steele, qui patrouillait le champ gauche hier soir pour les Dodgers, a capté un long ballon de Ellis Valentine appuyé à la clôture à la cinquième reprise.

La série entre les Dodgers et les Carnavals cette saison est maintenant de 9-9.

Le receveur d'utilité Bobbie Goodman a été chassé du match à la sixième manche par l'officiel du marbre Dave Pallone. Ce dernier ne passe pas un match sans expulser quelqu'un... Goodman a argumenté lorsque Newell a frappé un coup per-dessus la clôture du champ droit... dans la zone des balles fausses.

Statu quo

Québec, Reading et Thetford divisent

Par REGENT LAJOIE

WATERBURY, Conn. — Après avoir remporté de justesse la première partie en prolongation par la pointage de 5-4, les Dodgers de Waterbury ont été menottés par le gaucher Mike Baldwin, qui a lancé un match d'un coup sûr pour ainsi aider les Carnavals à triompher 4 à 1 dans le second match d'un double.

C'était la 11e fois cette saison que les Carnavals divisaient les honneurs d'un double. Ils conservent donc leur priorité d'une partie et demie au sommet de la division Nationale avec une fiche de 62-51.

Pendant que Baldwin affichait une superbe tenue au monticule, le joueur de premier but Steve Newell marquait une longue léthargie au bâton en y allant de son neuvième circuit de la saison pour donner une avance de 2 à 0 aux Carnavals et ce, dès la manche initiale. Bombo Rivera avait été sauté au premier but sur une erreur du joueur d'arrêt-eur Milt Ramirez.

Dans la seconde moitié de cette première manche, les Dodgers ont répliqué avec

un point alors qu'ils ont envoyé sept frappeurs au marbre. Joe Simpson, qui avait obtenu le premier des trois buts sur balles accordés par Baldwin dans cette strophe, a croisé le marbre sur l'unique coup sûr des Dodgers, un simple de Steve Patchin dans la droite.

Baldwin s'est ensuite ressaisi et a retiré dans l'ordre des 13 frappeurs suivants à lui faire face avant d'accorder un quatrième but sur balle à Cummings à la 6e manche. Au fait, Baldwin n'a jamais été en difficulté dans cette partie si ce n'est qu'il a connu un début un peu chancelant.

Pour leur part, les Carnavals devaient profiter d'une seconde erreur du joueur d'arrêt-eur Ramirez qui a ouvert la voie au troisième point des Carnavals à la cinquième manche. Tony Scott, avec un simple, a fait compter Tim Ireland.

Puis, enfin, à la septième manche, les Carnavals devaient ajouter l'insulte à l'injure lorsque Baldwin a été sauté sur une erreur du joueur de deuxième but Jim Riggelman. Il devait ensuite venir croiser le mar-

bre sur un simple de Bombo coussins en donnant deux

Rivera. Bob Lesalfe, qui a lancé tout le match, a été déblité de sa huitième défaite pendant que Baldwin empoignait un troisième triomphe avec les Carnavals. Baldwin a pris sept retraits au bâton, conservant un moyen de ne un par manche. A la quatrième reprise il a retiré les trois frappeurs à lui faire face sur trois prises.

REVUE COUTEUSE

Bombo Rivera, qui évoluait au troisième but dans la première partie, n'a pas été déblité d'une erreur lorsqu'il a laissé tomber une chandelle sur la ligne du troisième but à la huitième manche mais il n'a pas moins amorcé la défaite des Carnavals.

Tim Steele, qui était au bâton, a finalement reçu un but sur balle puis devait venir croiser le marbre, après qu'il eut atteint le troisième coussin, sur le bras sacrifice du receveur Dennis Heren, pour le cinquième point et celui qui procurait un gain de 5-4 aux Dodgers de Waterbury.

Don Albin, qui était venu terminer le match a ainsi été déblité de son cinquième revers de la saison pendant que John Snider, le quatrième artilleur employé par Don LeJohn était crédité de sa première victoire de la saison.

Les hommes de Lance Nichols avaient retardé l'échéance de cette 51e défaite de la saison en nivelant les chances à la septième manche. Tony Scott, qui avait reçu un but sur balle puis vola son 30e but de la saison, est venu compter sur le sixième triple de la saison de Warren Cromartie. Ce dernier devait ensuite croiser le marbre sur un simple de Steve Newell.

Les Carnavals ont réussi à placer deux coureurs Terry Chiders ne morde la sur les sentiers avant que poussière pour le troisième retrait.

A la fin de la 6e manche, les Dodgers avaient pris une avance de 4 à 2 lorsque le lanceur débutant Tim Murphy a connu certaines difficultés. Avant de céder sa place à Plodinec, Murphy avait rempli les

but sur balle et un coup sûr aux Dodgers. Il a commis lui-même une erreur coûteuse lorsqu'il a lancé la balle dans le champ centre en voulant retenir un coureur au deuxième but après une tentative de coup retenu de Bob Cummings.

Cleo Smith a accueilli Tim Plodinec avec un simple cogné solidement dans la droite pour faire compter deux points.

Québec devait ouvrir le pointage dès la manche initiale lorsque Tony Scott, qui avait obtenu un simple puis commis son 30e larcin de la saison, est venu compter sur une erreur du joueur de deuxième but Jim Riggelman. A la troisième strophe, les Carnavals ont pris une avance de 2-0 lorsque Warren Cromartie, sur un optionnel, a contourné les coussins pour finalement venir croiser le marbre sur un simple d'Ellis Valentine.

Waterbury a réouvert le point à la quatrième reprise lorsque John Hale a compté sur un ballon sacrifice de Joe Simpson puis les Dodgers ont égalé les chances à la cinquième 2 à 2 lorsque Cleo Smith a croisé le marbre sur un simple de Haren.

2e démission de Young

OAKLAND (AP) — Garry Young a démissionné de son poste de directeur-général des Golden Seals de la Californie de la Ligue nationale de hockey, mercredi.

L'administration de l'équipe a accepté sa démission sans la commenter sauf pour dire que le club est maintenant à la recherche d'un remplaçant de M. Young.

Young avait été directeur-général et instructeur du temps où Charley O. Finley était propriétaire des Seals. Il avait démissionné en novembre 1972 et était revenu à son poste lorsque le club a été vendu au début de l'année à la LNH.

Sommaires des Carnavals

Première partie:

Québec	AB	P	CS	PP
Scott, cg	3	2	2	1
Cromartie, cc	5	2	2	1
Newell, lb	4	0	2	0
Rivera, 3b	4	0	2	0
Valentine, cd	3	0	1	0
Childers, r	4	0	1	0
Creech, ac	4	0	1	0
Ireland, 2b	3	0	1	0
Murphy, l	1	0	0	0
Plodinec, i	0	0	0	0
Pequero, fu	1	0	0	0
Albin, i	0	0	0	0
Total	32	4	12	3

Waterbury	AB	P	CS	PP
Simpson, cc	4	1	2	1
Cummings, 3b	5	0	1	0
Steele, cg	1	1	0	0
Smith, lb	4	1	2	2
Riggelman, 2b	4	0	2	0
Hale, cd	3	0	1	0
Haren, r	3	0	1	0
Collins, ac	1	0	0	0
Lewallyn, i	0	0	0	0
Cook, fu	0	0	0	0
Ferry, l	0	1	0	0
O'Brien, i	0	0	0	0
Phillyaw, fu	1	0	0	0
Snider, i	0	0	0	0
Total	29	5	9	5

É: Childers, Murphy, Riggelman, BS: Waterbury 1, LSH: Québec 10, Waterbury 15, 2B: Newell, Simpson, 3B: Cromartie, BV: Creech, Scott, Hale, S: Collins, Murphy, Albin, BS: Simpson, Haren.

Les lanceurs:	ML	CS	P	PM	BB	RB
Murphy	5 1/2	6	4	4	8	5
Plodinec	2 1/2	1	0	0	1	1
Albin, p	5-5	2	1	1	2	0
Lewallyn	4	6	2	1	0	1
Ferry	2 1/2	4	2	2	1	1
O'Brien	2 1/2	0	0	0	1	1

Snider, g 1-0

LG: Murphy, Plodinec, Lewallyn, O'Brien.

Temps: 2:31 hrs.

Deuxième partie:

Québec	AB	P	CS	PP
Scott, cg	4	0	1	1
Rivera, cc	3	1	1	1
Newell, lb	4	1	1	2
Parrish, 3b	3	0	1	0
Valentine, cd	3	0	1	0
Childers, r	3	0	1	0
Creech, ac	3	0	1	0
Ireland, 2b	3	1	0	0
Baldwin, l	2	1	0	0
Total	38	4	6	4

Waterbury	AB	P	CS	PP
Simpson, cc	2	1	0	0
Cummings, 3b	2	0	0	0
Steele, cg	3	0	0	0
Smith, lb	2	0	0	0
Patchin, r	3	0	1	1
Hale, cd	2	0	0	0
Riggelman, 2b	2	0	0	0
Ramirez, ac	3	0	0	0
Lesslie, i	2	0	0	0
Haren, fu	1	0	0	0
Total	22	1	1	1

É: Cummings, Riggelman, Ramirez, 2: D: Waterbury 2, LSH: Québec 5, Waterbury 5, C: R: Newell 9e, BV: Scott, S: Baldwin.

Les lanceurs:	ML	CS	P	PM	BB	RB
Baldwin, g	3-1	7	1	1	5	7
Lesslie, p	4-8	7	6	4	1	3
LG: Baldwin.						

Temps: 1:47 hrs. Assistance: 505.

sports

C'est un DÉPART



Club House = CONFORT

sous les réflecteurs

CE SOIR A 7h.45

ainsi que les MARDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES

Turgeon & Jobin

FERME 2 ENTREPÔTS

PLUS DE 1/2 MILLION DE STOCK À LIQUIDER

PIERRE BOURBOIN



de
sera sur les lieux
pour animer
cette vente

Cette grande vente aura lieu à la
SALLE PAROISSIALE ST-MALO
angle Marie-de-l'Incarnation et Ste-Thérèse
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI et SAMEDI
(ouvert tous les soirs sauf samedi)



Inglis
LESSIVEUSES
SÈCHEUSES
CUISINIÈRES
RÉFRIGÉRATEURS
À LIQUIDER



Admiral
LESSIVEUSES, SÈCHEUSES,
CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS
À LIQUIDER



Westinghouse
LESSIVEUSES
SÈCHEUSES
CUISINIÈRES
RÉFRIGÉRATEURS
À LIQUIDER

ÉLECTRICITÉ

Plaques
d'interrupteur **07¢**
Plaques de
prise de courant **07¢**
Lot
d'interrupteurs **35¢**
Prises de rasoir
chromées **4⁰⁰**
Hottes de poêles Nutone
H9CC30 H8A030
18⁰⁰ 18⁰⁰ U.N.
Lot de pharmacies Nutone
et
Miami Carey **13⁰⁰**

OUTILLAGE

Scies portatives

Rockwell 7 1/4" pour **79⁰⁰**
Suggéré \$109.50
Rockwell 8 1/4" pour **89⁰⁰**
Suggéré \$129.50
Skill 7 1/4" A partir de **31⁹⁵**
Black & Decker 8" pour **121⁹⁵**
Suggéré \$152.00

TOUPIES ÉLECTRIQUES

100 7/8 H.P. Sug \$89.50 pour 45⁹⁵	150 1 1/4 H.P. Sug \$109.50 pour 69	150 1 1/2 H.P. Sug \$139.50 pour 79
---	---	---

Perceuses
électriques 3/8" A partir de **14⁹⁵**

Tondeuses
M.T.D.

A GAZOLINE 66⁷⁹	ELECTRIQUE 54⁶⁹
--------------------------------------	--------------------------------------

Sunbeam 7RE 70 **59⁰⁰**

POMPE À EAU

Jaccuzi 5 chps **188⁰⁰**

PEINTURE

LAURENTIDE - semi-lustré
intérieur, blanc
Suggéré \$11.95 gal. pour **6⁵⁶**

PINCEAUX

1 1/2" Super Hoter **1⁷⁶**

MARTEAUX

à clous, Stanley A partir de **2¹⁷**

TOURNEVIS

STANLEY A partir de **65¢**

RABOT

STANLEY A partir de **3⁸⁴**

Plusieurs autres spéciaux
non mentionnés.
Venez faire un tour!

TOUTE VENTE FINALE

Marchandises légèrement défraîchies mais portant la pleine garantie du manufacturier
CARTES CHARGEX ET MASTER CHARGE ACCEPTÉES
Invitation spéciale aux entrepreneurs, constructeurs et bricoleurs.

Turgeon & Jobin Ltée
ACCESSOIRES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES
VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
529-6511
STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN